

P. 34 LE GRAND ENTRETIEN
**AMPLIFIER NOTRE PARTI
PRIS ÉCOLOGIQUE !**
Hervé Bramy

P. 38 COMBAT D'IDÉES
**L'EXPERTISE CONTRE
LA DÉMOCRATIE**
Gérard Streiff

P. 44 HISTOIRE
**THÉÂTRE EN
RÉVOLUTION**
Cyril Triolaire

LA REVUE DU
PROJET

DOSSIER

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE DE LA GUERRE À LA PAIX

Parti communiste français

En collaboration avec l'équipe de *La Revue du projet*...

organisez des débats !

Certains ont eu lieu récemment : dans l'Ariège, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), à Massy-Palaiseau, dans l'Hurepoix (Essonne)

D'autres sont prévus : à Nanterre (Hauts-de-Seine) sur le projet, à Saint-Maximin (Oise) sur la laïcité, à Bordeaux (Gironde) sur l'urbanisme

Des cycles de formation autour des dossiers de *La Revue du projet* sont programmés à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

N'hésitez pas à contacter l'équipe ! à revue@pcf.fr

**Commandez
des numéros
(voir p.30)**

SOMMAIRE

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie Pendant ce temps-là...

4 POÉSIES

Victor Blanc Ashraf Fayad

5 REGARD

Romain Genf Omer Fast

6 ► 27 LE DOSSIER

**POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE :
DE LA GUERRE À LA PAIX**

Clément Garcia Pour une politique extérieure indépendante,
de coopération

Lydia Samarbaksh Repenser notre place et notre rôle dans un monde
à changer

Patrick Le Hyaric La politique européenne de la France

Francis Wurtz Histoire récente de la politique extérieure de la France

Gaël De Santis Une politique d'alliances dangereuse

Bertrand Badie Revenir aux fondamentaux

José Cordon Europe centrale et orientale

Francis Wurtz La mondialisation sera ce que nous en ferons

Dominique Noguères Que vive la liberté de migrer

Yann Le Pollotec La cyber-guerre : mythes et réalités

Hervé Bramy Climat : de nouvelles ambitions progressistes !

Pierre Barbancey Au Moyen-Orient, une politique de la France plus
guerrière que celle des États-Unis

Hassane Zerrouky Comment François Hollande perpétue la
Françafrique

Lina Sankari L'Asie, de « l'angle mort » à la diplomatie tous azimuts

Obey Ament La France en Amérique latine, un manque d'ambition
politique

Taoufiq Tahani Israël - Palestine : que doit faire la France ?

28 LECTRICES/LECTEURS

Paul Elek Que peut-on faire maintenant ?

29

La Revue du projet et Le Temps des cerises collaborent

30

La Revue du projet dans la préparation du 37^e congrès

32 ► 33

LA FRANCE EN COMMUN

La gauche en question

34 ► 37

TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

Hervé Bramy Amplifier notre parti pris écologique !

PUBLICATIONS DES SECTEURS

Marine Roussillon Tous capables, un projet communiste

38 COMBAT D'IDÉES

Gérard Streiff L'expertise contre la démocratie

40 FÉMINISME

Pinar Selek Mouvements féministes en Turquie et émergence des
luttons sociales de sexe

42 MOUVEMENT RÉEL

Janine Guespin-Michel Émancipation et pensée du complexe

44 HISTOIRE

Cyril Triolaire Théâtre en révolution : une révolution théâtrale pour un
sentiment républicain

46 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Xavier Leroux Évolution et finalité d'une discipline :
la géographie scolaire

48 SCIENCES

Élise Nerbusson Qu'est-ce qu'une ingénieure agronome ?

50 SONDAGES

Gérard Streiff La perception de la diversité

51 STATISTIQUES

Mickaël Orand Chômage : quels ont été les effets de la crise de 2008 ?

52 ► 55 CRITIQUES

• **LIRE :** **Corinne Luxembourg** David Harvey et la géographie radicale

• **Alexis Spire et Katia Weidenfeld** *L'impunité fiscale*

José Fort *30 ans d'Humanité. Ce que je n'ai pas eu le temps de vous
dire*

• **Richard Medioni** *Mon Camarade - Vaillant - Pif Gadget : L'histoire
complète (1901-1994)*

• **Henriette Zoughebi** Le parti pris des jeunes
Expression communiste

56 DANS LE TEXTE

Florian Gulli, Jean Quéfier Sous le masque de la religion

58

BULLETIN D'ABONNEMENT

59

ORGANIGRAMME

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Gérard Streiff

La Revue du projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Patrice Bessac

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Clément Garcia, Léo Purguette, Jean Quéfier, Gérard Streiff • Secrétariat
de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Caroline Bardot, Stève Bessac, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas,
Mickaël Bouali, Davy Castel, Étienne Chosson, Maxime Cochard, Séverine Charret, Quentin Corzani, Pierre Crépel, Camille Ducrot,
Alexandre Fleuret, Florian Gulli, Nadhia Kacel, Corinne Luxembourg, Stéphanie Loncle, Igor Martinache, Michaël Orand, Marine
Roussillon, Stanley Smith, Alain Vermeersch • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey

Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19)

Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex)

Dépôt légal : février 2016 - N°54 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 1019 G 91533.

Pendant ce temps-là...

Du flot continu des chaînes d'information aux fils sans fin de Facebook et autres réseaux sociaux, on est soulevé à tout instant d'informations « urgentes » et fracassantes (les fameuses « *breaking news* »)... oubliées dans le trimestre ou la journée, pour être mieux remplacées par d'autres. Ainsi vogue la vie moderne, comme plongée dans un bain d'opiacés. Le romancier Roger Vailland – qui en tâta un temps – raconte que l'opium « rétrécit les pupilles ». À coup sûr, cet opium-là, nous rétrécit la vue.

Car pendant ce temps, le monde réel poursuit sa course... et nous finissons par l'oublier.

C'est tout le mérite – même si son ambition dramatique ne s'y limite pas – de la dernière pièce de Michel Vinaver que de nous y ramener, à grande vitesse – « Vitez grand V » aurait dit le perçant critique de *L'Humanité* Léonardini, en écho à ce titan du théâtre, Antoine Vitez, soutien fervent de Vinaver – par un grand axe nommé *Bettencourt Boulevard*.

Quand le réel est si net, toute caricature est nuisible et la pièce tire toute sa force – explosive – de sa justesse.

Oui, notre vaste monde est *foncièrement* oligarchique, dirigé par un tout petit monde où le conflit d'intérêts est la règle. On avait oublié : la femme d'Éric Woerth (alors ministre du budget), salariée de la femme... la plus riche du pays. On avait oublié : le gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt, Patrice de Maistre, élevé au rang de chevalier de la Légion d'honneur dans les trois mois qui suivent la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. On avait oublié : le projet d'auditorium Bettencourt (finalement avorté) et la chaire Liliane-Bettencourt au Collège de France (effectivement inaugurée en 2007).

Mais cette « affaire Bettencourt », pour le regard rapide, pourrait avoir la mine d'un accident, d'un hasard d'individus. Mais Vinaver – puisque nous allons passer l'édition ensemble, chacun à sa place –

va plus loin : il faut prendre au sérieux le sous-titre « ou une histoire de France ». Et Vinaver de monter et descendre l'échelle des générations.

Le mari ? André Bettencourt, puissant notable de droite dominant le pays havrais. « Au passé trouble » dans les années 1930 et 1940 – comme dit la formule, bien qu'au fond, tout soit aussi clair que la cagoule est brune... –, il est conseiller général dès 1946 et continûment parlementaire pendant 44 ans (1951-1995 !), secrétaire d'État de Mendès France comme de Pompidou, ministre de Chaban-Delmas et de Messmer... tout en ayant une place de choix – mariage oblige – à la direction de L'Oréal.

Le père ? Eugène Schueller, fondateur de L'Oréal, mouillé jusqu'aux os dans ces mêmes temps troublés, mêlant racisme et machisme, antisémitisme et exploitation salariale féroce. L'homme est aussi pionnier de la publicité. On lui prête la formule, reprise par Vinaver : « La publicité, c'est le moyen qui s'impose à la civilisation pour se défendre contre la paresse des consommateurs ».

« L'affaire Bettencourt » n'est décidément pas un arbre tordu cachant la roide et belle forêt de toujours. La démocratie n'est pas tant un acquis à préserver qu'une conquête à entreprendre.

Mais notre petite équipe d'héritiers ne s'en soucie guère. Nés avec cuiller en or dans la bouche, ils cèdent à cette tentation bien connue d'élever l'état de choses présent avec son lot de hasard – naissance, héritage... – et d'injustices – extorsions et exploitations diverses – en état légitime, ancré dans la nature des choses et des hommes. Et Schueller d'entonner la mélodie du mérite devenu seconde nature : « La plupart des hommes n'aiment pas le travail c'est pourquoi ceux qui aiment le travail deviennent les patrons et commandent à ceux qui ne l'aiment pas ». On dirait du Macron, non ? À moins que, plus inquiétant, Macron ne parle comme Schueller... Je te vois t'impatisser, lectrice, lecteur :

on découvre l'eau chaude, quoi ? Exploitation, lutte de classes... Oui, en quelque sorte. On la découvre de tout ce baratin qui s'évertue à la recouvrir jour après jour. Et n'y a-t-il pas urgence à faire l'éloge de ce théâtre public dont on ne parle guère que pour dénoncer son coût – pourtant bien modeste –, urgence à saluer tous ces auteurs qui prennent le risque d'affronter notre monde, urgence à dire l'importance de cette liberté de création toujours précaire quand la bourgeoisie s'en mêle.

Filons encore un peu l'histoire. En 1955, le grand cinéaste communiste Louis Daquin adapte *Bel Ami* de Maupassant. Guerre d'Algérie oblige, un certain... André Bettencourt intervient farouchement pour faire interdire la diffusion du film. « Haut les cœurs ! » dit la maxime schuellerienne ! « Haut-le-cœur » avez-vous déjà répondu.

Reste à transformer la nausée en action et le rejet en projet. Belle ambition pour 2016, non ?

PS : Vous avez fini cet éditto ? *Pendant ce temps-là*, Liliane B. a gagné l'équivalent de 3 mois de salaire moyen d'un Français...



GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE,
directeur de *La Revue du projet*

Ashraf Fayad : un poète palestinien condamné à mort en Arabie saoudite

LES MOUSTACHES DE FRIDA KAHLO

Je vais ignorer l'odeur de la boue le reproche à la pluie
et le chagrin dans ma poitrine depuis longtemps
Je chercherai une consolation qui convienne à ma
situation qui ne permet pas d'expliquer tes lèvres
comme je le désirerais
Ou de secouer les gouttes de rosée sur tes mamelons
qui tendent vers la rougeur
Ou d'apaiser la folie qui me gagne chaque fois que je
me rends compte que tu n'es pas à mes côtés à cet
instant
Tu ne seras pas ainsi... quand je serai contraint de
justifier mon silence auquel me condamne la nuit
Fais semblant que la terre est silencieuse comme nous
l'apercevons de loin et que tout ce qui s'est passé
entre nous n'a pas été plus qu'une lourde plaisanterie
qui ne devrait pas être à ce point !

Que penses-tu de mes journées que j'ai pris l'habitude
de passer sans toi !
De mes mots qui s'évaporeraient rapidement
De ma grande douleur
Des nœuds qui se sont installés dans ma poitrine
comme des algues séchées.
J'ai oublié de t'informer... que je me suis habitué à ton

absence du point de vue pratique ... que les
espérances ont égaré leur chemin vers tes désirs
Que je pourchasse toujours la lumière, non par désir
de vision mais car l'obscurité fait toujours peur même
si on s'y habitue !

Je vais être obligé de ruser avec ma mémoire
Et prétendre que je dors bien
Déchirer ce qui reste de questions
Les questions qui cherchent à se justifier pour obtenir
des réponses convaincantes
Après que j'ai fait tomber toutes les numérotations
habituelles
Par pure raison personnelle

Laisse le miroir te montrer comme tu es belle
Efface mes mots accumulés en poussière
Respire profondément et souviens-toi combien je t'ai
aimée
Et comment tout cela s'est transformé en une simple
masse électrique
Qui a failli déclencher un grand incendie dans un
magasin vide.

© Traduction Tahar Bekri

On m'excusera de parler poésie ou de ne pas parler poésie. Comme si on pouvait faire ou l'un ou l'autre ; comme si on pouvait parler séparément de l'amour, de la poésie, de la guerre, de la politique, de l'économie, d'un pays ou d'un autre... Pendant que la France sombre dans l'état d'urgence permanent, grime nos syndicats en syndicats du crime, condamne huit salariés de Goodyear à des peines de prison, quelque part dans un pays de cris tus, c'est un poète qu'on va décapiter. J'ai l'air d'un bâtisseur de grand écart... Mais si je dis que ce pays, l'Arabie saoudite, avec le pétrole qu'on lui connaît, les armes qu'on lui vend, entretient des amitiés coupables avec un groupe terroriste, responsable des massacres à Paris et, par voie de fait, de l'état d'urgence qui s'ensuit, de la violence nouvelle que les rapports de classes ont pris ces jours-ci ; et si j'ajoute que ce poète, Ashraf Fayad, est palestinien, libre-penseur, et condamné à mort pour « apostasie », alors... Voilà que nos huit salariés de Goodyear ont partie liée avec un poète à l'autre bout du monde. Et ce n'est pas seulement cette chaîne entre eux de maillons économiques, politiques, diplomatiques et sanglants, qui les relie brusquement. C'est aussi leur combat. Ces salariés de Goodyear qui ont séquestré leur patron pour conserver leur emploi, luttent aussi pour une vie décente, où l'on peut sans rougir penser à l'avenir, une vie que les dogmes du capitalisme leur dénie. « La Révolution, c'est la poésie de l'Histoire », disait Byron. Pour Ashraf Fayad il en va, plus tragiquement et sans détour, de sa vie. Le prix d'une poésie libre et lucide.

Les censeurs sont de merveilleux lecteurs. Il est singulier qu'Ashraf Fayad soit, autant qu'on peut en juger, un poète

lyrique. Le condamné à mort nous parle d'amour et d'eau fraîche, de l'intensité électrique des sentiments et de leur devenir. La déshérence de l'amour dans la durée mais l'amour quand même, comment tout meurt, comment tout vit, la difficulté de vivre en amoureux – le temps d'apprendre à aimer, il est déjà trop tard –, mais en électron libre, l'art d'écrire « Je » par où commence le chant... Tout ce qu'on peut entrevoir, deviner déjà dans ces quelques vers a dû nourrir le casier judiciaire du poète et justifier l'accusation jointe à celle d'apostasie qui lui est faite, celle de « corrompre la jeunesse », honneur qu'il partage avec Socrate. Apostasie. Il fallait du courage pour réécrire, comme on me dit qu'il a fait, les sourates du Coran en remplaçant le nom d'Allah par le mot « pétrole ». De la lucidité, aussi, dans une monarchie où le pétrole est religion d'État. La justesse du coup se mesure à la violence de la riposte. Ici, elle est impitoyable. Apostasie. Un mot qui vient du grec et qu'on peut traduire par « se tenir loin », se tenir à l'écart des croyances et des dogmes. L'apostasie est donc un art de vivre.

Une pétition circule sur Internet qui se trouve facilement sur les moteurs de recherche. Des meetings de soutien sont organisés partout dans le monde, et des actions sont menées pour faire pression sur les gouvernements. Vie sauve libre pour Ashraf Fayad !



Continuity (Diptych) [Continuité (Diptyque)]
2012-2015, Omer Fast, Vidéo HD, couleur, son, 77'.
© Omer Fast

Omer Fast. Le présent continue

Guerre, bombardement, frappe aérienne, état d'urgence... Ces termes que nous entendons de plus en plus font maintenant partie de notre quotidien. L'exposition d'Omer Fast au Jeu de Paume s'interroge sur la place de ces mots et de leurs sens : concrètement qu'est-ce que cela veut dire ? Ainsi, sa vidéo *Continuity* est composée de la même scène en boucle

avec juste une légère différence à chaque fois : celle d'un couple de la classe moyenne allemande retrouvant son fils engagé en Afghanistan. La répétition de cette même séquence amène à rendre plus réel et plus concret ce que les informations télévisuelles ne laissent pas transparaître. ■

ROMAIN GENF

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE : DE LA GUERRE À LA PAIX

REVUE
DES
SOCIÉTÉS

François Hollande a renforcé le caractère atlantiste de la politique étrangère française tout en la militarisant, en se focalisant sur le libre-échange. Une politique extérieure progressiste chercherait au contraire à transformer la mondialisation, transformer la nature même des relations internationales et soutenir les mouvements émancipateurs des sociétés.

PRÉSENTATION

Pour une politique extérieure indépendante, de coopération

PAR CLÉMENT GARCIA*

« Je ne peut y avoir aucune explication qui vaille ; car expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser » s'est exclamé le premier ministre sur le ton martial qu'on lui connaît en évoquant les actes terroristes qui ont frappé notre pays le 13 novembre dernier. Drôle d'injonction à faire silence dans les rangs de la pensée quand, pourtant, tout prête à réfléchir. La raison abdiquerait-elle face à l'infamie ? Pratique sentence, en tout cas, pour permettre au pouvoir politique d'user sans contrainte d'un état d'urgence dévoyé de sa mission proclamée de lutte contre le terrorisme, pour mettre au pas le pays, ses syndicalistes et militants, et assigner à résidence la pensée critique. C'est justement parce que ces attentats ont profondément et durablement meurtri le pays qu'il est urgent de penser, de débattre des causes et raisons qui ont pu pousser des individus, une organisation, à commettre des crimes d'une telle atrocité. Notre revue est résolument décidée à mener le débat, à soulever les questions posées par ce nouvel âge d'incertitude, d'insécurité, aux risques de dérives multiples qui nous est promis, hors et dans nos frontières.

Les réflexions d'ordre politique, sociologique, historique ou culturel sont indispensables bien qu'aucune ne permette à elle seule – c'est l'évidence – d'expliquer et de comprendre de tels événements. Comment, aussi, ne pas penser le phénomène, semble-t-il appelé à durer, des attentats terroristes sans questionner le rôle joué par la France dans le monde, ses choix géopolitiques, les métamorphoses et permanences de sa politique extérieure ? Nous ne sommes pas naïfs : les motivations des terroristes ne se résument en aucune façon à un affrontement géopolitique. La multiplication des attentats sanglants au Cameroun, au Burkina-Faso, en Somalie, dans les marchés syriens ou irakiens, suffit à délégitimer la théorie d'une vengeance anti-impérialiste de Daech ou de ses frères ennemis d'Al-Qaïda. C'est bien l'humanité dans ses contradictions, sa diversité, son universalité qu'ils cherchent à détruire. Mais, est-ce parce que les assassins fanatiques affirment cyniquement vouloir faire payer au peuple français les aventures guerrières de son gouvernement qu'il faudrait s'arrêter de les penser et, plus largement, de penser le rôle joué par la France dans les déséquilibres mondiaux ? Sixième puissance mondiale, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU disposant d'un droit de

veto, présent sur des dizaines de théâtres de guerre, parfois à l'initiative de celles-ci comme en Libye ou au Mali, notre pays, par son activité internationale, est placé aux premières lignes des transformations de la géopolitique mondiale. Son activité commerciale intense, les prébendes économiques et intérêts énergétiques défendus par sa classe dirigeante le placent au cœur de la prédation capitaliste qui se déploie à l'échelle du monde. Ceci n'est pas nouveau. Mais manifestement, depuis plusieurs années, un virage s'est opéré. L'image de la France dans le monde s'est singulièrement dégradée au rythme des interventions et changements de stratégie décidés par ses exécutifs successifs. Cette dégradation est particulièrement sensible dans le monde arabe et dans l'ensemble du Moyen-Orient. La position complaisante avec Israël lors de la dernière guerre menée dans les territoires occupés de Palestine et à Gaza aura laissé des traces dans le monde arabe et bien au-delà. Tout comme les positions interventionnistes dans le conflit syrien qu'elle fut bien seule à tenir au sein de Conseil de sécurité de l'ONU, le soutien policier promis au régime en déroute de Ben Ali ou celui accordé, à coups de contrats d'armement, au régime militaire égyptien.

Ces positions nouvelles se doublent d'alliances intolérables avec les monarchies théocratiques du Golfe, inspiratrices du fanatisme religieux dont se réclament les terroristes, et dont le travail de sape des décennies durant contre tous les mouvements progressistes de la région, avec le soutien actif des États-Unis, aura eu des effets catastrophiques. Ce virage s'opère au prix d'une distance domageable avec l'Iran, puissance incontournable de la région. Il n'est pas non plus étranger à la distance prise avec l'allié historique russe, avec des conséquences redoutables dans la résolution de conflits majeurs, en Ukraine comme en Syrie. Cette politique est légitimée au nom d'intérêts économiques bien compris. Ce sont essentiellement eux qui dictent la politique extérieure de la France sur le vaste continent asiatique, réduit à une réserve de main-d'œuvre et de capitaux bon marché.

Ce changement récent de stratégie aura été un carburant redoutablement efficace à la propagande djihadiste. D'autant qu'il s'est effectué au nom de la défense d'un hypothétique « camp occidental », confirmée par la réintégration de la France au sein du commandement intégré de l'OTAN,

amorcée par Nicolas Sarkozy et devenue totale sous le mandat de François Hollande. « Je n'ai pas peur de dire que nos alliés et nos amis, c'est d'abord la famille occidentale », clamait Nicolas Sarkozy en 2007, en plein mandat bushiste, au moment même où « l'allié occidental » nord-américain menait une guerre illégitime causant les fractures et déséquilibres dont nous payons, et pour longtemps encore, les pots cassés. L'opposition de la France à cette folie guerrière fut d'ailleurs son dernier éclat sur la scène mondiale. Mais au-delà du Proche et Moyen-Orient, c'est en Europe même que la France déçoit, incapable de peser pour une réorientation des politiques européennes, de peser pour faire respecter les choix démocratiques du peuple grec laissé à l'abandon face à ses créanciers tortionnaires, ou de réaffirmer son rôle de lien entre les pays du nord et du sud du continent. Notre pays ne brille plus par sa politique extérieure, longtemps non alignée. Cette politique que l'on a pu appeler « gaullo-mitterrandienne », certes non dénuée d'arrière-pensées impérialistes, notamment sur le continent africain, lui avait permis de tenir une position d'équilibre dans bien des conflits.

La France redéfinit son positionnement géopolitique au moment où s'intensifie la mondialisation capitaliste et se multiplient les foyers de guerre, où s'intensifie le contournement des souverainetés populaires par la prolifération des traités de libre-échange, où l'Europe vit une crise multifactorielle majeure et se recompose autour de son cœur économique rhénan.

Dans ce contexte, il est urgent d'aider notre pays à retrouver une voix indépendante, de l'aider à redevenir un pont entre l'Europe du sud et du nord, entre les deux rives de la Méditerranée. La France a les capacités de devenir actrice d'une nouvelle mondialisation assise sur des principes de coopération, de paix, et de respect des souverainetés populaires. Sa vocation universaliste, offerte par les révolutionnaires de 1789 et 1793, reste une arme puissante pour penser ce nouveau rôle.

À nous de nous y engager. ■

*Clément Garcia est rédacteur en chef de *La Revue du projet*. Il a coordonné le présent dossier.

REPENSER NOTRE PLACE ET NOTRE RÔLE DANS UN MONDE À CHANGER

La politique étrangère de la France sous François Hollande ne s'est pas inscrite en rupture avec celle de son prédécesseur Nicolas Sarkozy. Elle n'a même jamais tenté de le faire. Ses grandes orientations obéissent à une logique, anachronique, de puissances.

PAR **LYDIA SAMARBAKSH***

Selon notre ministre des Affaires étrangères, « nous vivons une époque dangereuse parce que les piliers de l'ordre international sont de plus en plus remis en question ». Et dans un monde où aucune puissance n'est « suffisamment dominante pour imposer des solutions » (autrement dit, pour s'imposer unanimement, et « c'est ce qui explique pour une large part la multiplication des crises qui durent », affirme Laurent Fabius), la France se veut une « puissance d'influence » (notion largement inspirée de celle, états-unienne, de *soft power*)

qui se détermine en fonction de ses intérêts stratégiques ou économiques immédiats, de ses alliances (en premier lieu, l'Union européenne et l'OTAN) et de ses ambitions dans une mondialisation de l'économie capitaliste dont elle veut tirer avantage. Intérêts, alliances et ambitions se conditionnent les uns les autres, s'entremêlent parfois et produisent aussi des contradictions dans lesquelles s'enferment l'Élysée et le Quai d'Orsay. Or ni les intérêts de la France, ni le jeu des alliances et encore moins ses ambitions ou sa vision de la mondialisation dominée par les marchés ne sont l'objet d'un débat politique et citoyen.

PRIORITÉ À L'ÉCONOMIE

François Hollande a présidé à un renforcement du caractère atlantiste mais aussi opportuniste de cette politique étrangère française qui, dans un même mouvement, s'est militarisée et focalisée sur une priorité, l'économie, et plus précisément le libre-échange, motivée par la conquête de parts de marché à l'international et, il faut le souligner, l'attraction d'investisseurs étrangers en France – une priorité « qui s'est imposée d'elle-même » tant elle est liée au pacte de responsabilité et son credo de « croissance, compétitivité et simplification », et liée aux choix européens de ►

► « renforcement de la zone euro, de la gouvernance économique et monétaire de l'Union économique et monétaire ». Priorité à l'économie assumée pleinement depuis le rattachement au Quai d'Orsay du commerce extérieur et du tourisme.

« Je pense que l'on ne peut pas avoir une politique étrangère forte, solide, si on n'a pas une puissance économique forte », déclarait Laurent Fabius, aux « Rencontres Quai d'Orsay-Entreprises » de Paris, le 8 avril 2014. La puissance de la France que le ministre, suivant les lignes énoncées par le *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale* (avril 2013), définit par ses capacités toutes militaires de « dissuasion » (nucléaire), de « projection » (interventions étrangères) et de « renseignement », serait donc déterminée par le primat de la place du pays dans l'économie capitaliste mondiale sans remise en cause de ses logiques et de ses effets.

UNE LISTE IMPRESSIONNANTE DE RENONCEMENTS

L'alliance atlantique, la participation active de la France dans le commandement de l'OTAN et le renforcement de sa relation avec les États-Unis, sont vus comme des « conditions plus que jamais nécessaires » pour « la mise en place d'un ordre mondial du XXI^e siècle », insistait le ministre en mai 2014 dans une conférence à Washington. Cette relation, déterminante, demeure pourtant marquée par son caractère paradoxal de connivence, de vassalité et de compétition comme l'ont par exemple montré à la fois l'affaire de l'espionnage (industriel et politique) de dirigeants français par la NSA et la gêne, le silence et la paralysie des autorités françaises devant ces révélations. C'est que la politique américaine demeure quoi qu'il arrive le cadre auquel il convient d'« ajuster notre diplomatie et notre outil militaire » (*Rapport d'information sur les évolutions stratégiques des États-Unis*, Sénat, 9 juillet 2014).

Promouvoir une nouvelle hiérarchie internationale consisterait dès lors à adapter « le cadre multilatéral aux changements du monde » pour imposer aux pays émergents « l'évolution que constituent la « responsabilité de protéger » instaurée par l'ONU et la limitation de la souveraineté dans certaines situations ou pour faire face à certains enjeux » (Laurent Fabius, discours à l'École polytechnique, Paris, 25 juin 2013) – changer pour ne rien changer, donc, des logiques de domination et en exigeant des renoncements à même d'affaiblir les États alors qu'il s'agi-

rait de renforcer la puissance publique et de construire du commun qui respecte les singularités et les souverainetés.

Laurent Fabius aurait, dit-il, défini quatre lignes d'action de la politique extérieure de la France : « la paix, la planète, l'Europe, la croissance » mais il n'est jamais question d'entendre la voix des peuples en lutte pour leurs droits, leur dignité. À un an du terme du mandat de François Hollande, le bilan de cette action est pour le moins discutable, et la liste des renonce-

« La prévention et la résolution politique des conflits passent désormais à l'arrière-plan de l'action internationale d'une France qui est devenue depuis 2012 l'un des pays les plus interventionnistes. »

ments est longue.

« Nous pensons que la diplomatie, sans la possibilité d'utiliser la force, n'existe pas, de même que la force sans le risque d'exposer des hommes n'existe pas non plus. » (L. Fabius, avril 2014) c'est dire à quel point la prévention et la résolution politique des conflits passent désormais à l'arrière-plan de l'action internationale d'une France qui est devenue depuis 2012 avec ses interventions au Mali, en Centrafrique, en Irak et en Syrie, et peut-être bientôt en Libye, l'un des pays les plus interventionnistes. Au point, d'ailleurs, que dans ses vœux aux Français du 31 décembre 2015, le chef de l'État ne prononce pas une seule fois le mot de « paix ». Les actions terroristes sur le sol français revendiquées par l'Organisation de l'État islamique auront renforcé dans l'esprit de François Hollande et de son gouvernement, qui ont décrété que notre pays était « en guerre », une conception « néoconservatrice » des relations internationales, pétrie d'une vision culturaliste de l'état du monde (le « choc des civilisations »), dont il est urgent de s'extraire.

MISER SUR LES PEUPLES POUR OUVRIR DES PERSPECTIVES

Les bouleversements du monde sont profonds, complexes mais ils sont les produits de choix politiques et quand le ministre ou le président se cantonnent au constat d'un panorama mondial chaotique et menaçant, ils ferment la porte à tout espoir de changement alors que ces bouleversements appellent à « miser sur les peuples », sur les

sociétés, en appuyant leurs capacités d'impulser des politiques dotées au plan national, régional comme international de perspectives de transformation et d'émancipation, d'égalité, de justice, de solidarité qui ouvrent les chemins de la paix.

Il conviendrait pour définir la politique extérieure de notre pays de nous interroger, pour agir sur elles, sur les causes des graves inégalités socio-économiques, de l'affaiblissement et de l'effondrement d'États, de la résurgence des nationalismes,

des ethnicismes, des intégrismes, de la corruption, du défi climatique et des conflits, guerres et attentats qui entraînent des migrations (60 millions de personnes déracinées recensées en 2014 par le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies). À persister de considérer qu'il est impossible d'agir sur ces causes – à savoir : le développement du libre-échange, de la dérégulation, de la déréglementation, la financiarisation des économies, l'accaparement des ressources, la course aux armements – qui créent les insécurités de tous ordres, et à ignorer les mouvements positifs du monde, à les négliger, les dirigeants de la France réduisent notre nation à une forme d'impuissance quand il s'agirait de repenser notre place et notre rôle dans un monde, et une Union européenne, à changer pour le meilleur par la reconquête des pouvoirs afin de placer les moyens économiques et financiers au service de logiques de développement humain, social et écologique.

Au lieu du jeu des alliances et de la compétition, il s'agirait de penser les relations internationales et européennes de la France dans le cadre de partenariats réciproquement avantageux et basés sur des principes de solidarité et de complémentarité. L'interdépendance, présentée comme un danger permanent, constitue en fait un socle sur lequel bâtir des solidarités à condition de l'émanciper des logiques de domination capitaliste et de conforter la souveraineté et les droits des peuples et des citoyens.

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE PAIX, DE CO-DÉVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITÉ

Transformer la mondialisation, transformer la nature même des relations internationales, soutenir les mouvements émancipateurs des sociétés pourraient constituer les trois axes d'une politique extérieure progressiste. Nous émanciper, en commençant par agir pour la dissolution de l'OTAN, « du carcan idéologique de "l'occidentalisme" nous permettrait de repenser librement, avec créativité, nos politiques de partenariats, d'investissements et d'aide publique au développement, et d'être à l'initiative d'audaces politiques dont le monde a besoin : qu'il s'agisse de dénucléarisation, de lutte contre le réchauffement climatique, de lutte contre les inégalités sociales et économiques, d'instauration de biens communs universels » (Pierre Laurent, novembre 2014). Il s'agirait dès lors de concevoir une politique de paix, de co-développement et de

solidarité en se fixant trois priorités. Mener la bataille pour la refondation de l'Union européenne pour combattre les inégalités et en faire un espace émancipateur de coopération et de paix, une union « à géométrie choisie » de peuples et nations libres, démocratiques et souverains. Une Europe solidaire et démocratique, une autre Europe, pour agir sur la mondialisation capitaliste et la transformer. Promouvoir l'avènement du multilatéralisme et la démocratisation de l'ONU, garante de notre sécurité collective, par la réaffirmation de sa Charte et de ses missions et principes fondateurs : la prévention des conflits par le traitement prioritaire des inégalités et injustices sociales et économiques, la protection des travailleurs et de leurs droits, la résolution politique des conflits, la promotion universelle des droits sociaux, écologiques et démocratiques, la promotion des biens communs universels (l'eau, l'énergie, les connaissances) et des libertés fondamentales dont la liberté de circulation, la solidarité devant les grands défis cli-

matiques et écologiques du siècle en faisant reculer significativement l'emprise des marchés financiers.

Travailler activement et soutenir l'émergence d'espaces régionaux inclusifs de coopération et de sécurité collective, sous supervision de l'ONU, voués à la lutte contre les inégalités, à la démilitarisation, la dénucléarisation et au désarmement, et à l'avènement de nouveaux modes de développement et de production parties prenantes de la transition écologique.

Au fond, mettre en œuvre une politique de paix, c'est être à l'écoute des aspirations et mouvements populaires dans notre pays et dans le monde et vouloir apporter « une contribution (progressiste) à la transformation du mode d'existence de l'humanité » (Étienne Balibar, août 2015). ■

*Lydia Samarbakhsh est membre de l'exécutif national du PCF. Elle est responsable du secteur International du PCF.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA FRANCE

Citoyens et salariés, avec leurs associations et leurs syndicats, leurs élus, doivent s'emparer de manière plus permanente, plus tenace des enjeux découlant des politiques européennes pour éviter que l'influence française continue de diminuer au sein de l'Union européenne. En tant que membre fondateur de l'Union européenne, la France a une responsabilité particulière dans le débat européen, au service des peuples.

PAR **PATRICK LE HYARIC***

S'il est vrai que la France seule ne peut prétendre réorienter la construction européenne, rien ne peut se faire sans elle et encore moins contre elle.

Elle pourrait donc en appelant aux travailleurs et aux peuples, en impulsant un véritable débat sur les enjeux sociaux, démocratiques, environnementaux, remplacer cette Europe de l'austérité par celle d'un pacte social et environnemental ; une Europe des biens communs avec la création et le développement de nouveaux services publics, une Europe de la paix et de la coopération et non celle des tensions et des guerres ; une Europe accueil-

lante pour celles et ceux qui fuient aujourd'hui les guerres, les violences et la misère.

Il n'en est rien ! Car les pouvoirs successifs ont décidé, non seulement de se plier aux injonctions européennes, mais de participer directement à les édicter au sein du Conseil européen et de la commission européenne.

Si les citoyens, les salariés, avec leurs associations et leurs syndicats, leurs élus, n'arrivent pas à s'emparer de manière plus permanente, plus tenace des enjeux découlant des politiques européennes, il est à craindre que l'influence française continue de diminuer au sein de l'Union européenne. En s'alignant sur les normes antisociales européennes, sur la loi de la « concurrence », des « privatisations »

et le « tout sécuritaire », notre pays ne rend pas service à un projet européen de progrès.

AFFAIBLISSEMENT DU POIDS DE LA FRANCE DANS LES INSTITUTIONS

D'autre part, il faut avoir conscience que depuis la réunification de l'Allemagne, ce pays est devenu la première puissance démographique et donc mécaniquement le pays le plus puissant au sein des institutions européennes. Et les élargissements successifs aux pays d'Europe orientale ont encore agrandi la sphère d'influence de l'Allemagne. Ceci est encore renforcé par une utilisation de moins en moins importante de la langue française considérée hier comme la langue ►

► diplomatique entre fonctionnaires européens et entre responsables politiques qui est aujourd'hui remplacée par l'usage de l'anglais. Cet affaiblissement, presque mécanique avec les élargissements, aurait pu être comblé par des initiatives politiques, par une présence forte dans les institutions, y compris au parlement européen, disposant d'un peu plus de pouvoir avec les traités.

phique, est aujourd'hui aussi influente au sein de cette assemblée que des pays comme l'Espagne ou la Pologne, qui ont pourtant moins de députés européens.

QUELLE ACTION DE LA FRANCE EN EUROPE ?

La combinaison de l'acceptation des traités de Maastricht puis de Lisbonne, la mise en place de l'Organisation

ne se passe plus grand-chose dans les institutions chargées de ce projet.

Le projet politique européen porté par la France est aujourd'hui presque inexistant. Le projet de réorientation de la construction européenne est abandonné.

La proposition numéro 11 du programme du candidat François Hollande s'engageait pour « un pacte de responsabilité de gouvernance et de croissance pour sortir de la crise et de la spirale d'austérité ». Cela visait à ne pas mettre en œuvre le traité budgétaire qui avait été affublé du nom de « Merkozy ». Ceci s'est conclu par la vague décision d'un pacte, soi-disant de croissance, doté de 120 milliards d'euros dont on ne trouve trace nulle part.

Avec de petites nuances, l'alignement français sur les positions de l'Allemagne a été flagrant cet été lors des négociations sur l'avenir de la Grèce.

On ne peut pas être plus influent que celui dont on porte le projet. Et, aujourd'hui, le projet européen de la France est, faute d'initiatives et d'ambitions, celui de l'Allemagne conservatrice. Pourtant, ce devrait être le moment de nouvelles initiatives alors que la crise européenne, la contestation même de toute idée de projet européen, s'amplifient dangereusement. Qu'il s'agisse de la crise sociale et économique, celle des migrants, les chantages de la Grande-Bretagne, la non-résolution de questions liées aux dettes, la violation par plusieurs pays des valeurs fondamentales des droits humains.

En tant que membre fondateur de l'Union européenne, la France a une responsabilité particulière dans le débat européen, au service des peuples. Or, sa seule initiative récente a consisté à demander, le 17 novembre dernier, l'activation de l'article 42-7 du traité de Lisbonne pour obtenir l'engagement d'autres pays dans ses interventions militaires extérieures.

DE POSSIBLES AXES D'ACTION

Le président de la République pourrait mettre les paroles qu'il a prononcées au congrès de la Confédération européenne des syndicats qui s'est

« Avoir refusé de tenir compte du NON majoritaire français au projet de traité constitutionnel, a affaibli notre pays au lieu de faire respecter son peuple. »

Or, depuis le départ de Jean-Claude Trichet de la Banque centrale européenne, en 2011, les Français n'occupent plus de poste de dirigeant au sein de l'Union européenne, en dehors du poste de commissaire, qui est garanti par les traités. Au niveau inférieur, ce sont les Allemands qui occupent les fonctions les plus importantes : secrétaire général du Conseil, secrétaire général du parlement européen et chef de cabinet du président de la Commission européenne. Une présence française au sein des cabinets des commissaires et des postes d'encadrement corrige un peu cette situation.

Au sein du parlement européen, les effets sont plus nets. Aux élections européennes, la France a été le seul pays d'Europe à placer en tête des suffrages un parti d'extrême droite qui prône la sortie de l'Union, avec 24 députés.

S'agissant des responsabilités au sein du parlement européen, 26 députés français exercent actuellement des responsabilités importantes (voir tableau ci-dessous). C'est moins que l'Italie avec 29 postes, le Royaume-Uni, avec 28 et surtout l'Allemagne avec 56 postes, soit plus du double de la France.

La France, 2^e puissance économique de l'Union, 2^e puissance démogra-

mondiale du commerce et le développement de la mondialisation capitaliste dans laquelle la France a été de plus en plus insérée, a conduit les gouvernements successifs, à adopter toujours plus les normes de l'ultralibéralisme. Avoir refusé de tenir compte du NON majoritaire français au projet de traité constitutionnel, a affaibli notre pays au lieu de faire respecter son peuple.

La dernière initiative majeure de la France en Europe, lancée par Nicolas Sarkozy lors de la présidence française de l'Union européenne en 2008, a été la création d'une Union pour la Méditerranée. L'idée aurait pu être porteuse d'avenir en incluant nos voisins du Sud dans un espace de coopération et de partenariat sur des projets communs. Mais, la mise en œuvre et la présentation qui en a été faite à nos partenaires européens, ont été catastrophiques. Les pays non-riverains et la commission étant exclus de cette nouvelle union. Ce projet a été torpillé par l'Allemagne qui ne voulait pas voir son rôle central au sein de l'Union remis en cause. De surcroît, un tel projet porté par l'un des seuls responsables politiques français à avoir approuvé l'intervention nord-américaine en Irak et à l'avoir initié en Libye, a rendu l'initiative suspecte. De fait, il

Répartition des responsabilités selon les pays

Nationalité	Présidence PE	VP PE	Présidence commissio	VP commissio	Présidence groupe	VP groupe	Coord teur	Total	Total députés
Allemagne	1	2	5	13	3	4	28	56	96
Espagne		1	2	4		5	7	19	54
France		1	2	9		6	8	26	74
Italie		2	3	6	2	2	14	29	73
Pologne		1	4	8		3	6	22	51
Royaume Uni			3	4	2	1	18	28	73

tenu à Paris, du 29 septembre au 2 octobre 2015, en accord avec ses actes pour une Europe sociale.

Ce pourrait être une base d'action populaire pour défendre et améliorer la protection sociale, permettre à chaque jeune de se former s'il le souhaite en vue d'une sécurité sociale du travail ; agir pour la refonte de la directive des travailleurs détachés ; accepter la directive sur le congé maternité ; porter le débat sur le rôle de la Banque centrale européenne et faire en sorte que les 1 100 milliards de création monétaire auquel elle procède servent vraiment à l'économie réelle, l'emploi et la transition écologique.

Elle pourrait aussi s'opposer au démantèlement des services publics et chercher au contraire à les développer à partir d'un fonds de développement humain, social et environnemental. Agir pour l'intégration de clauses sociales dans les politiques communes. Se désengager des négociations en cours sur le traité de libre-échange transatlantique et le projet de démantèlement des services, baptisé TISA, *Trade in Services Agreement* (accord sur le commerce des services). Elle pourrait reprendre le partenariat euro-Méditerranée sur de nouvelles bases pour un co-développement commun, éloignant les guerres comme

moyen de résolution des conflits ; porter plus haut le droit international pour reconnaître la Palestine

C'est au peuple dans sa diversité, aux syndicats, aux associations, aux élus progressistes, de faire entendre une autre voix de la France et de rechercher les alliances et les solidarités nécessaires pour que notre pays joue un nouveau rôle au service des peuples et du bien commun. ■

*Patrick Le Hyaric est membre du comité de projet, responsable du projet européen. Il est député européen (GUE-NGL).

HISTOIRE RÉCENTE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

D'une politique extérieure fondée sur « une certaine idée de la France » du général de Gaulle au G7 d'Évian de juin 2003.

ENTRETIEN AVEC FRANCIS WURTZ*

C'est devenu un lieu commun d'affirmer que le général de Gaulle a inspiré les institutions de la Ve République française. Peut-on en dire autant pour notre politique extérieure ? Quels ont été les effets pratiques de sa vision des relations internationales ? Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing se sont-ils inscrits dans ses pas ?

Le général de Gaulle fut l'inspirateur d'une politique extérieure fondée sur « une certaine idée de la France ». Autrement dit la « grandeur » : selon lui, « La France (n'était) réellement elle-même qu'au premier rang » ! Et donc, logiquement, l'indépendance du pays vis-à-vis de tous ceux qui prétendaient limiter sa liberté de choisir son destin : à la fois les États-Unis (même s'il s'est toujours situé dans le « camp occidental » au moment des crises les plus aiguës) et la Communauté européenne. Fort d'une légitimité exceptionnelle due au rôle qu'il a joué dans la Résistance, il s'est attaché à traduire cette ambition au travers d'une série d'actes politiques de si grande portée qu'ils ont imprégné l'identité du pays, dans la durée, rendant longtemps passablement difficiles les revirements souhaités par ses successeurs.

Mesurons ce qu'a représenté en 1966 le retrait de la France du commandement militaire intégré de l'OTAN, accompagné de l'exigence de fermeture de ses trente bases alors installées sur notre territoire et du départ des dizaines de milliers de soldats et personnels de l'Organisation ! Ou bien le « Discours de Phnom-Penh » dans lequel de Gaulle condamne avec véhémence la guerre américaine au Vietnam « de plus en plus menaçante pour la paix » et affirme sa certitude qu'il n'y aura « pas de solution militaire » à ce type de conflit ! Initiatives pionnières encore que la reconnaissance de la Chine, ou bien l'ouverture d'un dialogue structuré avec le leader de l'autre « camp » de l'époque : l'Union soviétique. Notons encore sa

notamment sur l'Europe, en particulier en levant le veto gaulliste à l'adhésion de la Grande-Bretagne, en qui le général voyait « le cheval de Troie des Américains ». Quant à Giscard, atlantiste assumé, il symbolisa la première vraie rupture avec l'héritage gaulliste – ce qui a joué un rôle dans sa défaite en 1981.

En 1981, François Mitterrand est le premier Président de gauche de la V^e République à être élu. La politique extérieure française s'en est-elle ressentie ? Une politique extérieure que l'on pourrait qualifier de « gauche » a-t-elle été appliquée ?

Au début, on pouvait l'espérer ! Ce qu'on appelle son « Discours de Cancun » fut, à cet égard, cinq mois

« Mesurons ce qu'a représenté en 1966 le retrait de la France du commandement militaire intégré de l'OTAN. »

« politique arabe » et notamment l'invitation faite à Israël (jugé « sûr de lui et dominateur ») de respecter « les Arabes, qui sont ses voisins et le resteront pour toujours ». Pompidou opérera un début de recentrage,

après l'élection de Mitterrand, un morceau d'anthologie, un vibrant plaidoyer en faveur de nouvelles coopérations Nord-Sud, une bouffée d'oxygène progressiste : « Salut aux humiliés, aux émigrés, aux réfugiés ►

► qui veulent vivre, et vivre libres [...] À tous les combattants de la liberté, la France lance son message d'espoir ! » La déception sinon l'amertume n'en furent que plus profondes, par la suite, pour ceux (dont moi-même) qui ont, sur le moment, cru à cet engagement solennel. Tout au long de ses deux

contre la guerre (en Europe), il n'hésite pas à encourager l'Irak à affronter l'Iran, puis... à engager la France dans la guerre du Golfe ! Laissons-lui quelques actes qui ont fait honneur à la France, comme celui d'avoir permis par deux fois à l'armée française d'évacuer Yasser Arafat, en danger de

Gaulle. Sans doute s'explique-t-elle d'abord par, sinon une certaine proximité, du moins une bonne connaissance de l'Irak et du Proche-Orient de la part des diplomates, experts (et hommes d'affaires) français : Chirac ne croit pas à la fable de l'existence d'armes de destruction massive dans l'Irak de 2003. Il mesure combien le groupe de pression néoconservateur américain est irresponsable et sait parfaitement que l'aventure militaire contre Saddam Hussein n'a rien à voir avec les raisons invoquées ; il est surtout convaincu que cette guerre va entraîner un embrasement de la région. Il ne lui est, en outre, pas indifférent de se sentir porté par une opinion publique française, européenne et internationale massivement opposée à cette guerre (Rappelons-nous l'impressionnante mobilisation mondiale du 15 février 2003 !) De là à oser tenir tête à Bush jusqu'à refuser de participer à sa coalition militaire

« Chirac ne croit pas à la fable de l'existence d'armes de destruction massive dans l'Irak de 2003. »

mandats, il fut ce « prince de l'ambiguïté » souvent décrié. Ainsi, aux propositions invitant à construire un « espace social européen » succédèrent la promotion de Jacques Delors au poste stratégique de président de la Commission et l'impulsion, sous l'égide de celui-ci, du grand tournant libéral du « Grand marché intérieur » suivi du Traité de Maastricht. De même, le mythique « Discours de la Baule » – mettant les dirigeants africains en demeure de démocratiser leur régime – s'accompagna d'une pérennisation de la « françafrique ». Inversement, alors qu'en 1983, il tient des propos de guerre froide au Bundestag (« les missiles sont à l'Est ; les pacifistes sont à l'Ouest »), il semble ne se résigner qu'à contrecœur, quelques années plus tard, à l'éclatement de l'Union soviétique. Ou encore, tout en tenant des propos émouvants et apparemment sincères

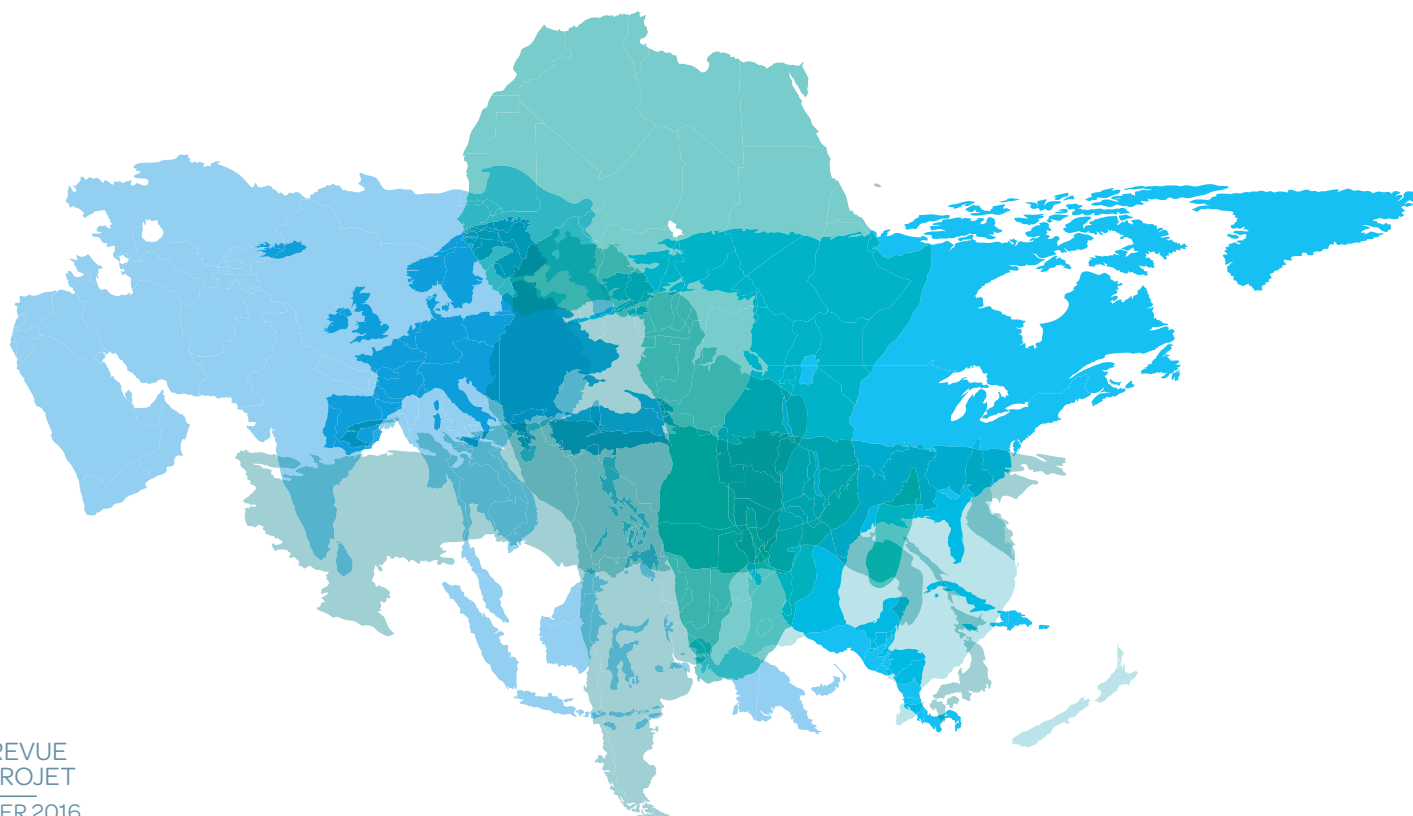
mort. Mais cela ne suffit pas pour faire de son long règne un modèle de diplomatie de gauche...

Le refus de Jacques Chirac d'intervenir en Irak en 2003 aux côtés des États-Unis a été un vrai coup de tonnerre politique. Comment expliquez-vous ce choix ?

« Malheureusement, dès le G7 d'Évian de juin 2003, le même Chirac tentera de se rabibocher coûte que coûte avec la Maison-Blanche. »

Je confirme que cette décision hautement stratégique provoqua en Europe et plus généralement en Occident une onde de choc comme on n'en avait plus connue depuis de

(voire à user, si nécessaire, de son droit de veto au Conseil de sécurité contre Washington), il y avait encore un grand pas à franchir ! Ce qui facilitera cette audace suprême est la position-



nement du chancelier Schroeder, qui venait de se faire élire sur une base vigoureusement anti-guerre : un « couple franco-allemand » uni, avec le soutien de la majorité des citoyens, pour défendre le rôle et les valeurs de l'ONU contre l'unilatéralisme et les solutions politiques contre la guerre, voilà qui se présentait comme un combat certes difficile mais qui avait

de la classe ! Malheureusement, dès le G7 d'Évian de juin 2003, le même Chirac tentera de se rabibocher coûte que coûte avec la Maison-Blanche. Il donnera également, dans les semaines suivantes, son feu vert à un texte de l'Union européenne intitulé *Stratégie européenne de sécurité* dans lequel on peut lire « qu'en agissant ensemble, l'Union européenne et les

États-Unis peuvent constituer une formidable force au service du bien dans le monde ». N'est pas de Gaulle qui veut. ■

*Francis Wutz est député européen honoraire (PCF).

Propos recueillis par Quentin Corzani.

UNE POLITIQUE D'ALLIANCES DANGEREUSE

Les alliances forgées par Paris constituent un cocktail explosif, peu prometteur de paix, et qui rend difficile la lutte antiterroriste.

PAR GAËL DE SANTIS*

Ces derniers mois l'ont montré. Les nouveaux alliés de la France ne montrent pas toujours leur plus beau visage. L'Arabie saoudite a, le 2 janvier, exécuté 48 personnes dont le dignitaire de la minorité religieuse chiite Nimr Baqer al-Nimr, attisant par là même les tensions avec l'Iran. Riyad s'était déjà illustrée, au cours de l'année précédente, en condamnant pour blasphème à mort le poète palestinien Fayad Ashraf et à mille coups de fouet le jeune Raef al-Badawi. Le jour même de la visite de François Hollande le 4 mai 2015, quatre personnes étaient décapitées sans que la France ne pipe mot. De même, les récents bombardements du régime autoritaire turc sur les villages kurdes ne sont pas dénoncés par Paris.

UNE DIPLOMATIE FRANÇAISE MERCANTILISTE

Certes, on ne fait pas de politique extérieure en suivant les revendications des ONG (Organisation non gouvernementale) dit le pouvoir. On défend des intérêts. Sur ce terrain, il est vrai que Paris enregistre quelques succès. Riyad achète des armes françaises et pourrait acheter des centaines de chars Leclerc, qui équipent déjà les Émirats arabes unis. Les pays du Golfe financeraient également le rachat des Mistral, initialement destinés à la Russie, par l'Égypte. Avec l'arrivée de Manuel Valls en 2014, le ministère logé au Quai d'Orsay a changé de nom : ministère des Affaires étrangères et du Développement international. L'allocution de Laurent

Fabius, le 15 octobre, devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères montre les nouveaux champs dans lesquels se déploie la diplomatie mercantiliste française. « En 2025, 25 % de nos effectifs diplomatiques se situeront dans les pays émergents du G20 et, en 2017, l'ambassade de France en

En contrepoint, les régimes, États qui ne s'intègrent pas au dispositif otanien, sont mis au ban, parfois d'ailleurs avec plus de vigueur à Paris qu'à Washington. Ainsi, la France a été l'un des derniers pays à vouloir réintégrer à la table des négociations sur la crise syrienne Bachar Al-Assad qui contrôle

« Le jour même de la visite de François Hollande le 4 mai 2015, quatre personnes étaient décapitées sans que la France ne pipe mot. »

Chine sera notre principale ambassade dans le monde », a prédit le ministre des Affaires étrangères. Dans un même mouvement, au niveau européen, Paris appuie la conclusion d'accords de libre-échange, avec l'Amérique latine récemment, bientôt avec les États-Unis.

Pour autant, le déploiement diplomatique chez les émergents ne contribue pas à une politique visant à rééquilibrer les rapports de forces internationaux, faisant plus de place aux peuples du Sud. Car les alliances forgées par Paris sont dictées par deux facteurs : l'intégration européenne et l'alignement sur l'OTAN. Le tout constitue un cocktail explosif, peu prometteur de paix, et qui rend difficile la lutte antiterroriste. Les Kurdes se battent sur le terrain syrien, en première ligne contre Daech et ne reçoivent que peu d'aide de la part des Occidentaux. C'est qu'il ne faut pas froisser la Turquie, économie émergente et deuxième armée de l'OTAN.

pourtant les forces armées nécessaires à la reconquête des territoires conquis par Daech. Sur le dossier iranien, Paris a joué le rôle de « méchant », quand Washington avançait sur la voie d'un compromis avec Téhéran. C'est le même type de raisonnement qui a existé sur le dossier ukrainien, où Paris n'a, dans un premier temps, pas voulu entendre que Moscou avait des intérêts chez son voisin et qu'un accord de libre-échange avec l'Union européenne (UE) ne pouvait être conclu dans le dos de la Russie. En soutenant l'éviction non constitutionnelle du président Viktor Ianoukovitch – il serait impossible que l'ensemble de la population ukrainienne ne se tourne pas naturellement vers l'Union européenne – les États de l'UE ont jeté de l'huile sur le feu en soutenant les nationalistes ukrainiens. Ils doivent maintenant réparer les pots cassés. ■

*Gaël De Santis est journaliste à *L'Humanité*.

REVENIR AUX FONDAMENTAUX

Peut-on passer d'une logique d'alliance à une logique de coopération ?

ENTRETIEN AVEC **BERTRAND BADIE***

Comment peut-on caractériser les interventions diplomatiques de la France ? Quelle est sa doctrine dans la zone du Moyen-Orient ?

Tout d'abord, il convient de ne pas oublier la profondeur de la rupture entre ce qu'était la politique arabe de la France et ce qu'elle est aujourd'hui. L'origine de cette politique remonte à cinquante ans quand le général de Gaulle avait fondé un vrai partenariat avec le monde arabe. Il considérait qu'un regard vers le Sud, dans une période de bipolarité, était gage d'indépendance et de souveraineté. De plus, ce partenariat répondait à son objectif de mettre un terme aux contentieux entre la République française et certains pays du monde arabe. Je parle bien évidemment ici des tensions relatives à la décolonisation ou au canal de Suez.

Cet effort de rapprochement s'est concrétisé de nombreuses manières. On peut penser aux nombreux voyages officiels de responsables arabes en France, mais aussi aux déclarations remarquées du général de Gaulle pendant la guerre des six jours, ou à une certaine façon de

fort écho dans le monde arabe. Cependant, et juste après ce succès, la politique internationale de la France au Moyen-Orient s'est rapprochée des États-Unis, validant par là même et de manière *ex post* l'intervention américaine en Irak. Cette dynamique s'est renforcée quand Chirac a renoué, à la faveur d'une visite d'Ariel Sharon à Paris, en juillet 2005, des relations fortes avec Israël alors que se dégradaient dans le même temps les relations de la France avec les organisations palestiniennes. Il ne faut pas oublier qu'au même moment le Hamas avait gagné les élections en janvier 2006 et que le gouvernement français n'avait pas voulu reconnaître cette nouvelle étape de l'histoire palestinienne.

La France de Jacques Chirac et les États-Unis de George Bush ont ensuite mis au point et soutenu, main dans la main, au Conseil de sécurité la résolution 1559 dirigée contre la présence syrienne au Liban et exigeant la démilitarisation du Hezbollah. Cette résolution engageait la France dans une perspective nouvelle : plus occidentale que française, solidaire avec Washington et qui se voulait désormais résolument interventionniste.

Orient. Effectuons un rapide tour d'horizon : elle ne peut certainement pas compter la Syrie d'Assad parmi ses amis, elle n'en a guère davantage aux marges du monde arabe, c'est-à-dire en Iran et en Turquie. Elle s'est en outre éloignée de la Palestine, et elle n'a jamais pu construire de vraies relations avec l'Irak. De ce fait ne subsistent comme alliés que l'Arabie saoudite et certains pays du Golfe. Le choix de Sarkozy s'était porté sur le Qatar, celui de François Hollande sur le régime saoudien.

Voilà qui représente quand même un danger certain, puisque l'Arabie saoudite est le leader d'un camp assez radical, très peu respectueux des Droits de l'Homme. Dès lors, moins que jamais, la France ne semble en mesure de jouer ce rôle qu'elle s'imaginait jadis, c'est-à-dire d'être le grand médiateur du monde arabe. En conclusion, la France intervient davantage, mais a de moins en moins de cartes dans son jeu.

Quelles sont les conséquences qu'a pu avoir ce changement paradigmatique ? Bien sûr loin de nous l'idée de tracer une ligne directe de causalité entre les événements tragiques que l'on a connus en novembre et nos interventions externes, mais plutôt de savoir dans quelle mesure elles ont pu accentuer des tensions par ailleurs déjà existantes en France ?

Vous avez raison de dire qu'on ne peut pas établir de relations de causalité directe. C'est important de le rappeler : il serait naïf de penser que cette forme nouvelle de violence, extrêmement brutale à laquelle nous sommes confrontés découle directement ou exclusivement des errements de la politique étrangère française.

Cependant, le bon sens conduit à faire plusieurs constatations. D'abord, on est bien obligé de noter que la France est, pour le moment, le pays occidental le plus visé dans les faits. Elle l'est aussi dans le discours dans la mesure où la communication de Daech lui réserve des propos choisis.

On ne peut pas ne pas remarquer qu'il y a une certaine corrélation entre ce visage diplomatique nouveau dont nous avons parlé précédemment et la violence que nous avons à essuyer. On ne peut pas oublier non plus que, dans le prolongement de l'intervention américaine en Irak en 2003, ceux des pays qui étaient visés par les vio-

« Moins que jamais, la France ne semble en mesure d'être le grand médiateur du monde arabe. »

rééquilibrer les relations entre la France, Israël et le monde arabe. De Gaulle avait aussi la volonté d'encourager le monde arabe à exister hors des deux superpuissances.

Tout ceci a eu une certaine durée. En effet aussi bien Georges Pompidou lors de la guerre d'octobre 1973 que Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand sont restés sur cette même ligne. Les choses ont commencé à changer avec Jacques Chirac. Et ce, assez paradoxalement puisque Chirac est gaulliste. On a certes, dans un premier temps, observé une certaine résistance de la vision gaullienne, notamment lors du voyage de Chirac à Jérusalem de 1996, lorsqu'il rabroua les policiers israéliens puis bien évidemment lorsqu'il s'opposa à la guerre en Irak. Cet acte a eu un très

Ce changement de ligne a été confirmé par Nicolas Sarkozy, ce dernier ayant en outre toujours été très proche d'Israël : il fut surtout amplifié par François Hollande qui a réclamé à plusieurs reprises une intervention occidentale concertée au Moyen Orient : en août 2013 contre la Syrie, accusée d'avoir fait usage des armes chimiques, puis à nouveau, et avec plus de réussites, contre Daech à partir de l'automne 2014.

La France s'est donc engagée dans une pente interventionniste qui s'accompagne d'une radicalisation d'un discours résolument opposé à l'Iran, et des relations qui ne se sont jamais révélées très positives avec la Turquie. Si bien qu'aujourd'hui, la France, tout en étant plus interventionniste, a finalement peu d'alliés au sein du Moyen-

lences terroristes de l'époque étaient aussi les puissances interventionnistes d'alors, comme l'Espagne et le Royaume-Uni, tous deux principaux alliés des États-Unis néoconservateurs.

Il y a là un faisceau de présomptions. Mais ce serait une erreur de se limiter à ce constat. Quand on raisonne sur des actions aussi dramatiques que celles que nous avons connues en

originel n'est pas cette vieille tendance propre aux puissances occidentales qui cherchent toujours à s'attribuer les conflits des autres. À partir du moment où il y a un conflit sur la planète les puissances occidentales n'ont de cesse de vouloir s'y impliquer. La grande question qui se pose à partir de là est de savoir si on peut réellement s'approprier des conflits qui naissent hors de nous. Ceux qui font

naïveté en pensant que, conformément aux thèses de Clausewitz ou de Schmitt, il y avait d'un côté des ennemis et de l'autre nos amis. Mais la réalité est en fait beaucoup plus complexe, car au Moyen-Orient, et nous le voyons tous les jours, les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis...

C'est le cas de l'Iran, pourtant l'ennemi de Daech, avec lequel nous rechignons à coopérer. L'Arabie saoudite, que nous tenons pour notre ami, a des liens forts avec les islamistes que nous combattons. Elle est de plus dans une situation d'opposition frontale avec l'Iran face à laquelle, je l'ai dit, nous avons les plus grandes difficultés à nous définir. Dès lors, plus on affirme des liens d'alliance avec des acteurs locaux, plus on se laisse piéger par une sorte de mécanique que l'on ne contrôle plus qui nous amène, sans même que nous nous en rendions compte, sur des champs de bataille et sur des positions qui ne devraient pas être les nôtres. Au nom de l'alliance avec l'Arabie saoudite, on s'affiche dans un camp au sein d'une guerre civile yéménite avec laquelle nous n'avons pourtant rien à voir. Au nom de cette fidélité avec Ryad, on continue de marquer de la méfiance à l'égard de l'Iran, avec qui, pourtant, on aurait intérêt à coopérer pour contenir Daech et les menaces qu'il représente. En somme, on s'installe, sans le contrôler, dans un écheveau qui finit par nous entraver.

Mais alors que faire ? Quel type de doctrine ?

Il faudrait revenir aux fondamentaux.

Quels sont-ils ?

C'est d'abord le multilatéralisme. Si la sécurité collective est mise en cause par la violence au Moyen-Orient, il appartient au multilatéralisme de réagir. Et de ce point de vue, les résolu-

« Chaque démocratie occidentale a parmi ses protégés et ses alliés des acteurs qui violent allégrement les Droits de l'Homme. »

novembre, il y a toujours deux composantes. Il y a probablement, nous venons de le voir, une composante géopolitique, liée aux rythmes des interventions des uns et des autres, mais il existe aussi sans aucun doute une composante sociopolitique, liée à la lecture que les djihadistes font de la société française, de ses institutions et de ses rapports à l'immigration.

Les événements de novembre dernier ont bien montré que les coups portés venaient d'individus qui appartenaient à la nation française, qui vivaient sur notre sol, et qui donc réagissaient à des situations nationales. Dans ce cas précis, l'intervention française en Irak et en Syrie ne jouait probablement qu'un rôle collatéral par rapport à cette tension que des entrepreneurs de violence comme Daech veulent utiliser et banaliser en opposant à l'intérieur de la société française les populations de sensibilité musulmane au reste de la population.

Revenons à la situation au Moyen-Orient. Comment redéfinir la politique étrangère de la France ? Sur quelle valeur pourrait-on la fonder ? Peut-on passer d'une logique d'alliance à une logique de coopération ?

Il existe de très nombreuses politiques étrangères, différentes et contradictoires, qui justifient leur existence en se référant aux Droits de l'Homme. Hélas ! Les Droits de l'Homme sont rarement les finalités réelles des politiques étrangères. Ils sont souvent instrumentalisés pour justifier *a posteriori* des choix politiques et stratégiques. C'est la raison pour laquelle chaque démocratie occidentale a parmi ses protégés et ses alliés des acteurs qui violent allégrement les Droits de l'Homme.

Élevons ensemble un peu le débat et demandons-nous d'abord si le péché

souche au Moyen-Orient ne sont pas nos conflits. Ils sont nés de situations qui sont propres aux États de la région. Daech n'est pas né d'une opposition à la France ou à l'Occident, mais de la transformation ratée de l'État irakien, notamment suite à l'exclusion de la communauté sunnite. Daech a pénétré en Syrie non pas d'abord pour frapper l'Occident, mais pour s'insérer dans une guerre civile qui n'était pas la nôtre. Alors bien sûr la stratégie de cette organisation s'est ensuite enrichie d'une dénonciation stratégique des Occidentaux parce qu'il est toujours rentable, pour ces entrepreneurs de violence, de montrer qu'il est le principal rempart à l'Occident croisé. Mais les racines du mal ne sont pas là : elles doivent être trouvées dans la décomposition des États et souvent des sociétés de cette région.

Ainsi, se positionner par rapport à ces conflits nécessite non plus d'en faire un élément d'une stratégie mondiale, mais à savoir les traiter tel qu'ils sont et non tels qu'on imagine qu'ils seraient devenus en écoutant nos fantasmes.

« Daech n'est pas né d'une opposition à la France ou à l'Occident, mais de la transformation ratée de l'État irakien, notamment suite à l'exclusion de la communauté sunnite. »

L'autre difficulté tient à l'insertion des puissances occidentales, et notamment de la France, dans ce jeu extrêmement complexe qui domine la conflictualité du Moyen-Orient. Cette insertion s'est faite avec une certaine

tions récentes du Conseil de sécurité vont dans le bon sens. Il faut bien comprendre, une fois pour toutes, que ce ne sont pas les interventions de puissance qui peuvent mettre fin à ces conflits. Au contraire, partout où ►

► elles se pratiquent, elles aggravent les tensions et les violences. C'est au fond le multilatéralisme, sous mandat des Nations unies et à partir du contrôle du Conseil sécurité, qui doit agir. Il ne faut pas oublier que le Conseil de Sécurité et, d'une façon générale le système onusien, n'est revenu au Moyen-Orient qu'après des décennies d'absence ou de quasi-absence. Les deux dernières résolutions sur la Syrie, prises en décembre dernier, sont donc un changement par rapport à une très longue histoire d'unilatéralisme et d'interventions de puissance.

Le deuxième fondamental repose sur la confiance que l'on doit faire au traitement régional du conflit. Nous avons été en Europe – et ce pendant des siècles – le champ de bataille du monde. Aujourd'hui, ce champ n'est plus en Europe, mais au Moyen-Orient. Ce sont donc aux acteurs régionaux d'agir. Si ces acteurs ne sont pas présents pour assurer la solution de ce conflit, n'importe quelle autre solution risque d'être fragile et probablement inefficace. Il faut régionaliser ce conflit et se tourner vers les puissances qui ont une véritable entrée sur ces champs de bataille. Je pense, mais avec des perspectives

totalement différentes à l'Arabie saoudite, à l'Iran et la Turquie. Ils ont, de fait, davantage de clés pour résoudre ce conflit que les puissances européennes.

Troisième fondamental, il faut comprendre que toute paix ne se construit pas par la guerre. Le recours à l'instrument militaire face à des conflits de cette nature n'a jamais eu d'aboutissement favorable : ni au Moyen-Orient, ni en Asie centrale, ni en Afrique. Si les sociétés concernées connaissent des conflits si profonds, c'est parce qu'elles souffrent d'un défaut de politique et d'institution, et d'un sévère processus de décomposition sociale. C'est donc un traitement social et politique qui doit être pensé et promu. Tant que la minorité sunnite d'Irak sera brimée et exclue, elle n'aura aucune chance de revenir dans le giron d'un État-nation irakien. Tant que les différentes parties du conflit syrien ne sont pas associées à une solution, nous n'aurons aucune chance de voir la violence cesser. Il faut bien comprendre que le canon répond au canon, mais que le canon ne permet pas de répondre aux questions sociales non traitées.

Enfin le quatrième fondamental, par ailleurs indispensable à toute paix,

c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On voit bien que, dans la géographie du grand Moyen-Orient, il y a en particulier deux peuples qui n'ont jamais pu faire triompher leurs droits : les peuples kurde et palestinien. Leur situation est cependant différente. Le peuple kurde a toujours vécu sous la domination d'États non kurdes qui leur reconnaissent de moins en moins le droit à être. Quant aux Palestiniens, leur situation est sensiblement autre, en cela qu'ils ont été chassés et exclus de leurs propres terres par un processus de colonisation très majoritairement venu de l'extérieur. De ce point de vue, la question palestinienne est l'une des rares survivances formelles du colonialisme des XIX^e et XX^e siècles. Il importe que la France, comme tous les États qui ont souscrit à la charte des Nations unies, dise que le droit est le juste, en faveur des populations kurdes comme en faveur du peuple palestinien. ■

*Bertrand Badie est politiste. Il est professeur de sciences politiques à Sciences-po.

Propos recueillis par Alexandre Fleuret.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

L'important élargissement de l'Union européenne (UE) aux pays d'Europe centrale et orientale en 2004 a accentué les dérives d'une construction européenne marquée par l'extension progressive d'un espace de libre-échange impliquant la mise en concurrence de modèles sociaux tirés vers le bas et la mise en œuvre d'une PESC-PESD (politique extérieure et de sécurité commune – politique européenne de sécurité et de défense), caractérisée par la compatibilité (gravée elle aussi dans le marbre des traités) avec l'OTAN. Dans le processus d'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ou aux pays des Balkans occidentaux, l'adhésion à l'OTAN a précédé celle à l'Union européenne. Dès 2003, l'UE institue une politique de voisinage avec les États de son pourtour Sud et Est n'ayant pas de vocation à entrer dans l'Union. Loin d'œuvrer à des politiques de coopération sur une base d'égalité et de réciprocité, elle met en place des partenariats favorisant une extension de sa zone d'influence sur la base d'une libéralisation économique très marquée. Dans son voisinage oriental, cette politique s'est caractérisée également par une tentative de pousser les pays de la Communauté des États indépendants issus du démantèlement de l'URSS, à des partenariats/coopérations de plus en plus poussés avec l'OTAN, ce qui a aggravé la confrontation avec la Russie, comme en Géorgie et en Ukraine. Toute ambition européenne propre, toute volonté de l'UE de pouvoir aspirer à jouer un rôle d'acteur indépendant dans le monde, est contrecarrée par cet alignement stratégique avec l'OTAN et les États-Unis. Les principes inscrits dans les traités d'Amsterdam (1997), de Nice (2001) préconisant une PESD destinée à « la prévention des

conflits », à la gestion des crises, définissant des « missions de force de combat », de « rétablissement de la paix » ont été définis en ce sens. Une « force de réaction rapide est créée à partir de 2000. Des structures d'association bilatérale comme les « partenariats pour la paix » visant à inclure les pays de l'UE non-membres de l'OTAN, dans cette visée stratégique atlantiste (l'Ukraine en fait partie depuis 1994), sont allées dans la même direction. La politique extérieure de la France, sa politique de défense dans le cadre de l'UE, ont elles-mêmes évolué en ce sens, notamment depuis la réintégration dans le commandement militaire intégré de l'OTAN en 2009, interdisant ainsi toute visée propre et indépendante et renforçant, au contraire, un interventionnisme militaire accru dans le cadre des objectifs stratégiques « otaniens ». Une alternative progressiste européenne doit voir le jour, qui permette dans une refondation de l'Europe, de ses institutions, de rompre avec les politiques à travers lesquelles la gouvernance actuelle de l'UE tente d'imposer de nouvelles régressions sociales, démocratiques et militaristes. Elle passe notamment par l'impulsion de nouvelles politiques de voisinage, redéfinissant un nouveau cadre de sécurité collective commune se dégageant de la tutelle de l'Otan et des contraintes ultralibérales d'un marché unique euroatlantique aux conséquences désastreuses pour les peuples de tout le continent européen.

*José Cordon est membre de la commission Relations internationales-Europe du Conseil national du PCF.

LA MONDIALISATION SERA CE QUE NOUS EN FERONS

Le fil conducteur doit être une approche solidaire et responsable en rupture profonde avec les dogmes mercantilistes, court-termistes et irresponsables en vigueur.

PAR FRANCIS WURTZ*

Faut-il avoir peur de la mondialisation ? La « démondialisation » est-elle une option ? Par-delà les querelles de mots, un débat serein et ouvert mais sans ambiguïté doit être mené à ce propos pour éviter que des préoccupations légitimes nourrissent des comportements régressifs. Le fond de la question n'est-il pas de bien distinguer ce qui, à notre époque, constitue une donnée irréversible de ce qui relève de choix stratégiques et de rapports de force ? Ce qui est irréversible, c'est avant tout l'interdépendance : aucun pays, fût-il le plus puissant d'entre eux, ne peut plus ignorer le reste du monde. Ce qui, en revanche, relève de choix – notamment, disons le mot : de choix de classe –, c'est la façon de gérer cette interdépendance. En imposant des rapports de domination et la mise en concurrence des peuples ou en choisissant une approche solidaire et responsable.

CHANGER LES ORIENTATIONS

Voici un exemple particulièrement révoltant d'une attitude à prohiber : un mythe à la mode consiste à voir dans l'Afrique subsaharienne « le nouvel eldorado » pour l'Occident. Pourquoi ? Parce que de sordides calculs ont établi que les décennies à venir verraient s'ouvrir, grâce à l'émergence d'une « classe moyenne solvable » dans cette région du monde, un marché de plusieurs milliards d'euros. Le fait que, dans cet « eldorado », 47,3 % des 15-24 ans sont au chômage (chiffres de 2011), que le nombre de pauvres (moins de 1,25 dollar par jour) y est en augmentation et que les inégalités territoriales s'y creusent dangereusement est le cadet des soucis de ces prédateurs ! Nous sommes là aux antipodes des exigences de notre époque !

Un autre exemple, tiré de l'actualité, est également éclairant : parallèlement à la poursuite des négociations

transatlantiques sur le TAFTA, la commission européenne examine en ce moment même la question de l'attribution à la Chine du statut « d'économie de marché », ce qui reviendrait à baisser ses barrières commerciales et à encourager les importations massives et le dumping social. On évalue à plus de trois millions le nombre d'emplois menacés dans l'Union européenne par cette déci-

« Ce qui est irréversible, c'est avant tout l'interdépendance : aucun pays, fût-il le plus puissant d'entre eux, ne peut plus ignorer le reste du monde. »

sion éventuelle ! En outre, cela irait totalement à l'encontre des mutations économiques et commerciales induites par la lutte contre les dérèglements climatiques (un mois après la COP21...). C'est bien de choix stratégiques qu'il s'agit. Pour faire simple, la mondialisation sera ce que nous saurons en faire. La question n'est pas d'en « sortir », mais de mener le combat pour en changer les orientations.

DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE RAPPROCHEMENTS

Une autre caractéristique de notre époque est, à cet égard, prometteuse : la révolution de la communication accentue spectaculairement le poids des sociétés, de citoyens associés ou organisés, dans la construction des rapports de force, à l'échelle nationale, régionale et

mondiale. Cela ouvre des perspectives d'action et crée des opportunités d'échanges et de rapprochements dont il faut apprendre à se saisir de façon plus offensive.

Dans ce contexte, la politique de coopération internationale que l'on peut souhaiter pour la France doit être en rupture profonde avec les dogmes mercantilistes, court-termistes et irresponsables en vigueur. Elle doit reposer sur une vision stratégique fondée sur le « développement humain durable ». On entend par là, notamment, la lutte contre les inégalités de développement, pour la promotion des capacités humaines, pour la gestion multilatérale des biens publics mondiaux, pour la prévention des conflits. Elle passe, dès lors, par une maîtrise des échanges associant tous les pays qui le souhaitent à une régulation respectant les intérêts légitimes de chaque partenaire – y compris son droit à fabriquer sur place ce qu'il consomme s'il en a la capacité. Dépasant les concepts traditionnels de libre-échangeisme versus protectionnisme, notre option est celle de travailler à l'émergence d'une nouvelle civilisation de partages à l'échelle de toute l'humanité. ■

*Francis Wurtz est député européen honoraire (PCF).

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.

Écrivez à revue@pcf.fr

QUE VIVE LA LIBERTÉ DE MIGRER

Le droit de migrer est essentiel dans un monde interdépendant. Sécuriser les parcours, dans le respect des droits de l'homme est un défi à relever pour la France comme pour l'Union européenne.

PAR **DOMINIQUE NOGUÈRES***

Parler de l'immigration relève d'une gageure tant les idées reçues sont fortes comme les manipulations et l'utilisation à des fins politiciennes dont elle fait l'objet.

LA VÉRITÉ DES CHIFFRES

Le 13 octobre 2015, l'INSEE a publié deux études qui rendent compte d'un pays où les mobilités sont de plus en plus importantes. La part de la population immigrée augmente, mais de façon très modérée.

Le solde migratoire s'élève à + 140 000 en 2013. Ce chiffre accuse un recul (+ 164 000 en 2006).

Dans l'Union européenne il s'élève en 2013 à 575 000 (3,4 millions d'entrées et 2,8 millions de sorties), soit 594 000 de moins qu'en 2006. La situation diffère selon les pays : par exemple, le solde migratoire de l'Allemagne augmente quand celui de l'Espagne devient négatif.

Le chiffre invoqué en matière d'immigration légale en France est d'environ 200 000 arrivées annuelles entre 2004 et 2012, mais il s'agit surtout de ressortissants européens.

En fait, sur l'ensemble de la population immigrée en 2012, 32,2% étaient Européens et 43% ressortissants d'Afrique. 6,4% de la population résidant en France est de nationalité étrangère.

L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Le nombre des naturalisations est passé de 8,1 % à 8,9 % de 2006 à 2013 et il est toujours aussi difficile de se voir accorder la nationalité française. Là aussi contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de menace pour la cohésion nationale.

LES RÉGULARISATIONS

La manière dont la France gère la régularisation des étrangers est inacceptable. Comment ne pas trouver absurde que l'on demande à un étranger de rester des années en situation

irrégulière avant de pouvoir être régularisé ? Les circulaires de ces vingt dernières années ont été révélatrices de cette dérive récurrente. De surcroît les titres de séjour délivrés sont précaires, un an, dans leur grande majorité, le titre de séjour pérenne de dix ans étant réservé à des situations particulières comme les conjoints de français, etc.

La réforme actuelle du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) n'apporte pas de solutions malgré la volonté de créer un titre de séjour pluriannuel d'une durée modulable selon la catégorie juridique en cause.

Pour changer de statut il faudra demander une carte d'un an et ce n'est qu'à l'expiration de cette carte qu'il sera possible de prétendre à un titre pluriannuel. Par ailleurs, la préfecture pourra contrôler le droit au séjour et retirer le titre pluriannuel à tout moment.

Ce dispositif complexe ne simplifie pas les démarches administratives d'autant que le passage automatique à la carte de résident en est exclu. La précarité du séjour reste la règle.

L'ASILE

Plus de 60 millions de personnes sont déplacées en 2014 dans le monde, soit 42 500 personnes par jour selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Et nous le vivons chaque jour aux frontières de l'Europe. Dans ce contexte, la « forteresse » européenne ne fera qu'augmenter l'hécatombe et ne résoudra rien.

En France, demander l'asile relève du parcours du combattant. La multiplication des textes comme la Convention de Dublin qui oblige le demandeur d'asile à demander la protection dans le pays par lequel il est arrivé et non pas dans le pays de son choix, et la liste des pays dits sûrs établie et mise à jour régulièrement par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) mettent de lourdes barrières aux demandes d'asile. Seulement un quart des

demandes sont acceptées au sein de l'Union européenne et la France est bonne dernière.

ET POURTANT, IL Y A DES SOLUTIONS !

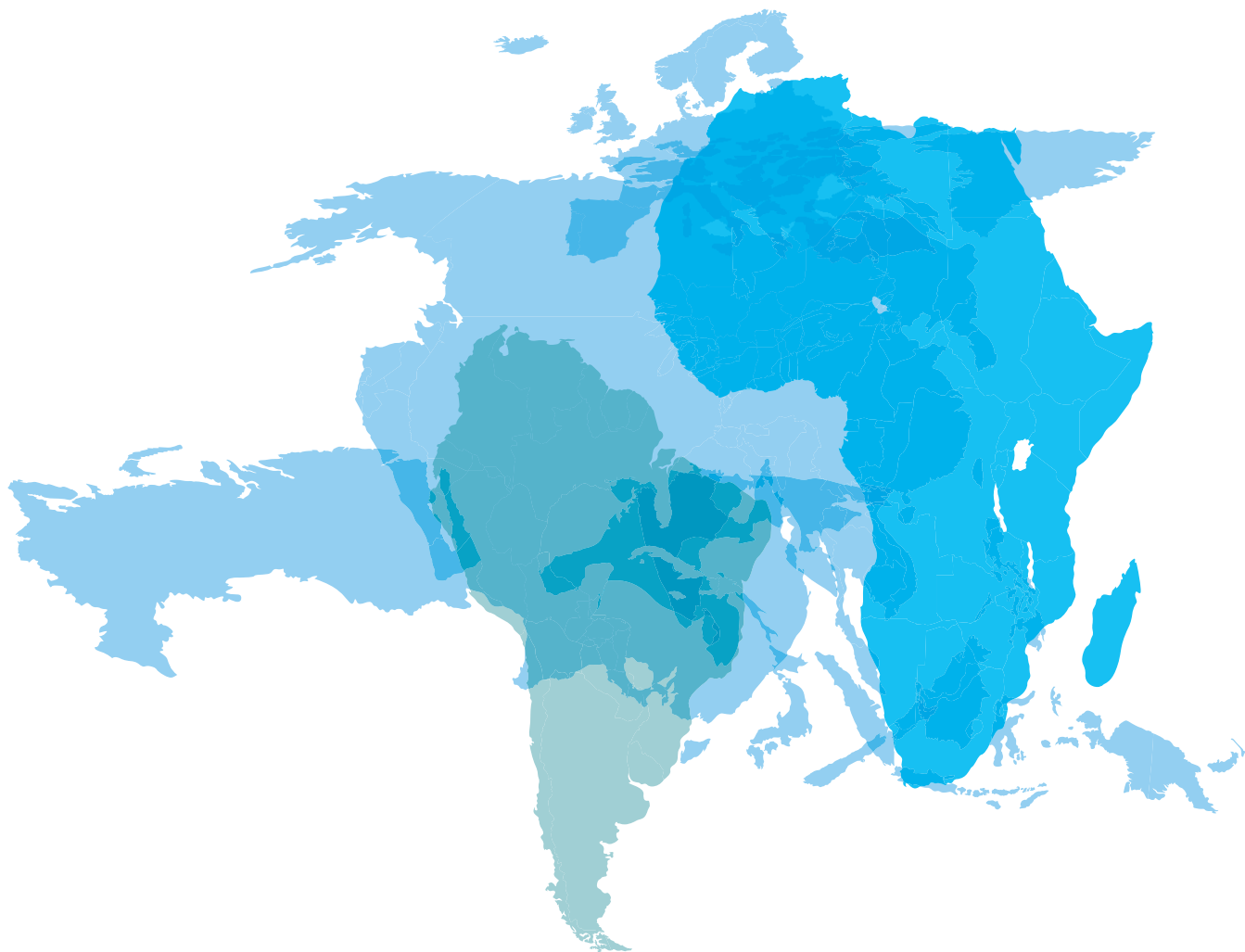
Le migrant ne représente pas un coût pour le pays dans lequel il se trouve sauf à le priver de tous ses droits. Le régulariser c'est lui faire payer des impôts, des cotisations sociales, participer à la vie économique et sociale du pays. Le laisser dans la clandestinité ou la précarité du séjour c'est non seulement le mettre en danger mais c'est se rendre complice des prédateurs maffieux et/ou terroristes.

Il faut redonner au droit d'asile sa véritable fonction de protection, cesser de faire la différence entre les migrants économiques et les migrants « politiques », et éviter ainsi de créer deux catégories de migrants. La directive de Dublin doit donc être revue de fond en comble et pas seulement suspendue par l'Allemagne au bénéfice des seuls Syriens.

Il est indispensable de réorienter les crédits des politiques européennes sécuritaires vers des politiques d'accueil et d'intégration, de cesser d'externaliser le contrôle des frontières à des pays peu respectueux du droit, qu'ils soient limitrophes de l'UE ou non.

L'Europe, continent vieillissant, a besoin des migrants. Il faut donc que les immigrés puissent circuler librement. Plus on fermera les frontières, plus ils feront tout pour ne plus repartir par peur de ne plus pouvoir revenir, dans un cercle infernal incessant. Le droit de migrer est essentiel dans un monde interdépendant comme tous les travaux d'experts et d'économistes et ceux des grandes organisations internationales consacrés aux migrations (OIT, HCR, OCDE...) l'ont rappelé, études à l'appui. Ils soulignent aussi que les politiques migratoires doivent s'attacher à sécuriser les parcours, dans le respect des droits de l'homme, en assurant la fluidité de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, dans l'intérêt des pays de départ comme des pays d'accueil. C'est un défi essentiel à relever dans l'intérêt de l'humanité tout entière. ■

*Dominique Noguères est avocate. Elle est membre du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme.



LA CYBER-GUERRE : MYTHES ET RÉALITÉS ?

Dans nos sociétés où 98 % des informations sont numérisées sous la forme de données, traitées par des algorithmes et échangées par des réseaux de télécommunication. Les données, les algorithmes et les réseaux deviennent des objectifs militaires stratégiques en cas de guerre, d'actions terroristes, ou plus banalement d'actes criminels. Il s'agit de détruire, d'altérer, de manipuler, de s'emparer des données ou tout simplement d'empêcher leur transmission.

Quant à elles, les armées modernes sont devenues complètement dépendantes de leurs systèmes d'information : avions avec système de détection et de commandement aéroporté (AWACS), satellites, GPS, drones, liaisons de données tactiques... tandis que les techno-guérillas, où le système global pour les communications mobiles, *Global System for Mobile Communications* (GSM) devient plus important que l'AK-47 (fusil d'assaut Kalachnikov), se développaient.

La 1^{re} forme de cyber guerre avant même l'ère de l'informatique était la cryptographie qui en France jusqu'en 1996 était considérée comme une arme de guerre de 2^e catégorie. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le déchiffrement de la machine allemande « Enigma » de cryptographie par Alan Turing donna naissance au 1^{er} ordinateur moderne et joua un rôle important dans la défaite de l'Allemagne nazie. La cryptographie et la protection des données sont des enjeux majeurs de sécurité. On assiste dans ce domaine à la traditionnelle course entre l'épée et le bouclier.

La guerre du Golfe en 1991, a été la première grande cyber-guerre puisqu'en quelques heures l'armée de Saddam Hussein s'est trouvée réduite à l'impuissance avec la destruction ou le brouil-

lage de tous ses moyens de télécommunication, de ses radars et de tous ses dispositifs électroniques.

Plus anecdotique, en 2007 l'Estonie a été privée d'accès à la majeure partie de ses services Internet par de « mystérieux » pirates tandis que lors de la guerre russo-géorgienne les sites Web officiels géorgiens ont subi des défigurations.

En 2015, après les attentats de janvier, la France a été victime d'une attaque cyberterroriste dite massive qui en fait s'est réduit aux défigurations de quelques sites, et aux piratages de comptes Facebook, Youtube, Twitter et autres... très loin du cyber-Pearl-Harbour prophétisé par certains.

Pour l'instant l'essentiel de la cyber-guerre se joue surtout sur le terrain de l'espionnage économique et scientifique, et les pires attaques ne viennent pas de piratages extérieurs mais souvent d'actes venant de l'intérieur de la structure visée par une ou des personnes travaillant sur place. Ainsi les centrifugeuses iraniennes d'enrichissement d'uranium ont été attaquées par le virus Stuxnet de la NSA via une clef USB infectée.

En fait, la cyber-guerre suit la dialectique de l'épée et du bouclier ; si certes il n'existe pas par essence de système informatique inviolable comme il n'existe pas de forteresses imprenables, une véritable cyber-attaque avec de fortes conséquences létales sur des systèmes véritablement sensibles, demande des moyens matériels et humains qui ne sont pour l'instant qu'à la portée de grandes puissances ou de grandes entreprises transnationales.

*Yann Le Pollotec est responsable du secteur Révolution numérique du Conseil national du PCF

CLIMAT : DE NOUVELLES AMBITIONS PROGRESSISTES !

Après l'accord en trompe-l'oeil de la COP21, bâtir de nouveaux modes de production et de consommation qui favorisent l'émancipation humaine tout en respectant la planète.

PAR **HERVÉ BRAMY***

« **J'** ai tellement sillonné le monde qu'on m'a surnommé le climarathénien » (Laurent Fabius, *JDD*, 13/12/2015). Disons, pour sourire, que le bilan carbone de Laurent Fabius et de son équipe, pour parvenir au consensus de Paris sur le climat, n'est pas à montrer en exemple. Ces kilomètres illustrent à leur manière que la COP21 était, selon les mots de François Hollande, la « priorité diplomatique française ». Il fallait au président de la COP21 (Laurent Fabius) créer un climat de confiance, bâtir une méthode faite « d'écoute, de transparence, d'ambition et d'esprit de compromis ». L'esprit de compromis a été si puissant que Paris accouche finalement d'un accord en trompe-l'oeil.

À l'évidence, la France a su développer un discours de séduction à l'égard des États du monde, au moment même où elle bombardait la Syrie, adoptait une position frileuse sur les migrants et multipliait la vente de Rafales... Afin d'éviter un nouvel échec – comme celui de Copenhague –, il fallait la présence et l'accord de tous les pays. Pour ne rebuter aucun d'entre eux (et notamment la Chine et les États-Unis), on a évité les sujets

qui fâchent (énergie, dimension contraignante de l'accord...). À l'autre bout, Laurent Fabius dut convaincre les Pays en développement et donc satisfaire – pour partie – à leurs justes exigences. L'augmentation de 1 à 4 milliards de la contribution financière de la France au Fonds vert – fonds destiné à lutter contre les effets du réchauffement dans les pays pauvres, à hauteur de 100 milliards par an d'ici 2020 – a été un atout indéniable comme l'objectif de limiter à 2 °C voire 1,5 °C le réchauffement de la planète en 2100.

LES INTÉRÊTS CAPITALISTES ONT TIRÉ LEUR ÉPINGLE DU JEU

Malgré notre campagne et l'ensemble de la mobilisation internationale, les intérêts capitalistes (et notamment leur volet pétrolier) ont tiré leur épingle du jeu. Cet accord est le résultat du rapport de forces politique actuel. Indéniablement, l'intervention des peuples a été trop faible pour contraindre les chefs d'États à s'engager plus avant. Pourtant, l'urgence d'agir reste d'actualité car le niveau des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) formulé à ce jour par les pays atteint les 3,5 °C pour 2100 !

Il est certain aussi que le contexte des dramatiques attentats du 13 novem-

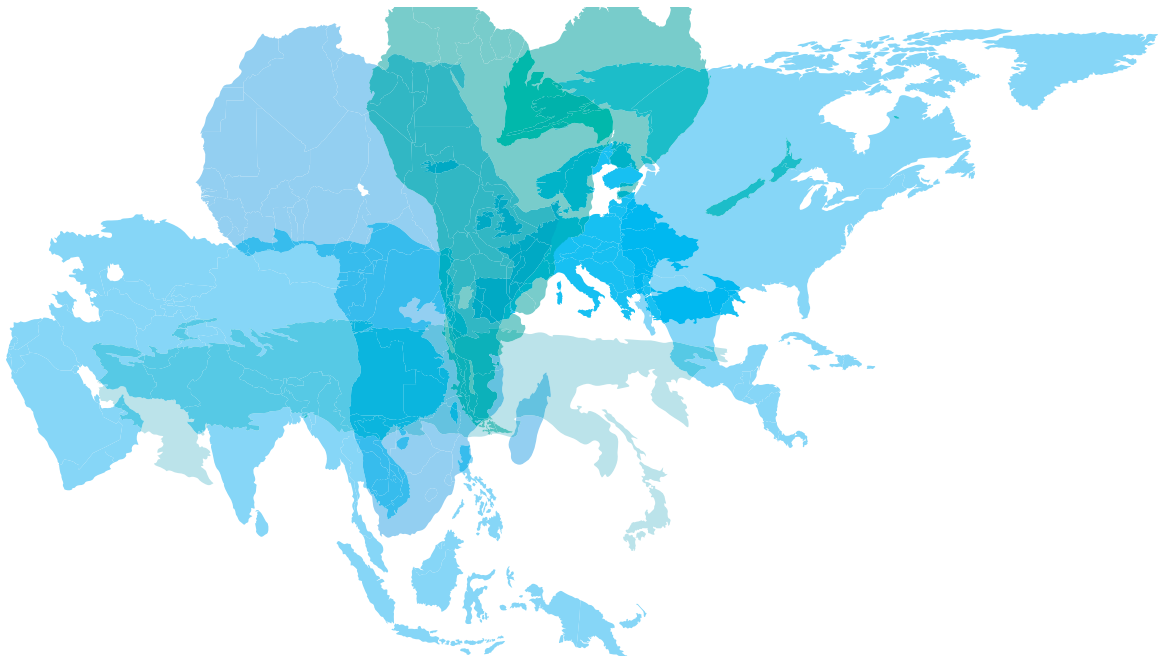
bre aura pesé tant sur le cours des négociations officielles que sur la mobilisation citoyenne, du fait de l'état d'urgence décrété en France.

SURMONTER LES OBSTACLES

Le mouvement progressiste européen et mondial doit surmonter les obstacles auxquels il est confronté. En effet, de meilleures situations de vie sont possibles pour l'ensemble des peuples de la planète, tout en étant durablement économes des ressources naturelles. Pour cela, ce n'est pas le climat qu'il faut changer mais le système. Avec toutes les forces qui s'opposent à la mondialisation capitaliste et à la course au profit, nous voulons bâtir de nouveaux modes de production et de consommation qui favorisent l'émancipation humaine tout en respectant la planète.

Le PCF doit y prendre sa part. Ces derniers mois, nous avons multiplié les initiatives dans ce sens. Elles doivent trouver de nouveaux prolongements au service d'une ambition de transformation humaine, sociale et écologique planétaire. ■

***Hervé Bramy** est membre du comité du projet. Il est animateur du secteur Écologie du Conseil national du PCF.



AU MOYEN-ORIENT, UNE POLITIQUE DE LA FRANCE PLUS GUERRIÈRE QUE CELLE DES ÉTATS-UNIS

Entre les déclarations d'intention et la réalité sur le terrain, il y a un gouffre. L'attitude de la France, sur les grands dossiers de cette région, est, au mieux, sans effet, au pire, elle s'inscrit dans une posture impérialiste.

PAR **PIERRE BARBANCEY***

Avant de se pencher plus précisément sur la politique de la France au Proche et Moyen-Orient, une remarque liminaire s'impose : la politique internationale de notre pays est, depuis plusieurs années, tout entière inscrite dans son appartenance à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) avec une intégration militaire en 2004

« priorités de politique étrangère ». Elles n'ont pas changé et elles sont au nombre de quatre. « Lorsque nous avons, le président de la République ou moi-même, des choix à faire, nous nous référons à ces quatre priorités », a-t-il expliqué. « La paix et la sécurité, c'est la priorité absolue ; la planète, on se demandait à l'époque ce que cela voulait dire, je crois que l'on peut maintenant davantage le comprendre ; l'Europe ; le rayonnement de la

se veut guidée par la défense de la démocratie et des droits de l'homme. En réalité ce ne sont que des caches-sexes. Dans les différents affrontements qui opposent les puissances régionales, la France a choisi son camp. C'est désormais une des caractéristiques de la politique française au Machrek : elle est non seulement sur la même longueur d'ondes que celle des États-Unis mais se veut encore plus guerrière, adepte d'une diplomatie du canon dont on sait pourtant les méfaits qu'elle cause. Déstabilisation des pays, affrontements entre communautés ethniques et confessionnelles... mais que de terrains privilégiés pour les ventes d'armes !

SOUTIEN À LA MILITARISATION DE LA RÉVOLTE

Depuis le déclenchement des « Printemps arabes », la Syrie apparaît au centre des préoccupations françaises, d'abord avec Sarkozy/Juppé puis avec Hollande/Fabius. Une même démarche visant à se débarrasser du pouvoir en place, comme en Libye. Paris est à l'origine de la création du Conseil national syrien (CNS), dirigé par un laïc mais en réalité dominé par les Frères musulmans. La France a soutenu, voire poussé à la militarisation de la révolte alimentée en armes par les pétro-monarchies du Golfe, une stratégie qui a permis à Damas d'éviter toute réponse politique aux revendications populaires.

« Une orientation atlantiste qui rapproche et fait dépendre de plus en plus notre pays de la politique menée par les États-Unis à travers le monde. »

une centaine de militaires français rejoignent les commandements suprêmes, à Mons (Belgique) et à Norfolk (États-Unis), première rupture avec la politique du général de Gaulle dont l'aboutissement se produit en 2009 avec l'annonce par Nicolas Sarkozy du retour de la France dans le commandement intégré de l'Alliance atlantique. Une politique qui non seulement ne sera pas dénoncée par son successeur, François Hollande mais, à bien des égards, sera renforcée avec la multiplication des aventures militaires. Une orientation atlantiste qui rapproche et fait dépendre de plus en plus notre pays de la politique menée par les États-Unis à travers le monde. On assiste même depuis le quinquennat de Hollande à une accélération de ce processus, Paris cherchant à remplacer Londres comme partenaire militaire privilégié de Washington.

DES ALLIÉS POUR LE MOINS PEU FRÉQUENTABLES

Lors de ses vœux à la presse, le 11 janvier 2016, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères que l'on dit sur le départ, a décliné ce qu'il appelle les

France. » Qui n'adhérerait pas à ces quatre axes ? Malheureusement, entre les déclarations d'intention et la réalité sur le terrain, il y a un gouffre. L'attitude de la France, sur les grands dossiers de cette région, est, au mieux, sans effet, au pire, elle s'inscrit dans une posture impérialiste visant à intervenir pour faire et défaire des pouvoirs, des régimes pour mieux exploiter les richesses et s'imposer comme gendarme régional. La politique moyen-orientale de la France s'appuie sur des alliés pour le moins peu fréquentables, l'Arabie saoudite, le Qatar

et la Turquie et entretient les meilleures relations possibles avec Israël. Par ailleurs, alors qu'il n'était encore que candidat à la présidentielle, François Hollande a soutenu l'intervention militaire en Libye. La politique française au Proche et Moyen-Orient

Officiellement, il s'agissait d'aider les démocrates, d'empêcher les massacres. En réalité l'aide politique n'a jamais concerné les opposants de l'intérieur ni les groupes les plus progressistes de l'opposition qui se prononçaient d'ailleurs contre la milita- ►

« La France a soutenu, voire poussé à la militarisation de la révolte alimentée en armes par les pétro-monarchies du Golfe. »

► risation. À cet égard, l'attitude française vis-à-vis des Kurdes de Syrie, lors du siège de Kobané par l'organisation dite de l'État islamique (Daech), est révélatrice des orientations de l'Élysée et du Quai d'Orsay. Les forces de défense kurdes (YPG/YPJ) ont été bien seules. Paris préfère aider (y compris en armement et en formation militaire) les Kurdes d'Irak notamment le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), dirigé par Massoud Barzani qui entretient les meilleures relations avec la Turquie et s'oppose au parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Le gouvernement français n'a pas un mot pour dénoncer l'aide d'Ankara à Daech, la répression sanglante qui s'abat sur les Kurdes de Turquie depuis plusieurs mois, continue à défendre l'inscription du PKK sur la liste des organisations terroristes de l'UE et ne fait pas un geste pour obtenir la libération d'Abdullah Öcalan.

DES ATTITUDES CONTRADICTOIRES, DOMINÉES PAR DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Lors des négociations de Genève, elle n'a cessé de dresser des obstacles en tentant d'inscrire l'exclusion de Bachar el-Assad de toute solution intérimaire. Un préalable évidemment inacceptable pour le pouvoir syrien mais voulu par Ryad. De même, lors des négociations sur le dossier nucléaire iranien, c'est la France, encore une fois, qui a tenté de « freiner des quatre fers » au risque de faire capoter l'accord. Mais que ne ferait-

on pas pour un allié comme l'Arabie saoudite, qui achète des avions Rafale ? Qu'importent les décapitations légalisées, le droit des femmes violé et le mirage démocratique dans le Golfe ? Surtout, il faut cacher les véritables raisons de l'acharnement

« La France, est incapable de mettre en œuvre une initiative internationale pour imposer la paix, laissant Tel Aviv toujours impunie. »

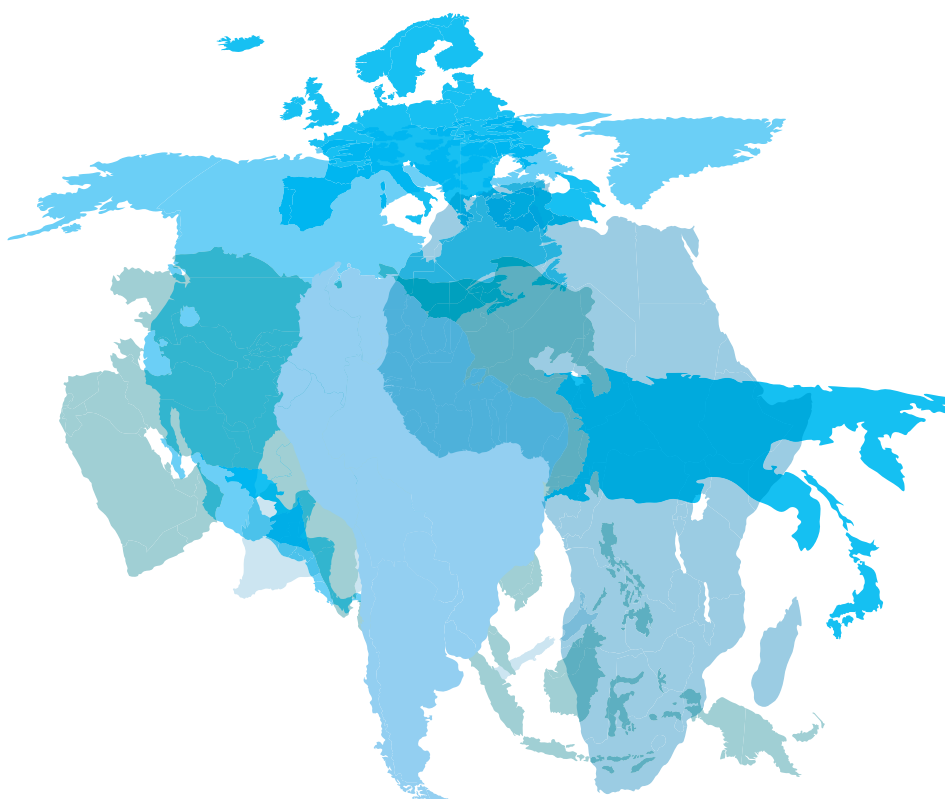
contre la Syrie. Damas est coupable d'avoir refusé le passage sur son territoire d'un gazoduc transportant le gaz du Qatar pour alimenter l'Europe via l'Arabie saoudite, la Syrie puis la Turquie, qui s'attaquerait directement aux intérêts russes, grand allié de la Syrie.

Concernant le « conflit » israélo-palestinien, la France affiche une position équilibrée, pour une solution à deux États. Mais en réalité, au-delà des déclarations, elle ne fait rien pour stopper la colonisation, mettre fin à l'occupation et est incapable de mettre en œuvre une initiative interna-

tionale pour imposer la paix, laissant Tel Aviv toujours impunie. Elle a même soutenu l'offensive israélienne dans la bande de Gaza à l'été 2014. Un tropisme miterrandien partagé par Hollande.

Pas à une contradiction près, le président français, qui avait ignoré l'appel de son homologue russe, Vladimir Poutine, lancé depuis la tribune des Nations unies lors de l'Assemblée générale en septembre dernier, à la mise en place d'une grande coalition pour combattre Daech, s'est rendu à Moscou après les attentats de novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, voulant ainsi apparaître comme fer de lance de la lutte contre non pas tous les groupes armés islamistes (soutenus par les pays du Golfe) mais contre Daech. Ce qui ne l'empêche pas, tout comme Fabius, de pointer du doigt l'intervention russe en Syrie et de dédouaner les groupes islamistes. Laurent Fabius n'avait-il pas dit en parlant du Front al Nosra que « sur le terrain ils font du bon boulot », en août 2012, que « Bachar el-Assad ne mériterait pas d'être sur terre » et, en décembre 2012, que « le Front al-Nosra (branche syrienne d'Al Qaïda) fait du bon boulot », alors même que cette organisation djihadiste venait d'être classée terroriste par les États-Unis ? ■

*Pierre Barbancey est journaliste à *L'Humanité*.



COMMENT FRANÇOIS HOLLANDE PERPÉTUE LA FRANÇAFRIQUE

En matière de politique africaine de la France, la préservation des parts de marché et le militaire priment sur le diplomatique.

PAR **HASSANE ZERROUKY***

« Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel. Je romprai avec la "Françafrique", en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité ».

« Intérêts français obligent aussi, dans sa guerre contre le terrorisme, le pouvoir socialiste, qui avait promis de prendre ses distances avec certains autocrates africains, va rapidement mettre en sourdine ses critiques »

C'était le 58^e engagement du candidat Hollande en 2012, qu'il réitérera à Dakar en octobre 2012. En fait, il n'y aura pas de rupture avec les politiques passées mais une continuité. La nouveauté par rapport aux pratiques passées où Paris invoquait des accords bilatéraux pour soutenir un potentat local, c'est la menace terroriste comme l'illustrent les cas libyen, malien et plus généralement la situation au Sahel. Avec toujours le même but : préserver les parts de marché français en Afrique, grignotées par la Chine et les États-Unis qui se livrent une féroce concurrence pour faire main basse sur un marché de plus en plus porteur.

À la différence de Nicolas Sarkozy en Côte d'Ivoire ou en Libye, François Hollande, toutefois, va tenter de positiver les interventions françaises au Mali et en Centrafrique, en soutenant que les actions militaires de la France n'ont pas pour but d'aider une partie contre une autre (cas de la Côte d'Ivoire) mais de porter secours à un pays et à son peuple menacé par les djihadistes.

Le 11 janvier, dans la précipitation, alors que le 20 décembre 2012 le Conseil de sécurité de l'ONU venait d'adopter une résolution préconisant

« le déploiement au Mali, pour une période initiale d'une année, d'une force internationale sous conduite africaine (MISMA) afin de rétablir la souveraineté malienne sur l'ensemble du territoire », François Hollande décidait d'intervenir au Mali à la demande, affirmait-il, du président par intérim malien Dioncounda Traoré. Cette opération militaire, dénommée Serval mobilisant

quelques 1 400 hommes, « n'a pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme » assurait-il, sur le point de prendre Bamako ! Et c'est dans le même esprit que la France (opération Sangaris) interviendra une année plus tard en Centrafrique.

Mais comme mentionné plus haut, derrière ce souci humanitaire, sans doute réel, manifesté par Hollande, se cachent des considérations plus terre à terre. Celle, par exemple, exprimée par le socialiste François Loncle dans un rapport parlementaire, estimant que dans l'« arc sahélien », allant de la Mauritanie au Soudan, « le contrôle des lieux de production est un enjeu majeur ». Le Niger, troisième producteur mondial d'uranium, matière stratégique exploitée par le français AREVA, en est une parfaite illustration. Intérêts français obligent aussi, dans sa guerre contre le terrorisme, le pouvoir socialiste, qui avait promis de prendre ses distances avec certains autocrates africains, va rapidement mettre en sourdine ses critiques, et solliciter l'appui du tchadien Idriss Deby, du burkinabé Blaise Compaoré avant sa chute et qu'il ne soit exfiltré vers la Côte d'Ivoire sur ordre de l'Élysée, du mauritanien Ould Abdel Aziz ou du camerounais Paul Biya.

LES EFFETS DÉSASTREUX DE L'INTERVENTION LIBYENNE SUR LE SAHEL

Trois ans après Serval, les djihadistes sont loin d'être éradiqués comme l'atteste la série d'attaques et d'attentats revendiqués par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali mais aussi au Niger, au Tchad et même au Cameroun. Tous ces pays, comme on pouvait le craindre, sont toujours sous la menace d'une déstabilisation provoquée par la guerre de Sarkozy contre la Libye, guerre que le candidat Hollande avait d'ailleurs soutenue. Dans ce pays sans État, plongé dans un chaos destructeur où les rivalités tribalo-islamiques structurent le champ politique, devenu une base arrière des groupes djihadistes régionaux, une base de trafic d'êtres humains – des côtes libyennes partent des dizaines de milliers de migrants africains et orientaux en direction de l'Italie – Daech est en train de se constituer un sanctuaire territorialisé : il contrôle Derna (Est libyen), a fait de Syrte (centre du pays) son principal fief, convoite les richesses pétrolières et menace la Tunisie où il a revendiqué les attentats du Bardo, de Sousse et celui contre les forces de sécurité en plein centre de Tunis.

« Cette politique, en fait un néocolonialisme à rebours, se fait au détriment d'une vraie politique d'aide et de coopération. »

Redoutant à tort ou à raison l'arrivée de Daech dans le Sahel, les pays les plus fragiles et les plus menacés de la zone sahélienne qui ont déjà fort à faire avec l'AQMI, les pays du G5 (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) ont appelé le 18 décembre dernier à l'issue du som- ►

► met de Nouakchott à une intervention militaire en Libye ! Sans doute sur les conseils « amicaux » de Paris et Washington, qui fournissent déjà une assistance militaire aux pays concernés. Avec l'opération Barkhane, qui a pris le relais de Serval à compter d'août 2014, la France s'y prépare avec 4 000 hommes, 20 hélicoptères, 10 avions de transport, 6 rafales, 3 drones et 200 blindés, répartis dans plusieurs pays dont, outre le Mali, le Tchad, la Mauritanie, le Niger mais aussi la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon et Djibouti. La Libye est de fait dans la ligne de mire de l'Élysée. La question a été d'ailleurs évoquée lors de la rencontre entre François Hollande et Matteo Renzi le 26 novembre dernier à Rome.

MILITARISATION DE LA POLITIQUE AFRICAINE

Pour conclure, force est de constater qu'en matière de politique africaine de la France, c'est le militaire qui prime

sur le diplomatique. C'est le ministère de la Défense qui gère de fait la situation sahélienne. Jean-Yves Le Drian est plus présent que Laurent Fabius sur le sol africain. C'est lui qui gère les crises au Mali ou en Centrafrique. L'Afrique mais aussi le Maghreb sont vus comme la frontière sud de la France, écrivent Hélène Quenot-Suarez et Aline Leboeuf dans un ouvrage édité par l'IFRI, *La politique africaine de la France sous François Hollande*. Reste que cette militarisation de la politique africaine, permet à la France d'exister et de justifier son statut de puissance impériale, fait l'impasse sur les origines sociopolitiques des conflits en cours, sur la collusion d'intérêts entre les réseaux (ex-militaires et conseillers français de chefs d'États africains) hérités de la Françafrique et les grands groupes comme Total, dans certains pays. « En Angola, l'ambassade ne sert à rien. L'ambassade c'est Total » déplorait un diplomate. Mais aussi sur ces mili-

taires français qui assurent la défense de leurs intérêts comme on l'a vu en Côte d'Ivoire.

Cette politique, en fait un néocolonialisme à rebours, se fait au détriment d'une vraie politique d'aide et de coopération. L'aide publique au développement a baissé, passant de 0,5 % du PIB en 2014 à 0,34 % en 2015, loin des 0,7 % fixé par l'ONU, un taux que seuls la Grande Bretagne, la Suède, le Luxembourg et le Danemark respectent. Rigueur oblige, elle va encore diminuer en 2015 et 2016 alors qu'en septembre à l'Assemblée générale de l'ONU, François Hollande avait promis d'accroître cette aide de 4 milliards d'euros. Encore un engagement non tenu. ■

*Hassane Zerrouky est journaliste à *L'Humanité* et au *Matin d'Alger*.

L'ASIE, DE « L'ANGLE MORT » À LA DIPLOMATIE TOUS AZIMUTS

Longtemps considérée comme un « angle mort » de la politique extérieure française, l'Asie est pensée en termes d'enjeu stratégique de premier ordre depuis les années 1990, malgré de maigres résultats dus à la persistance de tropismes européen et africain d'une part et aux faibles moyens alloués à cette ambition d'autre part.

PAR LINA SANKARI*

DIVERSIFIER LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN ASIE-PACIFIQUE

Sommairement, de Gaulle pose quelques jalons avec le discours de Phnom Penh qui critique l'intervention américaine au Vietnam, et l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine dès 1964. François Mitterrand s'adonna également à quelques actes marquants, en 1991 avec les Accords de Paris sur le Cambodge et en 1993, avec la première visite d'un président français au Vietnam depuis 1945 alors que le pays vit toujours sous embargo américain. Féru de cultures asiatiques, le président Chirac lance avec l'ancien premier ministre de Singapour, Lee Kuan Yew, le dialogue Asie-Europe

(ASEM), censé contrebalancer le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), dominé par les États-Unis. À cette époque, Jacques Chirac s'efforce de construire des liens privilégiés avec la Chine, après des années de rupture suite à Tian'anmen et les affaires de ventes d'armes françaises à Taïwan. Sa vision politique court jusqu'au Japon où il parvient à entretenir des relations ambitieuses, malgré le tollé provoqué localement par la reprise des essais nucléaires en 1995. Les relations avec Pékin se compliquent sous la présidence de Nicolas Sarkozy du fait de la crise de 2008, lors des révoltes au Tibet, du fiasco diplomatique né du passage de la flamme olympique à Paris et, enfin, de l'implication directe de la France dans l'intervention libyenne. Ce dernier tente alors une politique de rééquilibrage

vers les pôles émergents, Inde et Indonésie en tête.

Lors de son accession à la présidence de la République, François Hollande n'a pas caché sa volonté de diversifier la présence française en Asie-Pacifique quitte à entrer en concurrence directe avec la stratégie américaine de « pivot » vers l'Est qui vise à contrebalancer l'influence de la Chine dans son environnement régional. Pour marquer ce tournant, Laurent Fabius fut le premier ministre des affaires étrangères français à se rendre au siège de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN), en août 2013. Lors de son discours, il met en exergue cette nouvelle stratégie et le rôle prépondérant joué par l'Asie dans l'économie mondiale : « ce pivot français n'est pas principalement militaire, comme pourrait l'être

le pivot américain, même si la France est présente dans la région [...]. Notre pivot est davantage diplomatique. Le nouveau gouvernement français a fait du développement de nos liens avec l'ensemble de l'Asie une priorité. »

LE TRAITÉ TRANSPACIFIQUE

Ce repositionnement français intervient dans un contexte où les traités de libre-échange se multiplient. Le plus important d'entre eux demeure le traité transpacifique qui, s'il est ratifié par les parlements concernés, accouchera de la plus vaste zone de libre-échange mondiale. Le Traité Transpacifique concerne les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Chili,

80 % de l'établissement des filiales françaises. Ainsi, tout en pérennisant le « partenariat global » instauré par Jacques Chirac avec la Chine en 1997, François Hollande entendait-il s'affranchir d'une focalisation considérée comme trop importante alors que la deuxième puissance économique mondiale est l'objet d'une compétition accrue de nos partenaires européens, en particulier allemands, et que le déficit commercial reste un point d'achoppement. Pour ce faire, l'exécutif programme une série de déplacements en Inde, au Japon, en Corée du Sud, à Singapour, au Vietnam. Dans le cadre de cette diplomatie essentiellement économique,

sont destinés à l'Asie et l'Inde y tient une place de premier rang. De la consultation stratégique à la coopération de défense, Paris cherche à diversifier ses capacités de projection en Indonésie, en Malaisie, en Mongolie et au Vietnam et participe désormais au Dialogue de Shangri-La, le forum annuel sur la sécurité régionale, alors que l'Asie est parcourue par des tensions multiformes.

En tant que puissance moyenne, la France a-t-elle les moyens de se mesurer aux États-Unis en Asie ? Face à l'évidence, Paris choisit la stratégie du contournement, même timide. Sur fond d'aggravation de la crise du capitalisme, la France rejoint, contre l'avis de Washington, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), levier financier du projet de ceinture économique de la Route de la Soie entre la Chine et les marchés européens en passant par la Russie, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est. Projet ambitieux également porteur d'une « vision politique, qui entend combattre le terrorisme par le développement », comme l'a souligné à juste titre l'ancien premier ministre Dominique de Villepin, les Routes de la soie pourraient également se constituer en une nouvelle plateforme multilatérale qui permettrait à la France d'investir le champ politique, et pas simplement économique et militaire, et faire de l'Asie, un enjeu de premier ordre. ■

*Lina Sankari est journaliste à *L'Humanité*.

« L'Asie est le deuxième partenaire économique de la France et abrite 18 % de ses implantations au niveau mondial. »

le Pérou, le Japon, la Malaisie, le Vietnam, Singapour, Brunei, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Soit 40 % du PIB mondial. Cette vaste zone de dérégulation est également une voie de contournement des cycles mondiaux de discussions sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), après l'échec de Doha en 2006.

L'Asie est le deuxième partenaire économique de la France et abrite 18 % de ses implantations au niveau mondial. Le Japon, l'Australie, Singapour et Hong Kong concentrent à eux seuls

Paris n'a pas négligé les économies émergentes de « second rang » telles que les Philippines et le Laos.

DE LA CONSULTATION STRATÉGIQUE À LA COOPÉRATION DE DÉFENSE

Au-delà des traditionnelles exportations, l'Élysée vise à renforcer les partenariats basés sur les besoins des pays concernés mais aussi la coopération dans le domaine de la défense. La France a ainsi développé un rare volontarisme en matière de ventes d'armes. La moitié de ces contrats

LA FRANCE EN AMÉRIQUE LATINE, UN MANQUE D'AMBITION POLITIQUE

Alors que les pays progressistes nourrissaient un espoir de nouvelles relations centrées sur des rapports de paix et de défense des droits, la France privilégie les rapports économiques et commerciaux.

PAR **OBEY AMENT***

Après les années Sarkozy marqués par une conception des relations qui privilégiait les partenariats avec les puissances régionales comme le Brésil ou le Mexique, l'Amérique latine progressiste avait placé ses espoirs dans l'élection de François Hollande à la présidence de

la République. Elle attendait un allié politique pour changer le monde, pour faire face à la crise financière avec des propositions économiques contraires aux politiques d'austérité et pour réformer les institutions financières internationales et dépasser l'ordre mondial issu de la guerre froide. Elle a trouvé un partenaire qui privilégie les affaires sans trop se soucier des grandes ambitions politiques.

À LA RECHERCHE DE MARCHÉS

Les déplacements de représentants gouvernementaux dans les capitales latino-américaines, la nomination de Jean Pierre Bel comme représentant personnel du président de la république en Amérique latine et les déplacements de Laurent Fabius et de François Hollande montrent un intérêt réel pour cette région. ►

► Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a su trouver les mots qu'on attendait de la France : L'Amérique latine est « une priorité de la politique étrangère » française qui s'inscrit dans une perspective « continentale et partenariale de long terme ». Les axes définis par le gouvernement français parlent d'action sur les enjeux globaux, de renforcement du dialogue politique et d'échanges commerciaux et humains.

main-d'œuvre peu chère et souvent avec des droits du travail ramenés au minimum. Les accords signés sont nombreux et concernent des secteurs où la France est compétitive : les infrastructures, l'énergie, la pharmacie, les services, les assurances, la grande distribution et la vente de matériel militaire et la technologie nucléaire. Ce partenariat associe des coopérations dans les domaines universitaires, technologiques et scien-

lifications nécessaires face au capitalisme financier et le pouvoir des transnationales. C'est un dialogue politique qui ne met pas au centre des priorités le développement et la paix comme certains pays latino-américains auraient souhaité. La préoccupation de certains gouvernements face aux politiques d'interventions militaires et d'ingérence n'est pas prise en compte ni leur aspiration à une démocratisation de l'ONU et des institutions financières internationales. La France a voté contre la proposition faite à l'ONU par l'Équateur de création d'un instrument pour le respect des droits de l'homme contraignant pour les transnationales.

« Intérêts français obligent aussi, dans sa guerre contre le terrorisme, le pouvoir socialiste, qui avait promis de prendre ses distances avec certains autocrates africains, va rapidement mettre en sourdine ses critiques »

Avec la France, l'Amérique latine aurait pu établir une coopération politique lors du Sommet de Paris sur le changement climatique en prenant en compte les attentes des pays les plus en pointe sur la question. Sur le terrain, la France avec le concours de l'Agence française pour le développement apporte des crédits pour des projets de « croissance solidaire verte » avec la participation d'entreprises françaises. En Colombie, l'Agence française de développement (AFD) apporte des crédits de 275 millions d'euros pour le développement rural dans les zones affectées par le conflit armé alors que la mise en œuvre de la loi pour la restitution des terres n'est pas respectée et que des dirigeants paysans sont assassinés. En juillet 2015, le président mexicain a été reçu avec tous les honneurs alors que l'État mexicain est

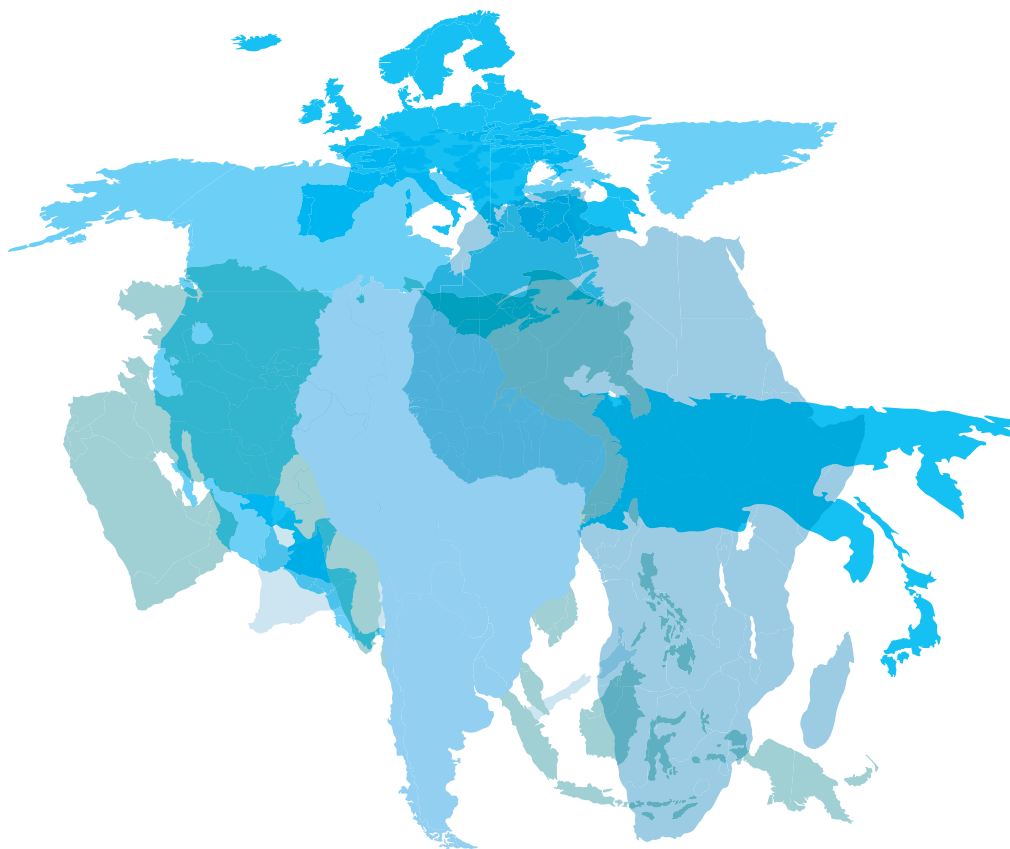
En réalité ce sont les questions économiques et commerciales qui sont au centre de cette relation.

La démarche de la France s'inscrit dans les politiques européennes de mise en concurrence et de recherche de compétitivité pour ses transnationales. Elle est un partenaire commercial actif à la recherche de marchés locaux à conquérir, des possibilités d'investissement et d'implantation pour les entreprises françaises dans des pays qui peuvent être des plateformes pour l'exportation avec une

tifiques avec parfois des transferts de technologies. Au Mexique, pays qui demande d'être associé au Traité transatlantique, Safran emploie 5 000 personnes dans dix implantations de ses filiales et Airbus produit des pièces pour l'A320 et pour des hélicoptères.

DES OCCASIONS MANQUÉES

Plus qu'un dialogue politique, la France propose des convergences sur des intérêts communs sans se donner pour objectif la modification des rapports des forces en faveur des politiques des droits nouveaux, des régu-



impliqué dans la disparition de 43 étudiants et que des journalistes sont persécutés ou assassinés pour avoir dénoncé la corruption pratiquée par le président lui-même ou par d'autres hommes politiques.

Le voyage de François Hollande à Cuba a été un moment important dans les relations entre la France et l'Amérique latine. La France aurait gagné en crédibilité si ce voyage avait eu lieu avant l'annonce de la reprise des relations entre les États-Unis et Cuba. Ce voyage ouvre la possibilité pour les entreprises françaises d'occuper le terrain en vue d'une éventuelle levée du blocus. La France va-t-elle œuvrer avec plus de déter-

mination en faveur de la fin de cette violation du droit international ? Va-t-elle prendre des initiatives en faveur de la suspension définitive de la « Position commune » adoptée par l'UE contre Cuba en 1996 et toujours en vigueur ?

L'indépendance de l'action extérieure française revendiquée par Laurent Fabius a été mise à rude épreuve lors du détournement de l'avion qui transportait le président bolivien Evo Morales. Cet épisode malheureux a été surmonté et des coopérations se mettent en place avec ce pays andin mais il y a des gestes qui ne s'effacent pas et portent préjudice à la crédibilité d'une relation qui prétend s'appuyer sur la confiance.

La France était attendue comme la puissance capable de porter avec les gouvernements progressistes des alternatives pour un monde secoué par des grandes crises. Plus que jamais elle a un rôle à jouer avec son apport propre, indépendant, avec des coopérations en faveur des peuples capables d'affronter les défis planétaires démocratiques, environnementaux et de justice exigeant une vision nouvelle. ■

***Obey Ament** est responsable Amérique latine du secteur International du Conseil national du PCF.

ISRAËL - PALESTINE : QUE DOIT FAIRE LA FRANCE ?

Il faut d'abord avoir une vision globale de l'action diplomatique et politique. Certains sont tentés penser que la question palestinienne est désormais de second ordre. Il y aurait dans le monde des points beaucoup plus chauds et urgents que ce « conflit de basse intensité » qui pourrait indéfiniment se poursuivre sans plus de dommages.

C'est une vision très dangereuse qui ne mesure pas que derrière une immobilité apparente (on s'est depuis si longtemps accoutumés à l'enlisement puis à la disparition du « processus de paix ») des forces sont à l'œuvre qui mènent au pire. C'est-à-dire à faire quitter le terrain politique, le seul qui permette un règlement du conflit, pour celui du religieux et de la guerre de civilisations.

Il faut donc une vision et une cohérence politique. Oui ou non la « solution à deux États » est-elle le passage obligé pour le règlement du conflit ? Oui ou non l'impressionnant corpus des diverses résolutions de l'ONU depuis le plan de partage de 1947 constitue-t-il la seule base possible pour ce règlement ?

Si la réponse est oui (et qui ose dire le contraire ?), alors l'action politique et diplomatique à mettre en œuvre est claire.

Il faut sans plus tarder reconnaître l'État de Palestine. Une reconnaissance qui certes n'aura pas d'effet immédiat sur le terrain, mais qui ne sera pas simplement symbolique : elle marquera qu'aux yeux de la France (et d'autres qui la suivront) Israël est un État qui en occupe un autre. On ne pourra continuer, comme si de rien n'était, à vanter la démocratie israélienne et promouvoir des coopérations économiques ou universitaires telles que celles du programme européen Horizon 2020 dont bénéficie Israël.

Le deuxième point est évidemment la question de savoir comment contraindre les dirigeants israéliens à renoncer à leur politique de colonisation de la Palestine. Il faut les isoler sur la scène internationale et les sanctionner.

Tout ne se fera pas en un jour, mais la France doit cesser toute coopération militaire et policière : Israël est le plus mal placé en matière de combat contre le terrorisme, lui qui a érigé depuis longtemps le « terrorisme d'État » comme moyen d'action politique, de l'assassinat extrajudiciaire au bombardement délibéré des populations civiles.

Elle doit interdire l'entrée sur le marché français des produits venant des colonies israéliennes, alors qu'elle traîne les pieds pour appliquer l'étiquetage décidé par l'Union européenne (UE).

Elle doit appeler l'ensemble de ses partenaires à suspendre l'accord de coopération UE-Israël qui équivaut pratiquement à faire de ce pays le 29^e membre de l'Union.

Ce ne sont pas les moyens d'action qui manquent, mais la volonté politique. S'il en fallait une preuve supplémentaire, les attaques judiciaires et les condamnations de militants qui appellent au boycott montrent au contraire la force du groupe de pression pro israélien dans notre pays. C'est aujourd'hui un enjeu de notre combat en France : refuser toute assimilation à de l'antisémitisme la critique de la politique d'un État qui bafoue les droits d'un peuple et menace la paix. Pour notre part nous poursuivrons en toute clarté ce combat politique dans le contexte difficile de l'après 13 novembre.

Taoufiq Tahani est président de l'Association France Palestine.

Que peut-on faire maintenant ?

C'est avec un grand intérêt que je me suis plongé dans la lecture du précédent numéro de *La Revue du projet*. Si son dossier sur l'éducation a pour moi

tout de suite suscité un engouement particulier, c'est avant tout parce que, selon l'adage populaire, je suis un fils de « prof ». J'ai ainsi baigné dans une famille où le sujet revient sur la table à chaque dîner. Nul doute que ce dossier apporte à tout curieux des réflexions profondes sur l'état du monde de l'éducation. Me laissant guider article par article à la décortication précise des maux de notre école, j'affinai ainsi par leur aide mes propres constats et analyses de ce qui ne va pas et ce qui ne va plus. Individualisation des problèmes, mises en concurrence des apprenants, abandon des enseignants face à la complexification de leur métier.

Finalement, nous n'avons pas évité le risque d'une école qui devienne une « loterie nationale pour les enfants du peuple » comme le souligne un des contributeurs du dossier, en reprenant, notamment, Condorcet.

« Il me semble retrouver ici notre contradiction politique majeure : comment penser la transformation sans la conditionner uniquement à la prise du pouvoir »

Deux des écueils fondamentaux sont soulignés avec clarté. Le premier repose sur le risque de l'exportation de l'éducation en dehors de l'école. Cela reviendrait dans notre société

à la marchandiser au profit d'un marché privé, incontrôlé, mais lucratif. C'est en fait l'objectif des politiques menées par les gouvernements de droite. Mais cet écueil est aussi la résultante des choix des sociolibéraux, parfois pris à leur corps défendant. Acter cet état de fait est la première étape pour décider d'en sortir. En effet, reprendre du pouvoir au marché n'est pas impossible, lui en laisser au détriment des plus défavorisés est une intolérable faute.

Le second écueil est la fausse conviction que le problème ne réside pas dans l'école mais, au contraire, dans l'inadaptation de certains apprenants

due à un handicap social ou culturel. Il revient à condamner une réforme profonde et nécessaire du système éducatif. Ainsi il me semble que ce dossier invite à opposer aux défis qui se posent devant nous une réponse radicale au sens étymologique du terme reposant sur une transformation du système éducatif en s'attaquant aux racines de toutes les formes de déterminisme, sans quoi nous serions condamnés à légitimer des inégalités produites par le système éducatif ou bien les traiter à la marge.

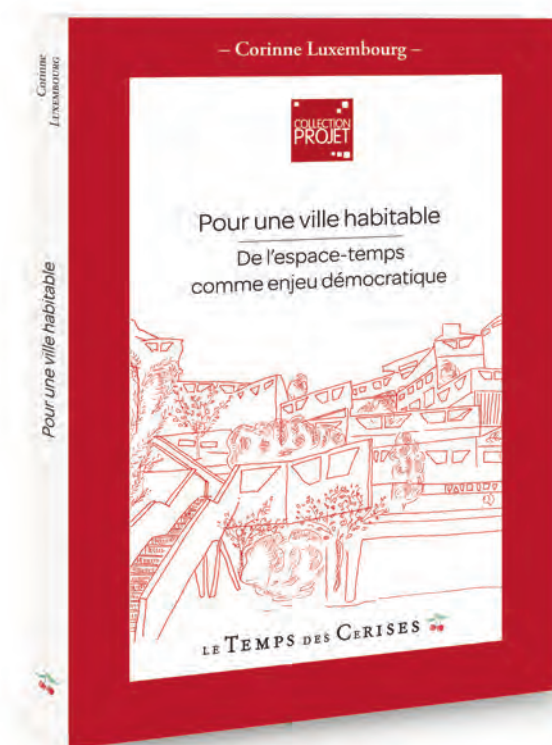
Avec ses contributeurs et plus largement avec l'ensemble du PCF, je pense partager ce constat d'urgence à agir, l'analyse de la situation, effectuée avec brio dans ce dossier, et la volonté radicale de transformation. Pourtant, en tant que militant je ressens tout de même une certaine frustration. Si *La Revue du projet* remplit son rôle de stimulation intellectuelle, le dossier pêche peut-être quant à sa capacité à s'ériger en projet.

Loin de moi l'idée d'écarter la nécessité de la coproduction avec tous les acteurs de propositions pour fonder l'éducation de demain, mais peut-être pouvons nous regretter ensemble le manque d'un cheminement et de propositions plus concrètes qui entendent servir d'étapes pour l'objectif que le dossier définit avec clarté. Certes, il serait faux de dire que le dossier ne cible pas de façon précise où agir, mais il ne permet pas de savoir comment agir : comment s'atteler à un tel projet ? Par où commencer ? Que peut-on faire maintenant ? Il me semble retrouver ici notre contradiction politique majeure : comment penser la transformation sans la conditionner uniquement à la prise du pouvoir, comment créer la dynamique politique nécessaire au changement dès aujourd'hui ? ■



Paul Elek, est militant communiste à Paris.

LE TEMPS DES CERISES ET VOTRE REVUE COLLABORENT



Une nouvelle collection !

Comprendre le monde pour parvenir enfin à le changer vraiment. Analyser le présent pour penser et ouvrir un avenir d'humanité. Tels sont les buts que se fixe la collection « Projet ». Au travers de livres courts qui apportent un regard éloigné des poncifs si médiatisés, elle donne la plume à des auteurs engagés, les animateurs de la revue du Parti communiste français, *La Revue du projet*. Chercheurs, militants, ils livrent un effort de synthèse des travaux existants et proposent des pistes pour voir et bâtir autrement. À destination des militants comme des universitaires, ces ouvrages sont conçus pour tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui sentent peser leurs chaînes et cherchent les voies de ce monde à gagner.

Corinne Luxembourg, responsable de la rubrique « Production de territoires » ouvre le bal.

Pour une ville habitable

Depuis plus de 10 ans, les ouvrages analysant la ville se succèdent. *Les fractures françaises* de Christophe Guilluy et *Le Mystère français* d'Emmanuel Todd et Hervé Le Bras parus respectivement en 2010 et 2013 sont peu à peu devenus des références dans l'ensemble du monde politique et plus largement pour tous ceux et toutes celles qui cherchent des éléments de réflexion et de réponse dans un contexte de crise. Les analyses de l'un et de l'autre s'appuient sur une fragilisation des classes moyennes, et sur une ethnicisation systématique des questions sociales, rencontrant un écho d'autant plus large que les débats politiques tendent à ne tourner

qu'au débat identitaire et à la communautarisation des territoires. Les rapports de classes, les incidences du système capitaliste sur l'aménagement et le vécu des territoires en sont complètement absents. Ceci est le point de départ de ce texte qui n'a d'autre ambition que d'être un partage de réflexions sur la ville contemporaine autant que de porter une réaction à ces propos médiatiques, par trop catégoriques, discutables sur le fond comme sur la méthode. Il s'agit alors de lire l'aménagement des territoires, l'urbanisme comme la traduction de rapports de dominations sociales et d'idéologies politiques et économiques fortes. ■

Pour commander l'ouvrage (10 € + 2 € de frais de port) - Chèque à l'ordre du Temps des Cerises
77, boulevard Chanzy 93100 Montreuil • www.letempsdescerises.net

CINQUANTE DOSSIERS pour un 37^e congrès constructif

LES QUATRE GRANDS THÈMES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL SONT :

1. Une société sans chômage,
2. Une société du bien-vivre et du bien-commun,
3. La refondation démocratique de la République, une France d'égalité, ouverte et respectée,
4. La Paix et sécurité pour la France, en Europe et dans le monde...

Pour enrichir vos propositions et préparer collectivement le 37^e congrès vous avez à votre disposition en ligne plus de cinquante dossiers apportant des informations, des idées, des propositions, des éclairages... Vous pouvez les consulter sur <http://projet.pcf.fr/> ou commander (à un prix militant) les numéros papier qui correspondent aux thèmes dont vous souhaitez débattre en vue du congrès.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la revue (revue@pcf.fr) pour préparer vos réunions, débats...

PRÉPAREZ LE CONGRÈS,
SOUTENEZ LA REVUE !



Commandez les numéros que vous souhaitez à un prix spécial 37^e congrès

à **Revue du projet** - Association Paul Langevin 6 av. Mathurin-Moreau 75167 Paris Cedex 19
chèque à l'ordre de « La Revue du projet »

Prix spécial 37^e congrès : 6€ : 1 n° – 10€ : 2 n° – 20€ : 5 n° – 30€ : 10 n° (port compris). Au delà, le prix au numéro reste de 3 €. Certains numéros sont épuisés, mais vous pouvez les télécharger sur le site du PCF.

☐ N°1 : LA SÉCURITÉ • octobre 2010	X		ex.
☐ N°2 : LES SERVICES PUBLICS • novembre 2010	X		ex.
☐ N°3 : Quelle ÉCOLE pour aujourd'hui et pour demain • décembre 2010	X		ex.
☐ N°4 : Comment changer dans LA MONDIALISATION • janvier 2011	X		ex.
☐ N°5 : LA GAUCHE DE L'AVENIR ? 80 thèses pour remettre la gauche sur le bon pied • février 2011	X		ex.
☐ N°HS : Rencontre nationale pour un PROJET POPULAIRE ET PARTAGÉ • mars 2011	X		ex.
☐ N°6 : ÉCOLOCOMMUNISTE, sans complexe I • mars 2011	X		ex.
☐ N°7 : EUTHANASIE : a-t-on le droit de mourir ? • avril 2011	X		ex.
☐ N°8 : PROJET SOCIALISTE : une analyse critique pour avancer à gauche • mai 2011	X		ex.
☐ N°9 : LE MULTICULTURALISME, un cauchemar ? • juin 2011	X		ex.
☐ N°10 : CLASSE OUVRIÈRE : le fantôme de la gauche • septembre 2011	X		ex.
☐ N°11 : Place au PEUPLE • octobre/novembre 2011	X		ex.
☐ N°12 : DÉMONDIALISATION • décembre 2011	X		ex.
☐ N°13 : Lumières sur L'ÉNERGIE • janvier 2012	X		ex.
☐ N°14 : CRISES : construction et subversions • février 2012	X		ex.
☐ N°15 : Politiques du GENRE • mars 2012	X		ex.
☐ N°16 : LE VOTE UTILE ? le vote utile ! • avril 2012	X		ex.
☐ N°17 : MIGRATIONS au-delà des fantasmes • mai 2012	X		ex.
☐ N°18 : SPORT\$, l'humain d'abord • juin 2012	X		ex.
☐ N°19 : Le polar imagine 2013 • septembre 2012	X		ex.
☐ N°20 : ART ET CULTURE, les sentiers de l'émancipation • octobre 2012	X		ex.
☐ N°21 : Habiter LA VILLE • novembre 2012	X		ex.
☐ N°22 : NOUVEAUX ADHÉRENTS Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Faut-il les garder ? • décembre 2012	X		ex.
☐ N°23 : Vive LE PROGRÈS • janvier 2013	X		ex.
☐ N°24 : LES MOTS PIÉGÉS • février 2013	X		ex.
☐ N°25 : Bien NOURRIR LA PLANÈTE • mars 2013	X		ex.
☐ N°26 : À la conquête d'une nouvelle CONSCIENCE DE CLASSE • avril 2013	X		ex.
☐ N°27 : NATIONALISATIONS : l'intérêt général • mai 2013	X		ex.
☐ N°28 : LA RETRAITE : une bataille capitale • juin 2013	X		ex.
☐ N°29 : COMMUN(ism)E et municipales • septembre 2013	X		ex.
☐ N°30/31 : Vive LA RÉPUBLIQUE • octobre/novembre 2013	X		ex.
☐ N°32 : LES TERRITOIRES de l'égalité • décembre 2013	X		ex.
☐ N°HS : Refonder l'EUROPE	X		ex.
☐ N°33 : Dessine-moi une VILLE HUMAINE • janvier 2014	X		ex.
☐ N°34 : PEUR • février 2014	X		ex.
☐ N°35 : Pour en finir avec LA DROITISATION • mars 2014	X		ex.
☐ N°36 : Sous les pavés, L'EUROPE • avril 2014	X		ex.
☐ N°37 : Enseignement supérieur et recherche SAVOIRS où aller ? • mai 2014	X		ex.
☐ N°38 : LE CORPS • juin 2014	X		ex.
☐ N°39 : La fabrique de L'ASSISTANAT • septembre 2014	X		ex.
☐ N°40 : FAB-LAB du bidouillage informatique à l'invention sociale • octobre 2014	X		ex.
☐ N°41 : LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE • novembre 2014	X		ex.
☐ N°42 : COMMUNISME de nouvelle génération • décembre 2014	X		ex.
☐ N°43 : LIBERTÉ ! • janvier 2015	X		ex.
☐ N°44 : MÉDIA Besoin d'oxygène • février 2015	X		ex.
☐ N°45 : FÉMINISME au cœur des luttes révolutionnaires • mars 2015	X		ex.
☐ N°46 : NATION, une voie vers l'émancipation • avril 2015	X		ex.
☐ N°47 : MUSULMANS : dépasser les idées reçues • mai 2015	X		ex.
☐ N°HS : Convention nationale du PCF sur l'INDUSTRIE • juin 2015	X		ex.
☐ N°48 : LES MOTS GLISSANTS • juin 2015	X		ex.
☐ N°49 : Non ! Il n'y a pas de GUERRE DES CIVILISATIONS • septembre 2015	X		ex.
☐ N°50 : 4 essais sur LA GAUCHE • octobre 2015	X		ex.
☐ N°51 : CLIMAT, le temps des choix politiques • novembre 2015	X		ex.
☐ N°52 : LAÏCITÉ, outil d'émancipation • décembre 2015	X		ex.
☐ N°53 : ÉDUCATION, état d'urgence • janvier 2016	X		ex.
☐ N°54 : POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE : de la guerre à la paix • février 2016	X		ex.

TOTAL ex. = €

La France en commun, texte-invitation à écrire un projet d'émancipation humaine pour le XXI^e siècle va être précisé, complété, retravaillé dans la perspective du prochain congrès du PCF. À vos stylos ! À vos claviers ! Le débat est ouvert ! Il est possible d'y contribuer sur : contribuer.projet.pcf.fr

La Revue du projet s'efforcera d'accompagner le processus en rendant compte des initiatives prises autour de ce texte et des contributions qu'il suscite au sein des forces sociales. Pour nous permettre de remplir au mieux cet objectif, faites-nous connaître les débats et réflexions qui émanent du terrain à : revue@pcf.fr

La gauche en question

Ce mois-ci, **Quentin Corzani**, responsable de la rubrique Secteurs de *La revue du projet* fait le compte rendu d'un débat organisé dans l'Essonne et **Thierry Doulaud**, secrétaire de section répond à trois questions sur le sens du débat.

Trois sections de l'Essonne, Massy, Val d'Yvette et Nord-Essonne, ont organisé le 19 janvier dernier un débat au thème aussi court que polémique : « la

gauche en question ». Guillaume Roubaud-Quashie, en sa qualité de contributeur au numéro « Gauche » (n° 49) de *La Revue du projet*, est intervenu dans la première partie de la soirée afin d'introduire le sujet.

Il est fréquent d'entendre parler de « vraie gauche ». Guillaume s'est donc d'abord attaché à faire une présentation historique du mot « gauche » pour déconstruire les idées reçues. Il en est ressorti que ce n'est pas un concept rigide qui transcenderait l'histoire. Bien au contraire. Le mot se développe à partir du Second Empire dans les années 1850-1860. Il signifiait alors « être républicain », en opposition avec les autres régimes, notamment la monarchie et l'empire. Ainsi, des hommes tels que Jules Ferry, Clémenceau ou même Adolphe Thiers, tristement célèbres pour avoir massacré la Commune, peuvent être classés à gauche. Dans cette perspective historique, parler de « vraie gauche » signifie-t-il quelque chose ? *A fortiori* non. Toutefois, la gauche veut dire quelque chose. Elle a une définition en mouvement, dans un premier temps associée à l'idée de République, elle va être ensuite associée, dès 1945, à un contenu de classe. Le tournant s'opère avec l'écroulement du Parti Radical de gauche, farou-

chement attaché à la propriété privée et jusqu'à cette date premier parti de gauche. C'est une période où l'enjeu de la définition de « gauche » est important. Le parti va y incorporer son contenu de classe.

Après ce premier déblayage, la question que tout le monde a en tête est celle du rapport entre la gauche et le peuple. Autrement dit, la gauche est-elle encore un outil politique suffisamment efficace pour rassembler le peuple ? Il y a un héritage positif de la gauche dans notre pays qui reste fort. Elle est associée à un certain nombre de réalisations progressistes comme la retraite à 60 ans, conquise en 1968. En même temps, c'est une série de déceptions et de désillusions : le tournant de 1984, les renoncements dans les années 1990 jusqu'à aujourd'hui. Les sondages montrent que la gauche est majoritaire dans les classes populaires (comme les ouvriers) même si cette majorité se raccourcit de plus en plus au profit de l'abstention qui s'accroît fortement. En effet, sur l'ensemble de la population un tiers s'affirme « ni droite, ni gauche » et c'est le cas pour 45 % des ouvriers, un phénomène nouveau. Parallèlement, il est également à noter que le Parti socialiste, s'est maintenu tant bien que mal à 23 % aux dernières élections régionales contre 28 % à l'élection présidentielle. Il y a une perte, certes, mais celle-ci reste mesurée. Le PS a renforcé sa position hégémonique au sein de la gauche grâce au vote utile.

Beaucoup de gens ne veulent pas voir la gauche se faire éliminer, ils votent donc pour le parti le plus à même de battre la droite. Cela ne fait pas de cet électoralat un bloc « vallsien ». Quand on demande aux électeurs socialistes s'ils sont favorables aux privatisations ils répondent à 73 % « non » et s'ils sont favorables au capitalisme, ils sont 84 % à répondre « non ».

Nous avons donc là les deux pôles, contradictoires, d'un même aimant. Une partie de l'électorat de gauche fait défection mais la gauche fait encore sens pour des millions de Français.

Face à cette situation, que faire ?

Abandonner l'idée de gauche pour aller chercher les abstentionnistes ? C'est abandonner ces millions de Français qui croient aux valeurs de gauche. C'est se priver de millions de gens tendanciellement plus mobilisés et mobilisables. Peut-on en rester là ? À un simple discours qui agite les symboles ? Évidemment, non.

Les représentations qui habitent l'idée de gauche évoluent et elles sont l'objet d'une lutte que nous ne devons pas abandonner. Notre lieu privilégié d'affrontement doit se mener sur le terrain du contenu. C'est ce qu'avait amorcé Marie-George Buffet lors du référendum de 2005 sur la Constitution européenne, en déclarant : « Quand on est de gauche on vote contre la constitution européenne ». C'est aussi ce qu'avait réalisé le PCF au moment de la construction du

Programme commun dans lequel les références au programme du parti *Changer de cap* sont importantes. À ce moment le PCF réalise une OPA sur le contenu de « gauche » et lui confère une empreinte durablement sociale. Par ailleurs, d'un point de vue local la gauche est un outil encore puissant de rassemblement lorsque nous sommes la force dominante.

Après cette présentation, plusieurs questions furent soulevées. Nous en abordons quelques-unes.

Doit-on changer le nom de « gauche » pour nous différencier du Parti socialiste ?

Plusieurs fois, la « gauche radicale » a été évoquée. Guillaume a pointé les limites d'une telle expression. Parler de gauche radicale signifie implicitement que nos désaccords avec nos partenaires de gauche proviennent d'un degré plus ou moins accentué de radicalité. Or certains de nos désaccords ne sont pas simplement une question de degrés mais de nature. Par ailleurs, l'expression en elle-même donne à notre parti une vocation minoritaire et simplement contestataire.

Ne devrions-nous pas faire évoluer notre discours sur la gauche pour convaincre la jeunesse, qui elle, est moins attachée à l'idée de gauche ?

Il a d'abord été souligné qu'aujourd'hui la part de la jeunesse dans la population était moindre que dans les années 1980, ainsi, pour la convaincre il ne fallait pas tout sacrifier. Par ailleurs, il est difficile de déterminer si c'est un effet d'âge (simple passage de la vie) ou un effet de génération (une génération abandonne la gauche quelle que soit son avancée dans l'âge).

Ne devrions-nous pas dégager le militantisme des enjeux électoraux ?

« Le suffrage universel nous donne les joues rouges » affirmait Engels. Pour le philosophe, il s'agissait de prendre la question électorale à bras-le-corps. Elle doit être pensée en lien avec les luttes. Les élections n'empêchaient pas le parti d'être, par exemple, très organisé dans les entreprises.

La soirée s'est conclue sur une note combative. L'échec des ouvriers les plus organisés, les sidérurgistes et les métallurgistes, à conserver leur emploi a porté un coup fatal aux mobilisations. Face au discours de l'impuissance, il faut faire la démonstration par le fait que les mobilisations collectives conduisent à des victoires. Il faut partir de luttes très localisées, très populaires, qui mettent en mouvement et en dynamique les individus. Et à partir de ces petites victoires élargir le mouvement. ■

TROIS QUESTIONS À THIERRY DOULAUD*

LA GAUCHE EN QUESTION

Comment ta section s'approprie-t-elle le projet communiste ?

En juin, lors d'une AG de section, j'avais rapidement présenté *La France en Commun* et nous étions tombés d'accord pour y consacrer une soirée de travail à l'automne. C'est ce que nous avons fait début novembre. Durant trois heures les camarades ont fait part de leurs premières impressions. Pour se réjouir de l'existence de ce document, mais aussi pour exprimer des réserves et des questions. « J'aurais aimé être surpris ! », « Pourquoi ne dit-on rien des moyens financiers ? », « Comment rendre notre projet crédible alors que les gens doutent de la possibilité de changer vraiment ? » Des questions aussi sur l'Europe après l'épisode grec de cet été, sur l'articulation entre les quinze chantiers prioritaires et les quinze mesures d'urgence. Bref, nous sommes sortis de cette séance avec la conviction qu'il faudrait y revenir thème par thème.

Le débat organisé à Massy s'est inscrit dans le cadre de *La France en commun*. Pourquoi s'intéresser particulièrement à la question de « la gauche » ?

Lors de la discussion de novembre, des camarades ont parlé d'un texte « un peu fade », de « formules édulcorées » Et se sont interrogés : n'est-ce pas parce que ses rédacteurs ont voulu d'emblée faire un texte « grand public » et pas d'abord un texte pour les communistes ? Ou, à l'inverse : que serait l'utilité d'un projet qui ne parlerait qu'aux communistes convaincus ? Il faut dire que les expériences de ces dernières décennies questionnent nos pratiques. Avec la gauche plurielle comme avec le Front de gauche, le sentiment existe que nous avons parfois mis nos propositions entre parenthèses au prétexte de rassembler. Aujourd'hui, la politique du gouvernement, les résultats des élections, l'impasse dans laquelle se trouve la gauche, Front de gauche compris, posent questions. A-t-on encore besoin de cette référence à la gauche ? Ne nous suffirait-il pas d'être communistes ? Comment concilier rassemblement majoritaire et projet d'émancipation ? L'excellent dossier publié par *La Revue du projet* en octobre a fini de nous convaincre que c'était là un sujet incontournable.

Quelles sont tes impressions et tes conclusions politiques après cette soirée débat ?

Une soirée très utile. De nombreuses interventions dans un bon climat d'écoute réciproque. Nous n'avions bien sûr pas la prétention de conclure le débat en une soirée, mais au sortir de la séance c'est l'impression partagée d'avoir pris la mesure des enjeux, des contradictions et de la complexité des réponses à construire et d'être mieux intellectuellement armés pour le faire. Cette expérience réussie nous encourage donc à en organiser d'autres.

*Thierry Doulaud est secrétaire de la section de Massy.

Amplifier notre parti pris écologique !

Le Conseil National du PCF qui s'est tenu les 16 et 17 janvier a défini quatre grands axes de discussion pour déterminer notre projet collectif à l'occasion du congrès. Nous revenons ici sur l'un d'entre eux : « Une société du bien-vivre et du bien commun » avec **Hervé Bramy**, responsable du secteur Écologie. Cet entretien s'inscrit dans le contexte post-COP21 nous essayons de tirer les conclusions de cet événement qualifié « d'historique » par certains média.

En décembre 2015, la France accueillait la COP21 (pour cette occasion *La Revue du projet* a consacré son N° 51 aux enjeux climatiques). Quelles conclusions pouvons-nous tirer de l'accord signé par les États ? Nous donne-t-il des raisons d'être optimistes ? Ce texte aurait-il pu aller encore plus loin dans ses exigences écologiques ?

D'abord, il faut noter que ce texte est d'une portée universelle presque inédite dans le champ écologique. Près de 195 pays ont signé l'accord de Paris ! C'est un véritable événement diplomatique. Personne ne voulait revivre l'échec de Copenhague en 2009.

Une fois l'euphorie passée nous devons nuancer le résultat. En effet, le contenu de cet accord est loin d'être à la hauteur des défis climatiques qui nous attendent. Pour assurer la participation du plus grand nombre d'États à ce texte, il a fallu éviter les sujets qui fâchent. À l'inverse, d'autres États tenaient absolument à ce que leurs exigences soient mentionnées.

Par exemple, la question de l'énergie n'est pas traitée. Le mot n'est cité qu'une seule fois dans le préambule et non dans le corps de l'accord. De fait, on ne parle même pas de l'incontournable diminu-

tion de l'utilisation des énergies carbonées responsables du réchauffement à la plus grande joie des pays pétroliers. Les États-Unis n'ont pas été inquiétés pour leur exploitation massive de gaz ou de pétrole de schiste. La question des

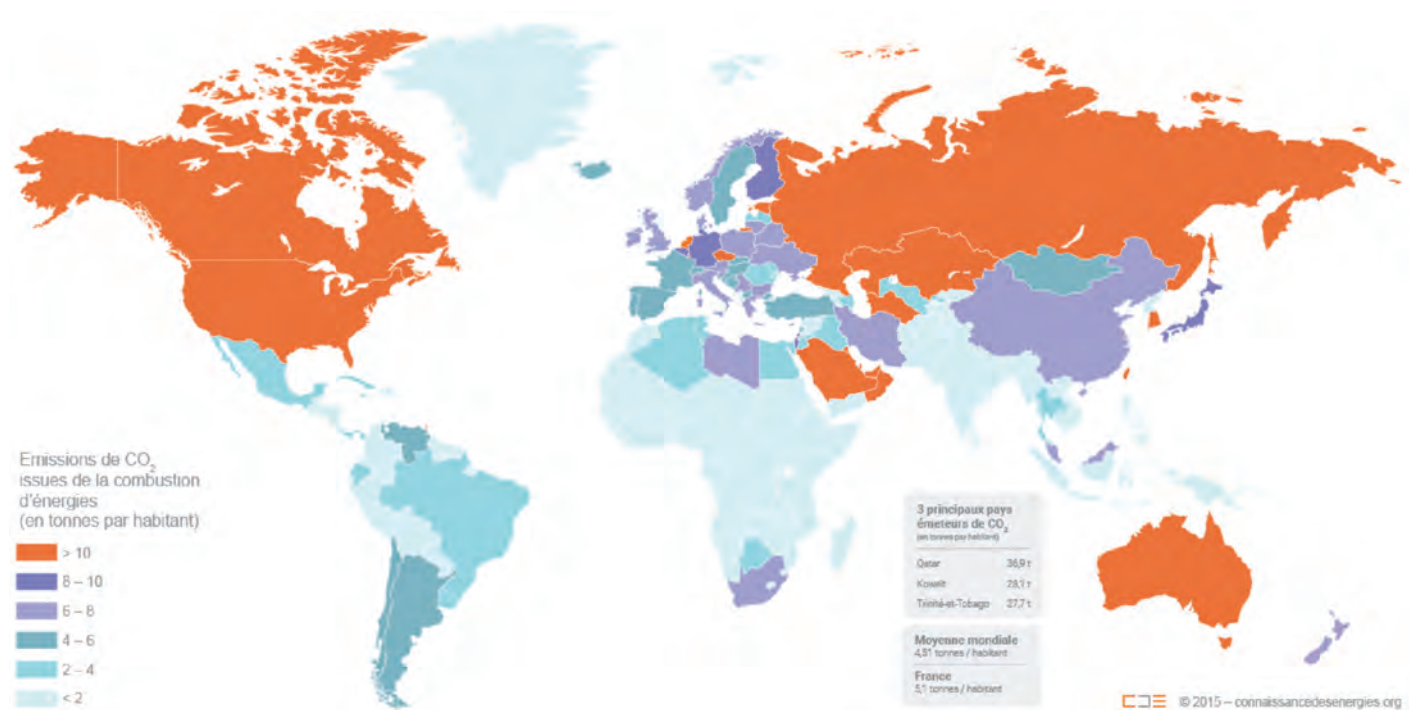
« Le contenu de cet accord est loin d'être à la hauteur des défis climatiques qui nous attendent. »

énergies renouvelables, du nucléaire, de l'hydroélectricité, de la production électrique en général est aux abonnés absents. Le texte ne va pas au fond du problème de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les États se sont contraints sur le papier à ne pas dépasser les fameux 2 °C voire 1.5 °C de réchauffement pour satisfaire aux exigences des pays les plus vulnérables. Mais cela ne coûte rien car les engagements de chaque pays sont volontaires. En d'autres termes, un pays

n'est soumis à aucune contrainte juridique internationale et il peut décider de quitter l'accord au bout de trois ans sans aucune sanction. Certes, la clause de revoyure [NDLR : engagement qui fixe le motif ou le délai avant une prochaine rencontre entre les parties signataires] est inscrite dans le texte pour forcer les signataires à se rencontrer tous les cinq ans mais seulement à partir de 2025. C'est beaucoup trop loin. Je pourrai continuer ainsi la liste des éléments qui me rendent sceptique sur cet accord. Il n'est pas aussi ambitieux que l'avait réclamé le président de la République, plusieurs autres chefs d'État parmi les pays en développement et surtout les acteurs de la société civile.

Finalement, l'accord de Paris traduit le rapport de force politique actuel à l'échelle du monde entre les promoteurs néolibéraux du système capitalisme mondialisé et financiarisé et le camp des forces progressistes. Il est évident que ce sont les premiers qui l'ont emporté. Leurs privilèges sont conservés. Le contexte national n'a pas été propice à la mobilisation populaire afin d'exiger un changement de système pour préserver le climat (la COP21 se situait deux semaines après les attentats de novembre et la campagne régionale battait son plein en France). Nous ne sommes pas



Carte des émissions de gaz à effet de serre issues de la combustion d'énergie par pays rapportées à la population (Source : Connaissance des Énergies)

parvenus à en faire une bataille suffisamment populaire et ce, en France, en Europe, et dans le monde. Si la manifestation du 29 novembre avait pu avoir lieu nous aurions pu faire une démonstration de force et peser dans le rapport de forces. Mais nous avons été privés de tout cela.

Faut-il être optimiste ou pessimiste ? Certains considèrent que c'est une étape importante à partir de laquelle on va pouvoir construire l'avenir. Nous autres considérons qu'effectivement tout est écrit mais que tout reste à faire et que nous en sommes pour le moment au point zéro.

« Une société du bien-vivre et des communs » est un des quatre grands axes du congrès pour construire un nouveau projet politique. Qu'entendons-nous exactement par ces expressions ?

Je considère que le bien-vivre et les communs sont liés, l'un ne peut pas se concevoir sans les autres.

Le bien-vivre est une vision du développement et de l'évolution de nos sociétés en plaçant l'humain au centre des priorités. Nous parlons de développement humain durable. Il s'agit d'un développement responsable qui préserve les ressources naturelles par une croissance maîtrisée dans son contenu : ni crois-

sance financière, ni croissance de biens de consommation qu'il faudrait absolument produire. Le bien-vivre pose la question de ce qui nous est essentiel (éducation, santé, culture...) pour véritablement nous épanouir et donc s'émanciper de la séduction consumériste du capitalisme. Cette approche condamne définitivement le producti-

et financière en intégrant des références comme le niveau d'éducation, la durée de vie en bonne santé, un niveau de vie décent... Sans oublier les indices d'inégalité de genre ou bien de pauvreté multidimensionnelle.

Les communs ou biens communs ce sont à la fois des biens matériels ou immatériels ; des éléments naturels ou

« Nous devons penser une autre croissance, à partir des travaux engagés par l'ONU sur des nouveaux indices de développement humain (IDH). »

visme et, l'une de ses tares, l'obsolescence programmée. Cela suppose de bâtir un nouveau mode de production industriel au service du bien être. Nous devons penser une autre croissance, uniquement calculée, aujourd'hui, sur la croissance économique et surtout financière du PIB. Par exemple, à partir des travaux engagés par l'ONU sur des nouveaux indices de développement humain (IDH) qui prennent en compte d'autres critères que la seule richesse matérielle

des éléments artificiels. Ce sont des ressources que nous voulons mettre en partage, protéger du marché comme de la rentabilité financière. Il ne s'agit de penser leur utilisation au service de l'intérêt général. Ce sont les biens communs du plus grand monde ce qui pose la question du périmètre de ces biens. Qu'est-ce qui doit être extrait des griffes du marché ? Quels sont les biens à protéger et à exploiter de façon responsable ?

L'enjeu est aussi celui du débat public et ►

► démocratique, sur la façon de partager ces ressources, aussi bien à un niveau local que global. L'implication citoyenne est incontournable. Le développement capitaliste cause tellement de méfaits pour l'avenir de la planète et de l'humanité qu'on ne peut envisager l'avenir que par l'extension de la démocratie et la par-

ticipation du plus grand nombre de citoyens et de citoyennes. Avec des citoyens et des salariés documentés, éclairés, qui peuvent véritablement donner vie à leur libre-arbitre. Citoyens actifs pour leur propre vie mais aussi dans le bienfait de la planète pour la préservation du bien commun.

Je pense que nous sommes précisément au cœur de l'idée communiste. Comme le dit souvent Pierre Laurent, dans le mot communiste, il y a commun.



Le N°9 de la revue *Progressistes* vous propose un dossier très complet sur les enjeux du réchauffement climatique, le système de production et les mesures qu'il faut prendre pour sortir l'humanité de la catastrophe humaine et environnementale annoncée. En vente sur le site progressistes.pcf.fr et téléchargeable sur revue-progressistes.org.



Le dossier du numéro 51 de votre revue répond à la question « Changer de climat ou de système ? ». Il insiste plus particulièrement sur les choix politiques nécessaires à entreprendre pour relever ce défi planétaire.

Pourquoi un tel choix ? Est-ce la première fois que l'écologie prend tant de place dans un congrès ?

Une dichotomie s'est opérée dans les années 1970-1980. Durant cette période le parti considérait que ce n'était pas une question politique prioritaire et elle a été déléguée au mouvement associatif. *A contrario*, les élus communistes ont souvent innové. La réalisation du parc Georges Valbon à la Courneuve est un bon exemple, il est devenu un haut lieu de la biodiversité en Île-de-France. On ne peut concevoir aujourd'hui un projet politique sans intégrer les enjeux des rapports Homme-Nature, ceux de la protection de la planète en lien avec le développement de l'humanité.

C'est un prolongement et un approfondissement de nos prises de positions du 36° congrès. Pour le texte du congrès qui vient, c'est un axe d'action caractérisant encore plus notre engagement écologique pour la France et le monde.

Comment peuvent s'articuler dans notre discours les questions sociales et écologiques ?

Sur le terrain des inégalités celles-ci doivent être traitées dans un même mouvement. Il n'est pas acceptable que les familles les plus déshéritées soient exclues pour des raisons économiques de l'accès aux technologies « propres ». C'est un des défis de la lutte contre la précarité énergétique ou de la rénovation thermique des logements. Par ailleurs c'est également crucial dans le monde du travail et de l'entreprise. Les

PUBLICATION DES SECTEURS

TOUS CAPABLES ! UN PROJET COMMUNISTE

Le pari du « Tous capables ! » dépasse largement le champ de l'éducation. Sa portée politique est révolutionnaire. Il revendique pour tous la possibilité d'agir sur l'histoire : non seulement sur un destin individuel, mais sur l'avenir collectif. Affirmation d'égalité, il est aussi volonté démocratique, revendication de pouvoir, et de pouvoir commun, partagé. L'affirmation que tous sont capables pose la question politique, celle du pouvoir : qui peut agir sur soi, sur les autres, sur le monde ? À cette question, elle apporte une double réponse : tous, à égalité ; tous, ensemble. Elle implique à la fois une bataille idéologique pour l'égalité et une bataille politique pour la mise en commun du pouvoir sous toutes ses formes – c'est-à-dire pour le communisme.

TOUS, À ÉGALITÉ : UNE BATAILLE IDÉOLOGIQUE

Le « tous capables ! » est un pari philosophique, opposé à toutes les théories qui tentent de faire passer les inégalités

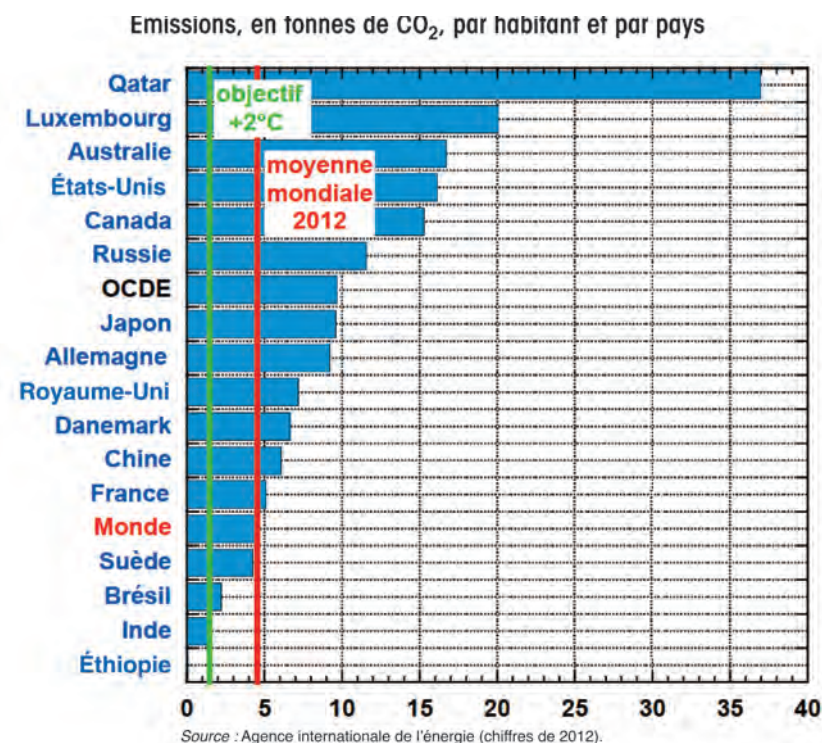
pour naturelles, et notamment à la théorie des « dons ». Ce pari est aujourd'hui largement corroboré par la science, qui prouve les capacités de chacun à évoluer. Récemment, les sénateurs communistes ont obtenu son inscription dans la loi : il est ainsi devenu un principe institutionnel. La bataille idéologique n'est pas pour autant gagnée : elle s'est simplement déplacée, et la question est maintenant « tous capables » de quoi ? La récente réforme des rythmes scolaires, celle en cours du collège, la promotion de l'apprentissage... reposent toutes sur l'idée que les enfants n'ont ni les mêmes « talents » ni les mêmes « goûts ». Certains préfèrent les tâches manuelles, le concret, s'ennuient lorsque l'enseignement est trop théorique... Et l'école devrait accompagner ces goûts, comme s'ils étaient à la fois naturels et indépassables.

Ce discours repose sur un mensonge : il occulte la dimension sociale et construite des « goûts », fait passer pour des différences individuelles ce qui relève en fait de différences

salariés sont les premiers à être concernés dans leur travail par les dégâts liés à la compétitivité. Pour cela, il faut leur donner la possibilité d'intervenir sur les choix stratégiques de l'entreprise comme sur les modes de production. Les organisations syndicales et les salariés doivent avoir des pouvoirs d'intervention pour faire en sorte que les productions soient le plus conforme avec leur intérêt de citoyen, de consommateurs et celui de la planète. Les formes de propriété sociale des moyens de production sont loin d'être une question neutre – je pense aux SCOP par exemple – comme celle de l'accès au crédit versés par les banques qui devrait être d'autant plus avantageux pour l'entreprise dès lors que la viabilité écologique d'un projet est avérée.

Le parti a-t-il d'ores et déjà des pistes de réflexion ? Des propositions à formuler ? Quelles sont les initiatives à venir ?

Le débat avec les communistes doit s'installer. Mais avec notre campagne sur le climat nous avons engagé un important travail transversal de propositions qui doit se prolonger. Ce potentiel doit se traduire dans les luttes et les rassemblements en convergence avec la société civile très présente sur ces terrains. Au delà de ce qui est entrepris nous travaillons sur deux sujets. La préservation de la biodiversité alors qu'une loi est actuellement débattue au parlement. Les défis du traitement de nos déchets pour accélérer le passage à une écono-



mie circulaire. Pour réduire l'exploitation de la nature aujourd'hui chaque déchet doit devenir une ressource. Dans cette perspective la question de contenu et des moyens du service public sont à chaque fois déterminante.

Les futures échéances climatiques à ne pas manquer ?

Je citerai trois moments qui exigent notre attention et notre participation. Le parti

propose l'organisation d'une conférence internationale avec les délégations présentes pendant le congrès qui intégrera les enjeux du développement. Deuxièmement, il y aura le Forum Social Mondial à Québec durant l'été. Enfin, il y aura la COP22 au Maroc, l'année prochaine. ■

sociales, que la société transforme ensuite en inégalités, en rapports de domination. Ce garçon aime les situations de compétition alors que cette fille est timide et préfère rester discrète : est-ce bien naturel ? Plus tard, son goût pour la compétition amènera le jeune homme à poursuivre ses études en classes préparatoires, tandis qu'elle choisira des filières moins élitistes où elle n'aura pas besoin de se mettre en avant : différence individuelle ou inégalité de genre ? Son père est ouvrier et parle arabe à la maison, pourtant, il n'est pas à l'aise en langues, il préfère les enseignements plus « pratiques » et est rapidement orienté dans une filière professionnelle. Celui-ci au contraire a grandi dans une famille de cadres. Il parle français à la maison mais étudie l'arabe et le chinois et se dirige vers des études longues. Naturel ? Sûrement pas ! Le « goût » est le masque qui légitime les inégalités. ■

Marine Roussillon
Secteur Éducation.



L'expertise contre la démocratie

La démocratie française est en panne. Les symptômes sont nombreux : abstention, autoritarisme, désinformation, présidentialisme... L'une des manifestations de cette crise est très certainement la place occupée dans le débat public par les « experts ». Alors : démocratie ou expertise, faudrait-il choisir ?

PAR **GÉRARD STREIFF**

Les experts sont partout, ils squattent les médias, ont leur mot à dire sur tout et tout le temps. Au moindre problème, l'État, la collectivité ou l'entreprise créent un comité d'experts. Impossible d'aborder le moindre enjeu de politique publique sans l'expert idoine. Cette tendance s'est accrue dans les années 1980. Face aux enjeux de décentralisation, aux pressions européennes, aux convulsions internationales, notamment, on a eu abondamment recours aux experts. Mais cela vaut aussi pour la sphère privée. Une expertise qui est toujours présentée comme indépendante, évidemment. Ce mal a frappé aussi les partis. Au lieu de produire leurs propres idées, de mettre en valeur l'expérience militante, les partis ont eu volontiers recours là aussi aux experts ou à l'expertise de fondations, de *think-tanks* (réservoirs d'idées).

D'où la formidable multiplication d'organismes genre Conseil d'analyse écono-

mique, Comité d'éthique, etc. Les experts peuplent les cabinets ministériels, les commissions, experts de la Banque centrale européenne (BCE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) du Fonds monétaire international (FMI), des organisations non gouvernementales (ONG)... Cette inflation de spécialistes, dit-on, se justifierait par la complexification des dossiers.

Mais ce phénomène est un puissant facteur de dépolitisation. Censé aider le citoyen, en fait il le dépossède bien souvent de ses prérogatives, et de son tour de parole. Et puis il amplifie la crise politique en installant l'idée que gauche et

FN, note la journaliste Josseline Abonneau. Toute décision technique tend à effacer les clivages politiques gauche-droite. »

Ainsi, au même moment où le citoyen est décrié, l'expert lui, aurait la cote. Voir du côté du gouvernement où les ministres « techniciens », genre Emmanuel Macron ou Fleur Pellerin, font la une ; ils sont non élus, on ne leur demande aucune onction électorale, leur seule technicité les mettrait à l'écart des troubles partisans ; ils s'imposeraient dans l'opinion face aux purs « politiques ». La place de l'énarque, un temps décriée, est plus que jamais installée. Un personnage comme Jacques Attali, à mi-che-

« 67 % des Français auraient été en faveur d'une direction du pays confiée à des experts non élus pour imposer des réformes impopulaires. »

droite seraient dépassées, la solution se trouvant non pas du côté des convictions ou des valeurs mais de l'expertise. « Les experts nourriraient la défiance vis-à-vis des politiques et la montée en puissance des partis anti-système tel le

min pourtant entre gourou et charlatan, joue de cette crise ambiante pour proposer sa candidature à la prochaine présidentielle, fort de son programme d'expert ! Place aux experts, donc ! En ces temps de promesses massivement tra-

hies et d'impuissance apparente des élus, l'expert, incarnation de la modernité, est bien vu.

Début novembre, un sondage inquiétant Ifop/Atlantico a été rendu public. (Il a été peu commenté, l'actualité des attentats balayant alors tout autre sujet). Selon cette enquête, 67 % des Français auraient été en faveur d'une direction du pays confiée à des experts non élus pour imposer des réformes impopulaires.

C'est d'ailleurs le mode de « gouvernance » que les institutions européennes ont expérimenté dans certains pays ; on se souvient de la situation grecque, avant la venue de Syriza...

L'EXPERT ESCLAVE

Certes l'expertise est nécessaire à un moment de la délibération. Encore faut-il qu'elle reste à sa place, d'éclairage, de conseil. Or aujourd'hui l'expertise tend à prendre toute la place, à étouffer la démocratie, à décourager la citoyenneté. La présence de l'expert, en fait, coupe court à tout débat. L'expert est forcément moderne, le citoyen lui apparaît ringard. Le phénomène dépasse la France. Voir en Grande-Bretagne par exemple l'opposition mise en scène tout un temps entre Tony Blair et son *New Labour* et les militants travaillistes, forcément dépassés.

On lira à ce propos avec intérêt l'essai *La démocratie contre les experts* (Seuil) de Paulin Ismard, maître de conférences en histoire grecque à l'université Paris-1. L'auteur pointe un élément d'histoire tout à fait intéressant. À l'origine, dans l'Athènes antique, l'expert était déjà là, mais avec un statut précis. C'était un esclave public. Autrement dit, on utilisait – et on reconnaissait – son savoir technique mais on l'excluait du champ politique ! Dans la démocratie athénienne, la compétence spécialisée ne légitimait nullement la détention d'un pouvoir sur la communauté civique. Bref, la démocratie se serait construite contre l'expert. « Un chœur d'hommes sans valeur politique valait mieux que la monodie d'une élite savante » rappelle Paulin Ismard. En somme, la préhistoire du service public...

Autre ouvrage qui alimente ce débat : *La question technocratique* de Vincent Dubois et Delphine Dulong, aux Presses universitaires de Strasbourg. On peut y

lire par exemple ceci : « Avec la multiplication des modes d'entrée dans la vie politique, la légitimité des ministres techniciens se pose si le régime se veut représentatif de la population [...] Quelles compétences sont légitimes pour faire de la politique et occuper les instances du pouvoir gouvernemental : la notabilité ? L'engagement militant ? La représentation sociologique d'une population ? Ou le savoir fondé sur l'expertise qui met à distance l'expérience vécue par les non experts et se distingue par son éloignement du citoyen ? »

En fait, les représentants politiques libéraux, de gauche ou de droite, se revendiquant tous plus ou moins du fameux TINA, de Margaret Thatcher (*There is no alternative*), diktat d'une prétendue expertise économique, ont contribué à saboter leur propre représentativité, à s'auto-discréditer. On a assisté à « une modélisation du mode de pensée diffusée par l'expertise internationale qui affaiblit la différenciation gauche droite » confirme Vincent Dubois.



Ce sont ces comportements, cette professionnalisation aussi de politiciens coupés du monde réel, qui ont nourri le populisme poujadiste en France et en Europe, le réflexe d'extrême droite des « anti-système ».

Les experts portent tort à la démocratie. Difficile de revenir au statut grec « d'esclaves publics »... mais on pourrait, à tout le moins, remettre l'expert à sa place. Dans le cadre, par exemple, de services publics rénovés, d'une fonction publique revivifiée et d'une République radicalement nouvelle. ■

IMAGINONS...

« Supposons un instant que le dirigeant de la Banque de France, le directeur de la police et celui des Archives nationales soient des esclaves, propriétés à titre collectif du peuple français. Imaginons, en somme, une République dans laquelle certains des plus grands serviteurs de l'État seraient des esclaves. Ils étaient archivistes, policiers ou vérificateurs de la monnaie : tous esclaves, quoique jouissant d'une condition privilégiée, ils furent les premiers fonctionnaires des cités grecques. En confiant à des esclaves de telles fonctions, qui requéraient une expertise dont les citoyens étaient bien souvent dénués, il s'agissait pour la cité de placer hors du champ politique un certain nombre de savoirs spécialisés, dont la maîtrise ne devait légitimer la détention d'aucun pouvoir. Surtout la démocratie directe, telle que la concevaient les Grecs, impliquait que l'ensemble des prérogatives politiques soit entre les mains des citoyens. Le recours aux esclaves assurait ainsi que nul appareil administratif ne pouvait faire obstacle à la volonté du peuple. En rendant invisibles ceux qui avaient la charge de son administration, la cité conjurait l'apparition d'un État qui puisse se constituer en instance autonome et, le cas échéant, se retourner contre elle.

Que la démocratie se soit construite en son origine contre la figure de l'expert gouvernant, mais aussi selon une conception de l'État qui nous est radicalement étrangère, voilà qui devrait nous intriguer ».

Paulin Ismard,
La Démocratie contre les experts, Seuil

Mouvements féministes en Turquie et émergence des luttes sociales

Les racines du féminisme en Turquie plongent loin dans l'histoire, mais cela ne fait que trente ans qu'il existe en tant que mouvement social. Sa présence met en question les fondements de l'État-nation turc.

PAR PINAR SELEK*

Le printemps 2013 jette une nouvelle lumière sur la Turquie et met le pays au centre de l'attention internationale. Les « manifestations de la place Taksim », en mai et juin 2013, sont interprétées par plusieurs observateurs comme étant une révolution voire « le mai 1968 turc », « le printemps turc » ou la « Commune de Taksim ». En dépit d'un régime non-démocratique, de la guerre civile et des gouvernements néoconservateurs, un nouveau cycle de contestation en Turquie, avec sa multiplicité, sa créativité, son pacifisme résistant, étonne les journalistes locaux et internationaux. Pour comprendre ce qui est « nouveau », il nous faut contribuer à aborder ces mobilisations « inattendues » à partir des transformations sur lesquelles elles s'appuient. Il s'agit en fait d'une révolution qui continue depuis une vingtaine d'années dans l'espace militant protestataire en Turquie. Le mouvement féministe a joué un rôle déterminant dans ce processus en dévoilant les tensions entre les luttes de liberté et les multiples mécanismes de domination, en visant, donc, les multiples faces de la domination masculine. Pourquoi et comment ?

L'histoire sociale du féminisme en Turquie révèle, paradoxalement, la force du patriarcat kémaliste (Mustafa Kemal, premier président de la République de Turquie de 1923 à 1938) et l'énergie qu'a exigée la déconstruction de ses poncifs. Cette histoire débute au tournant des XIX^e et XX^e siècles avec les premières organisations et revues féministes, dont plusieurs sont créées également par des Arméniennes, des Grecques, des Juives et des Kurdes dans le sillage des mouvements émergents en Europe. À cette époque, il existe une trentaine d'associations de « solidarité entre femmes » qui posent des questions proféministes.

Le premier coup qu'a subi ce mouvement est le génocide précédant le nettoyage ethnique : il s'éloigne ainsi de ses fondatrices

« non-musulmanes » et devient turc. Suite à l'instauration de la République de Turquie en 1923, quelques militantes de ce réseau décident de lancer ensemble un parti politique, le Parti progressiste des femmes, qui défendra leurs intérêts tout en participant à l'élaboration du nouveau régime. Les fondateurs de la République turque étant fermement opposés à toute organisation indépendante de femmes, le parti est très vite interdit et ses dirigeantes se retrouvent exclues du champ politique. Les autres sont appelées à travailler dans des organismes d'aide sociale et de bénévolat caritatif. En 1926, les femmes turques ont obtenu le droit de vote et en 1938, le droit d'éligibilité. Nous voyons ainsi les députées du Parti républicain du peuple (CHP, le parti unique) et les militantes partisans dans les commissions de femmes. Les réformes encouragent les femmes à participer activement à la vie de la Nation, sans pour autant négliger leur rôle domestique.

La spécificité du régime répressif turc est contenue dans la définition constitutionnelle de la citoyenneté républicaine : le monisme prévaut dans tous les domaines, celui de l'ethnicité, des modes de vie et tenues vestimentaires, des relations entre les sexes. L'aspect nationaliste et militariste du processus de modernisation qu'a connu la Turquie est vécu comme une ingénierie sociale : les femmes instruites, les cheveux et les jupes courtes deviennent le symbole de la nouvelle République. La participation des femmes à la vie économique, sociale et politique grandit autour d'une nouvelle identité dessinée et délimitée par les hommes. Les autorités inventent des règles qui déterminent le partage du travail entre les sexes, en assignant aux femmes et aux hommes des missions différentes. Les relations entre les femmes, les hommes, les familles et l'État, s'établissent au gré des nécessités nationales. Les « citoyennes modernes », qui réussissent à combiner les valeurs traditionnelles et leurs nouvelles responsabilités sociales, occupent en réalité des places bien définies dans l'espace tant privé que public.

Présentées comme une preuve d'émancipation, les rôles qu'elles assument les posent en exemples des avantages qu'il y a à bénéficier de la protection et des attentions de l'État, que ce soit dans la sphère sociale ou dans la sphère familiale.

En Turquie, le mouvement féministe représente une dissidence inédite pour la structure républicaine, car son projet, qui va bien au-delà de la lutte pour l'égalité, remet en cause, pour la première fois, cette émancipation conçue pour servir la Nation, et avec elle tout l'ordre social construit par le darwinisme social du kémalisme. Il remet en cause la définition de citoyenneté républicaine et dénonce le caractère patriarcal de la République, le machisme du kémalisme et la récupération de la cause des femmes par le nationalisme turc...

CHANGER LE RÉPERTOIRE DE L'ESPACE MILITANT

Dans ce pays-carrefour aux portes de l'Europe, la Turquie contemporaine, héritière d'un Empire ottoman, une expérience démocratique précoce et fragile se manifeste : l'État, en s'imposant comme la figure centrale de la démocratie malgré le système parlementaire, donne au régime une dimension autoritaire, avec son armée qui prend par exemple le pouvoir à plusieurs reprises. Entre les années 1960 et 1980, l'espace militant contestataire, était représenté principalement par les mouvements de la gauche qui rassemblaient des centaines d'organisations. Ces mouvements de gauche englobaient dans leur stratégie l'ensemble des causes politiques défendues par l'opposition. De nombreuses femmes participent alors à la lutte pour la révolution. Avec l'émergence et le développement des mouvements de gauche, une nouvelle interprétation de la cause des femmes en est proposée selon une vision marxiste-léniniste qui conditionne leur émancipation à la révolution de la classe ouvrière. L'examen de l'action collective des mouvements de gauche dévoile comment les rapports sociaux de sexe contribuent à structurer les mouvements en les

affectant au niveau de la participation, au niveau structurel et au niveau de revendication. Les discours de liberté et d'égalité masquent les rapports sociaux de sexe et leurs effets. Les logiques patriarcales à l'œuvre dans les mouvements de gauche sont moins visibles que dans les autres groupes politiques. Cependant, sous l'idéologie de la neutralité se dissimulent les rapports sociaux de sexe, c'est ainsi que le modèle de la « femme révolutionnaire » prend le relais de la « femme républicaine ».

Le troisième coup d'État, le 12 septembre 1980, marque une rupture dans l'histoire contemporaine de la Turquie par sa brutalité, son ampleur, et la stabilité du régime qui en a découlé. Le mouvement féministe émerge durant cette période de peur et de paralysie qui traumatise durablement une génération. Quand les organisations de gauche sont liquidées, la plupart des militantes se retrouvent dans les cercles de solidarité. Les familles des prisonnières et prisonniers s'organisent avec les autres militantes et militants pour lutter contre la torture policière systématique, les conditions inhumaines dans les prisons et les lois antidémocratiques. Étant donné que la répression ne permet pas de manifester ou de créer des organisations officielles, cette mobilisation s'appuie sur les réseaux des organisations de gauche. Ses fondatrices ont antérieurement connu une phase de militantisme partisan dont elles ne gardent pas un bon souvenir. Dans les organisations où elles militaient, elles n'occupaient que rarement des postes à responsabilités. Une fois les hommes emprisonnés, elles se sont trouvées psychologiquement abattues, mais « libres » de partager leurs vécus et de réfléchir sur leurs expériences en tant que femmes et sur les rapports sociaux de sexe dans leurs organisations. Le mouvement féministe est le premier à faire entrer sur cette scène politique des sujets comme la sexualité, le corps, le mariage, la reproduction, la famille, auparavant considérés comme des domaines privés, donc non politiques. En donnant corps à ces revendications, les féministes en ont fait des sujets de politique publique. L'émergence d'un nouveau vocabulaire et le fleurissement d'une libération cognitive favorisent les nouvelles interprétations du monde et les nouvelles organisations : les revendications basées sur la sexualité, le genre et les appartenances ethniques se font plus visibles et plus déterminantes dans l'espace militant contestataire qui devient multi-organisationnel.

Avec les années 1980, les problèmes qu'on supposait être privés et confidentiels sont devenus publics ; la sexualité est sortie de son abri, le terrain « privé » est décrit dans un langage provocateur. Le mouvement féministe qui fait figure d'initiateur, en servant d'incubateur à l'apparition de différents mouvements comme les écologistes, antimilitaristes et le mouvement Lesbien -

nes, gays, bi et trans (LGBT). Cela donne lieu à une poussée d'autonomie dans plusieurs groupes, à une mutation des formes de mobilisation. Cette autonomisation fait naître un nouveau cycle de contestation. L'anti-autoritarisme est l'esprit à l'origine de ce cycle qui entraîne un changement majeur dans les formes d'action collective. En remettant en cause les vérités idéologiques de l'État-nation et des mouvements de la gauche, les militantes et militants dépassent la contestation de la domination pour remettre en question également le savoir dominant et, par conséquent, la certitude de la « vérité ». Cela favorise une forme de revitalisation politique dans un

champ politique à la vie privée, en faisant ressortir la structure intersectionnelle des rapports sociaux de sexe, de sexualité et d'ethnicité, en participant à la constitution des conditions de leur émergence encourage les alliances entre ces mouvements. Même si le mouvement féministe a émergé et s'est développé en s'autonomisant, il est vu comme un allié par plusieurs mouvements contestataires en tant qu'acteur significatif dans l'espace militant par le multi-engagement de ses militantes et leur participation dans les différents mouvements. Sa proximité avec le mouvement LGBT, son influence sur celui-ci est notable. Plusieurs groupes féministes, notamment

« L'émergence du mouvement féministe apporte à l'espace militant contestataire la pluralité et la diversité des causes politiques et des actions protestataires. »

contexte de crise. L'émergence du mouvement féministe apporte donc à l'espace militant contestataire la pluralité et la diversité des causes politiques et des actions protestataires. Sa persévérance lui permet d'obtenir une reconnaissance relative : il influence les politiques publiques, mais pas les structures politiques. Même si les gains ne sont pas structurels, il s'agit d'un effet culturel.

CONVERGENCES DES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES

L'exemple de la Turquie montre qu'un univers de contraintes imposées par un pouvoir monopolistique, même s'il bloque l'action collective, peut également créer les circonstances politiques favorables à l'émergence de ceux-ci, à leurs alliances, même ponctuelles. Dans les mobilisations sociales en Turquie, notamment dans le mouvement féministe, nous voyons plusieurs tactiques développées pour s'adapter à la répression. Face à la législation stricte qui encadre les manifestations, les militants inventent par exemple des nouvelles formes d'action : en organisant des « conférences de presse en plein air » ou en envoyant des lettres au gouvernement à partir des grandes postes des centres-villes. Des personnages médiatiques amplifient leur écho dans les médias, mais aussi protègent militantes et militants de la répression policière.

La répression étatique favorise également le rapprochement, l'association, et la collaboration des différents mouvements contestataires. Le mouvement féministe a une interdépendance réciproque avec les différents mouvements : LGBT, antimilitariste, écologiste, gauche, kurde, arménien. Dans le contexte en Turquie, le monisme dans tous les domaines, du

kurdes, influencés par la troisième vague féministe (Black féminisme) sont tournés vers la lutte contre le patriarcat analysé à travers ses imbrications avec les autres rapports de pouvoir.

L'émergence du mouvement féministe ainsi que sa convergence avec les autres mouvements contestataires, depuis 30 ans, ont une influence sociale. La participation de la nouvelle génération se réalise sur l'apprentissage des luttes communes, les croisements des réseaux et les innovations successives de l'espace militant où les concepts et les répertoires, les idées, les expériences voyagent. Cette transformation va de pair avec l'innovation des modalités de mobilisation et de l'organisation interne des mouvements contestataires, en transformant ses mécanismes constituants et en créant des coordinations passagères. Sans comprendre les effets des convergences des mouvements contestataires, l'élargissement et la transformation des cadrages et des sources d'influence, l'innovation des moyens de mobilisation, des formes d'organisation et d'action, il est difficile de comprendre la résistance « inattendue » portée par les militantes et militants de ces réseaux interdépendants.

Le fait que les frontières deviennent de plus en plus floues crée des possibles aux multiples subjectivations collectives qui ne sont propres à aucune position sociale, politique, idéologique ou identitaire préexistante. Naissent ainsi des manifestations épisodiques et des créativité inévitables qui battent, par multiples moyens, les multiples tentacules de la domination masculine. ■

*Pinar Selek est politiste. Elle est docteure en sciences politiques de l'université de Strasbourg.

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'idéologie allemande*.

Émancipation et pensée du complexe

Dans son ouvrage *Émancipation et pensée du complexe* Janine Guespin-Michel propose l'application de la pensée du complexe à d'autres domaines que le champ scientifique. Pensée du complexe et pensée dialectique peuvent être complémentaires.

ENTRETIEN AVEC
JANINE GUESPIN-MICHEL*

Qu'est-ce que la pensée du complexe ? D'où vient-elle ?

Ce que j'appelle *pensée du complexe* c'est la démarche intellectuelle et conceptuelle que nécessite et induit la *révolution du complexe*, ensemble des grandes modifications à l'œuvre depuis un demi-siècle environ dans presque toutes les disciplines scientifiques (de sciences exactes comme de sciences humaines). Il ne s'agit pas d'une nouvelle discipline unifiée (il n'y a pas, par exemple, de définition unique du terme complexe), mais plutôt d'une mouvance, au sein de laquelle on peut trouver de nombreuses convergences.

La première convergence est la notion de *système dynamique*. Elle consiste à envisager tout ou partie des relations qu'entretiennent entre eux des éléments pour comprendre l'évolution de l'ensemble qu'ils forment. Par exemple un « quartier populaire » peut être considéré comme un système dynamique si on prend en compte les interactions entre ses habitants, les travailleurs sociaux, les associations, l'école, la municipalité, mais aussi le chômage, les dealers, les salafistes, les membres du FN, et encore la mixité ethnique, les solidarités, et enfin les interactions avec l'extérieur, les employeurs, la police, l'État. C'est seulement ainsi (et ni « au karcher » ni en résumant tout par « classes populaires ») qu'on pourra comprendre les flambées de violence et éventuellement les aider

à se tourner vers des actions politiques positives.

Mais les études mathématiques (portant évidemment sur des systèmes complexes beaucoup plus simples que les quartiers), ont mis en évidence toute une série de *concepts* nouveaux, qui caractérisent aussi cette révolution scientifique. Ce qui est intéressant c'est que ces concepts correspondent à des propriétés qui peuvent être explicitées sans avoir recours aux mathématiques qui leur ont donné naissance et qui s'appliquent dans de très grands nombres

contenu du bol s'organise en gel est une *auto-organisation*. Le fait que les propriétés globales du contenu se soient transformées, sans que la nature du contenu (les constituants de la mayonnaise) n'ait changé est une *émergence*. Le fait que la mayonnaise puisse rater correspond à la *sensibilité du système aux conditions*. Ces propriétés sont celles des *systèmes dynamiques non linéaires*, c'est-à-dire au sein desquels il n'y a pas proportionnalité entre les causes et leurs effets : contrairement à la transformation de l'eau qui bout où la quantité de

« La politique traite donc d'un système objectivement complexe, pourquoi devrait-elle se passer des connaissances issues de l'étude des systèmes complexes ? »

de cas. Je n'en donne ici que les exemples les plus simples, mais je les détaille davantage dans mon livre.

D'autres concepts peuvent être illustrés par la mayonnaise. Lorsque l'on ajoute l'huile en battant, on augmente la quantité d'émulsion huile/eau (l'eau provenant de l'œuf). À un moment donné, lorsque la quantité d'émulsion a atteint une certaine valeur dite *critique*, la mayonnaise « prend » : dans le bol entier le liquide visqueux se transforme en gel. Le bol et son contenu forment un *système dynamique*. Le passage de l'état liquide à l'état de gel correspond à une *bifurcation du système*. Le fait que le

vapeur produite est proportionnelle au temps d'ébullition, la formation de la mayonnaise se fait d'un coup après une certaine quantité d'huile et d'huile de coude, c'est un *effet de seuil*, typique du *domaine non-linéaire*.

La *pensée du complexe* n'est pas formalisée, je dirai qu'elle est en train d'émerger de cette révolution du complexe. Très succinctement j'en distingue deux étapes.

La première consiste à considérer les éléments d'intérêt, quelle que soit leur nature, non plus seulement comme des objets à analyser, mais comme des éléments d'un ou plusieurs systèmes dynamiques,

comme je l'ai illustré avec les « quartiers ». Cette étape permet déjà de renouveler considérablement les formes de pensée comme le montre bien Edgar Morin, dont la *pensée complexe* correspond peu ou prou à cette première étape. Elle s'oppose à la pensée dominante qui recherche une cause (la racaille), sépare, disjoint les éléments (l'école d'un côté, les travailleurs sociaux et les associations de l'autre, la police encore d'un troisième etc.) et surtout qui voit tout de façon statique, immobile.

Mais dans certains cas on peut aller plus loin et une deuxième étape consiste à utiliser certains des concepts des sciences des systèmes complexes. Comme souvent en sciences, la nouveauté ne consiste pas à remplacer la démarche et les concepts antérieurs par de nouveaux, mais à englober cette nouvelle démarche et l'ancienne, et à choisir en fonction de la nature des questions que l'on se pose.

Pourquoi l'appliquer à d'autres domaines que son domaine scientifique d'origine, notamment à la politique ?

Même s'ils proviennent principalement (mais pas exclusivement) des mathématiques et de la physique, la démarche intellectuelle comme les concepts nouveaux de la *pensée du complexe* sont présents dorénavant dans l'ensemble des champs du savoir scientifique, dont les sciences humaines. En effet, démarche comme concept concernent les modes d'interaction des éléments bien plus que la nature de ceux-ci. Ils ont donc été appliqués à d'autres domaines scientifiques que leurs domaines d'origine lorsqu'ils ont permis d'aborder des problèmes complexes, de nature nouvelle. De ce fait, ils constituent un renouveau de la pensée rationnelle, de la rationalité dans son ensemble.

Tout le monde s'accorde à considérer que la complexité de la société a augmenté avec la multiplication des connexions via Internet et la mondialisation. La politique traite donc d'un système objectivement complexe, pourquoi devrait-elle se passer des connaissances issues de l'étude des systèmes complexes ?

Ce transfert n'est-il pas risqué ?

Si, comme toute réflexion. Cependant, qu'est-ce qui est plus risqué : utiliser les concepts issus de la connaissance d'un monde linéaire pour comprendre un monde complexe, ou utiliser (aussi) pour cela les concepts issus des sciences des systèmes complexes ? Prenons un exemple : la *proportionnalité* est un concept issu des mathématiques qui traduit une relation linéaire entre deux facteurs, et que l'on utilise constamment, y compris en politique (la force d'une manifesta-

tion est dite proportionnelle au nombre des manifestants par exemple). Pourquoi serait-il plus acceptable et moins risqué que la notion d'*effet de seuil* (il peut y avoir un seuil en deçà duquel une manifestation n'a pas d'effet), d'*émergence* (certaines manifestations provoquent des effets qui dépassent leurs initiateurs), d'*auto-organisation* (les manifestants peuvent agir en commun sans qu'un chef n'en ait donné le signal), et bien d'autres selon les cas ? L'important est de ne rien appliquer automatique-

ver une alternative, « changer le système ». Expliciter ce mode de pensée, c'est permettre de se l'approprier pleinement, de l'améliorer, et surtout de le transmettre. Car il ne suffit pas d'avoir compris pourquoi une alternative est nécessaire et possible, encore faut-il pouvoir en convaincre les autres.

Attention. La pensée du complexe ne va pas donner les réponses. Elle n'est pas émancipatrice en soi. En revanche, la pensée dominante, simpliste et statique, est un véritable appui pour l'hégémonie

« Tout le monde s'accorde à considérer que la complexité de la société a augmenté avec la multiplication des connexions via Internet et la mondialisation. »

ment, mais de vérifier autant que possible la pertinence des hypothèses que l'on peut tirer de leur application. On ajoute aux outils habituels du raisonnement des outils issus de la révolution du complexe. Mais il faut aussi apprendre à se servir des nouveaux outils, et c'est une des ambitions de mon livre.

Quels rapports avec la dialectique ?

Il s'agit d'une question très importante mais ouverte. La dialectique matérialiste est à la fois une logique basée sur des catégories philosophiques, et cette méthode de pensée qui a permis à Marx de contrer l'idéologie dominante.

Lucien Sève a montré que la logique dialectique est nécessaire pour penser les aspects contradictoires des concepts des sciences des systèmes complexes. Peut-on aller plus loin et enrichir la logique dialectique grâce à ces concepts ? Cela demandera un important travail philosophique qui n'est qu'initié pour le moment.

En revanche, je montre que pensée du complexe et pensée dialectique peuvent être complémentaires (par exemple, la pensée du complexe ne permet pas de résoudre des contradictions antagoniques).

Je plaide donc pour l'émergence d'une *pensée dialectique du complexe*, dont j'évoque d'ores et déjà quelques aspects, mais pour laquelle beaucoup reste à faire.

Qu'attendre de ce nouveau rationalisme en matière de politique émancipatrice ?

Avant tout il faut dire que nombreux sont les militants qui utilisent déjà plus ou moins implicitement ces outils. Et ils les utilisent parce que le mode de pensée dominant est un obstacle pour comprendre et transformer le monde, trou-

ver de l'idéologie dominante, avec son fatalisme sur le maintien de l'état existant, TINA (*there is no alternative*). Une pensée (dialectique) du complexe peut devenir un outil qu'il faut utiliser en fonction du but émancipateur que l'on se donne, et j'ai illustré cela sur quelques exemples d'actualité dans le livre.

Voici un exemple récent qui ne figure pas dans le livre : comment l'acceptation par Alexis Tsipras des exigences de l'Union européenne a-t-elle été analysée par les uns et les autres ? Pour les grands média (mais aussi pour certains militants de gauche), cela montrait que Tsipras avait capitulé (ou avait trahi), en ne respectant pas ses promesses électorales, parce qu'il n'y a pas d'autre possibilité dans l'euro. C'est une pensée duale et simpliste, (il y a deux partenaires, Tsipras et « les créanciers » et il y a une alternative ou bien l'euro avec le mémorandum, ou bien le grexit et le chaos). C'est aussi une pensée statique (c'est terminé, fini l'espoir). Pour Tsipras lui-même, et pour de nombreux auteurs grecs et européens, il s'agit d'une défaite dans une lutte très difficile, à l'échelle européenne. Il s'agit d'une étape dans le cours d'un processus dynamique, long et... complexe, par la quantité d'interactions qu'il implique. Ce n'est en rien la fin de l'histoire. On aura reconnu ici la première étape de la pensée du complexe, et son utilité face à l'utilisation de la pensée dominante par l'idéologie dominante relayée par les média. ■

*Janine Guespin-Michel est microbiologiste. Elle est professeur émérite de l'université de Rouen.

Propos recueillis par Florian Gulli.

Théâtre en Révolution : une révolution théâtrale pour un sentiment républicain

Le théâtre, libéré, offre un espace et un temps à la régénération et à l'éducation à la citoyenneté. Le divertissement prime, la Révolution progresse.

PAR CYRIL TRIOLAIRE*

Les Lumières offrent aux amateurs de théâtre leur entrée moderne en politique. L'émergence d'une « opinion publique » au cœur de l'espace public de la France d'Ancien régime prend corps au spectacle. *Medium* d'éducation et d'édification par l'exemple des conditions montrées sur scène, le théâtre se dote d'une charge politique et critique, annonçant l'accélération des bouleversements de « l'année sans pareille » (1789). La sphère théâtrale soumise au régime du privilège monarchique réservé à la Comédie Française, à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, mute dès le mitan du dix-huitième siècle. Tout entier voué aux seuls genres majeurs, le système royal des institutions dramatiques souffre sur les boulevards parisiens des innovations esthétiques des Nicolet ou autre Audinot au profit d'une bâtardise foraine jubilatoire pour le public ; les entrepreneurs patentés, en province, sont eux aussi contestés par de nouveaux acteurs et intermédiaires culturels, au premier rang desquels des marchands, des notables éclairés et des sociétés d'actionnaires désireuses d'investir le champ du spectacle, par goût, intérêt public ou visées financières. Poussé sur la voie d'une émancipation critique l'encourageant à ne plus faire sien le jugement du roi, le public se réunit désormais, au fil des

décennies, au sein de nouveaux « théâtres temples », emprunts d'un idéal modèle antique. De l'ancienne *cavea* grecque réinventée – sans jamais que les hiérarchies sociales ne soient physiquement abolies – à la nouvelle *agora* politique théâtrale contemporaine, l'ultime pas à franchir l'est bientôt par les révolutionnaires.

LES THÉÂTRES À L'ÈRE DE LA LIBERTÉ

En Révolution, la liberté des théâtres est immédiatement mise en discussion par les acteurs de la sphère dramatique et les nouveaux protagonistes de la scène politique et culturelle. Dès le printemps 1789, de nombreux appels imprimés sont lancés en faveur de la « liberté du théâtre » – c'est-à-dire la fin de la censure théâtrale – et « la liberté des théâtres »

tre et des théâtres. Les bases d'un contrôle public municipal des théâtres et d'une propriété littéraire des auteurs sont jetées dès les mois de janvier février 1790 ; d'autres, plus libéraux, plaident en faveur d'une abolition stricte du privilège dans la capitale, de l'ouverture, en nombre, de nouveaux théâtres, et d'une propriété littéraire perpétuelle des auteurs contre l'appropriation abusive des répertoires par les théâtres officiels. Ces débats sont abondamment nourris par ceux qui entendent alors obtenir la pleine liberté de pouvoir ouvrir des théâtres commerciaux. En deux ans, les abolitions successives des privilèges et des monopoles des représentations des 4 août 1789 et 26 août 1790 annoncent de nouvelles perspectives. L'élan aboutit à l'adoption du décret Le Chapelier le 13 janvier 1791.

« Désormais citoyens, les artistes dramatiques deviennent acteurs du processus révolutionnaire en marche. »

– soit la fin du contrôle du pouvoir royal sur les théâtres officiels de Paris et de l'autorisation monarchique indispensable à l'ouverture d'une nouvelle salle. Les initiatives du poète Marie-Joseph Chénier, remarqué pour son ébranlant *Charles IX* – habile coup de force à la Comédie Française mi-juillet contre la censure royale et pour la nation libérée – comme par son pamphlet publié quinze jours plus tard en faveur *De la liberté du théâtre en France*, sont autant de pas en faveur de cette double liberté du théâ-

Ce jour-là, le privilège accordé aux grandes scènes parisiennes est aboli et tout citoyen est autorisé à élever librement un théâtre public et y faire représenter des pièces de tout genre sur simple demande préalable à la municipalité. Balayant la censure, ouvrant librement le répertoire aux œuvres des dramaturges morts depuis dix ans et sous conditions à celles des auteurs contemporains, cette loi libératrice élève le théâtre au rang d'entreprise commerciale privée et consacre la mutation écono-

mique des structures dramatique déjà engagée. Les salles et davantage encore les troupes se multiplient alors : les pratiques dramatiques gagnent des espaces jusque-là peu familiarisés au divertissement. Le public y rit et applaudit aux représentations renouvelées des succès du répertoire du siècle précédent de Molière, Racine et Voltaire, ainsi qu'aux airs inédits des compositeurs d'opéra-comique ; bientôt les mélodrames et leurs univers noirs ou les féeries défiant les lois du vraisemblable gagnent l'enthousiasme de spectateurs emballés par l'hybridité générique. Le divertissement prime, la Révolution progresse. Même violemment censuré dès l'an II, le théâtre est élevé au rang de nouvelle école de vertu et de patriotisme et les sociétés jacobines deviennent son cénacle privilégié. Le théâtre, libéré, offre un espace et un temps à la régénération et à l'éducation à la citoyenneté. Épurées après la chute du gouvernement révolutionnaire en thermidor an II, les sociétés dramatiques flirtent avec la réaction royaliste. Tensions et affrontements polluent alors le quotidien des salles ; la liberté théâtrale suscite à nouveau le débat. Les réorientations éducatives directoriales annoncent bientôt le retour à l'ordre dramatique. La motion d'ordre sur les théâtres présentée le 26 brumaire an VI (16 novembre 1797) par Marie-Joseph Chénier au Conseil des Cinq-Cents abonde dans ce sens. Surveillance et régulation de la libre activité des théâtres sont à l'ordre du jour, le père du *Charles IX* et d'autres derrière lui, voyant même en la multiplicité des scènes une dangereuse source d'anéantissement de l'art dramatique. Abandonné, le projet d'une réduction du nombre de scènes aboutira sous l'Empire napoléonien, au nom de la glorieuse restauration esthétique du Parnasse dramatique français ; pour mieux aussi contrôler et orienter les esprits à l'heure de l'invention d'une nouvelle légitimité dynastique impériale à vocation européenne.

LE THÉÂTRE PATRIOTIQUE, NOUVELLE ÉCOLE DU PEUPLE

Désormais citoyens, les artistes dramatiques deviennent *acteurs* du processus révolutionnaire en marche. Ils éprouvent autant qu'ils promeuvent les nouvelles valeurs nationales, participent aux fêtes de la Révolution, rejoignent les rangs des gardes nationales ou jouent aux armées, en vertu d'une adhésion sincère et au risque assumé de la division – les Rouges engagés derrière Talma face aux Noirs de Naudet ou Fleury, sympathisants de l'ancien ordre, au Français. Aussi les théâtres s'affirment-ils *patriotiques*. La Comédie Française se rebaptise Théâtre de la Nation tandis qu'à

Rouen coexistent le Théâtre de la Montagne et celui de la République ; bientôt certains plafonds baroques sont repeints aux couleurs tricolores tandis que les statues de l'Égalité et de la Liberté, les bustes de Marat et de Rousseau s'exposent aux foyers. Le répertoire témoigne de l'écriture et de la représentation de l'histoire immédiate. Les affiches épousent la chronologie révolutionnaire, offrant à revivre les événements récents (la prise de la Bastille avec *La Fête du grenadier* à l'Ambigu-Comique, la fête de la Fédération autour

nouvelles Sociétés dramatiques et, sur scène, confrontent leurs qualités civiques et d'acteur. Cette sociabilité politique et culturelle cultivée dans et en dehors de la salle façonne ces artistes et en fait les dépositaires d'une expérience militante résolument neuve, au service d'un système de valeurs inédites et d'un modèle républicain en cours d'invention. La mission civique embrassée par les muses et leurs chantres ainsi que la politisation extrême d'un peuple spectateur soumis au rythme des événements révolutionnaires transforment le théâtre en un

« La fonction civique la plus élevée du théâtre est de susciter le *doute* chez les spectateurs, conforter d'abord leur identité pour mieux ensuite l'ébranler »

GÉRARD NOIRIEL

du *Chêne patriotique* à la Comédie Italienne), chargeant la religion et nourrissant l'émergence d'un anticléricalisme révolutionnaire (avec Monvel ou Fiévée), célébrant l'enrôlement des volontaires, les succès aux armées et rendant grâce aux jeunes héros tombés pour la République (*La Veuve du républicain* de Lesur, *La Mort du jeune Bara* de Briois). Les affiches patriotiques servent dès l'an II un théâtre désormais pensé « par et pour le peuple » et élevé au rang d'école pour adultes.

UN ESPACE D'EXPRESSIONS PUBLIQUES FORTES

Très tôt les assemblées et, tour à tour, les cercles et clubs politiques imaginent le théâtre en espace pédagogique de la régénération. À la Constituante déjà, en décembre 1789, à l'occasion du débat sur le droit de vote des comédiens, Robespierre promettait que les théâtres deviendraient les « écoles publiques de principes, de bonnes mœurs et de patriotisme ». Quatre ans plus tard en l'an II, le Comité de salut public érige définitivement le théâtre en école primaire pour adultes, encourageant chaque ville disposant d'une salle de spectacle à l'ouvrir aux élèves des écoles publiques et aux autres citoyens soucieux de s'exercer et faire leurs valeurs républicaines. La geste militante et la promotion d'une nouvelle légitimité politique n'est pas seulement affaire de propagande, la démocratie jacobine imaginant aussi l'espace public du théâtre tel un laboratoire politique inédit. Citoyen avant tout, l'artiste, engagé, fraternise en section, au club et au théâtre. À Dijon, Troyes, Montpellier ou Reims, le professionnel et l'amateur se retrouvent au sein de

espace d'expressions publiques fortes ; où les républicains cocardisés applaudissent au répertoire patriotique et veillent, en l'an II, à ce que rien ne rappelle l'ancien ordre, où les plus fermes sont arrêtés ou surveillés de près après thermidor, et où, bientôt, néojacobins et royalistes en décousent régulièrement en l'an V et l'an VI. Asseoir le parterre ou le marquer de près ne suffit pas à entièrement le policer. L'exacerbation des passions observées n'a alors bien souvent d'égale que la sincérité d'hommes mus par leur libre volonté ; qu'administrateurs, censeurs et policiers contiennent finalement plus ou moins.

Héritiers de Diderot et de Rousseau, les dépositaires du nouveau régime assignent une mission d'éducation civique à un théâtre où l'on se rend par ailleurs avant tout pour se divertir. Les bases d'une nouvelle ère viennent pourtant d'être jetées. Car « au bout du compte, la fonction civique la plus élevée du théâtre est de susciter le *doute* chez les spectateurs, conforter d'abord leur identité pour mieux ensuite l'ébranler » (Gérard Noiriel, *Histoire, Théâtre, Politique, Agone*, 2009). Dès l'an II sont ainsi dessinés les contours d'un théâtre chargé d'inspirer le sentiment républicain et appelé à nourrir les expériences théâtrales populaires et citoyennes contemporaines. ■

*Cyril Triolaire est historien. Il est maître de conférences en études théâtrales à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

Évolution et finalité d'une discipline : la géographie scolaire

Faire comprendre à l'élève qu'il est un acteur du monde réel, bientôt adulte responsable de son emprise sur le territoire. En tant qu'individu dans un groupe, il habite, se déplace, consomme, construit... produit du territoire finalement.

ENTRETIEN AVEC **XAVIER LEROUX***

A chaque réforme des programmes scolaires, les contenus des programmes d'histoire sont l'objet de toutes les attentions et, très souvent, de polémiques dont la géographie est préservée. Comment expliquez-vous cette différence entre deux disciplines dont les enseignements sont pourtant liés ?

La réponse est à chercher dans la nature même de l'enseignement de la géographie scolaire. Traitée de manière moins passionnelle que l'histoire, la géographie souffrirait peut-être moins de la modification ou de la suppression de certains de ses contenus (qui, en lien avec le monde actuel, se doivent d'évoluer nécessairement très rapidement et qui semblent également moins faire partie d'une « culture commune » à maîtriser comme en histoire). Sans doute aussi qu'en essayant de moins se structurer autour des contenus en question mais davantage autour de méthodes qui ne suscitent pas encore vraiment de débats dans la sphère scolaire, la géographie semble épargnée.

Le fait est également que les contours de la discipline ne sont pas toujours bien identifiés dans la sphère politico-médias et que les problématiques dont s'emparent les géographes universitaires sont souvent « trustées » par d'autres spécialistes lorsqu'il s'agit de les rendre

au détriment de la géographie puisque les enseignants du secondaire sont massivement issus de cursus d'historiens et que ceux du primaire confient bien souvent la géographie à leurs stagiaires ou à leurs décharges comme pour s'en débarrasser. Bien sûr des liens existent

« Les sciences de la vie et de la terre ont récupéré de nombreuses questions physico-naturelles historiquement dévolues à la géographie. »

visibles au grand public : au physicien, la question du réchauffement climatique ; à l'économiste, celle de la mondialisation ; au sociologue, celle des banlieues... L'historien, lui, est souvent présent pour défendre ses positions tandis que le géographe se fait bien plus discret.

Le couple histoire-géographie est une spécificité française. Considérez-vous que ce soit une richesse pour l'enseignement de la géographie ?

Si la géographie est née de l'histoire dans la sphère scientifique, elle a su ensuite prendre le large avec son outillage propre. C'est dans les milieux scolaires que cette union forcée perdure bien souvent

entre les deux disciplines, plus ou moins intimes selon les sujets abordés, mais il n'y a pas toujours, à mon sens, de réelle connexion de fond. Les travaux de Christian Grataloup sur la « géohistoire » (l'idée qu'une histoire est située spatialement et qu'un territoire occupé par une société est situé dans le temps) offrent une possibilité intéressante de renouvellement des approches.

De plus, la géographie, résolument humaine aujourd'hui, peut tisser des passerelles avec d'autres spécialités comme l'économie ou la sociologie par exemple mais ces disciplines ne sont pas scolaires pour les premiers niveaux d'enseignement. Notons enfin que les contenus à

Dessin :
Nathan, CM2,
le changement d'échelle
en géographie

enseigner évoluent au fil du temps et glissent parfois d'une discipline à une autre sans pour autant péricliter : les sciences de la vie et de la terre ont récupéré de nombreuses questions physico-naturelles historiquement dévolues à la géographie. Les travaux de Christine Vergnolle-Mainar sur les « disciplines en dialogue » expliquent bien ces déplacements de contenus et l'apparition récente de méthodes plus transversales comme les « éducations à », le développement durable en constituant un exemple marqué.

ne sortiraient pas de la salle de classe. Derrière des formulations qui peuvent sembler un peu vagues et englobantes comme « se repérer » ou « comprendre son environnement », se construisent de véritables compétences devant faire comprendre à l'élève qu'il est un acteur du monde réel, bientôt adulte responsable de son emprise sur le territoire. En tant qu'individu dans un groupe, il habite, se déplace, consomme, construit... produit du territoire finalement.

Ces finalités sont éminemment civiques : former un citoyen éclairé et réfléchi constitue un véritable but à atteindre. Les attentats de janvier 2015 contre *Charlie Hebdo* n'ont pas traîné à faire

pement de communautés à la micro-échelle du quartier en passant par de nombreux espaces intermédiaires, la question du « vivre ensemble » des populations peut constituer un vrai sujet d'étude pertinent.

L'enseignement de la géographie a été profondément renouvelé depuis une quinzaine d'années. Quelles ont été les principales innovations dans les contenus et les méthodes ? Quel regard portez-vous sur elles ?

Si la géographie scolaire est en décalage et même très en retard sur la géographie scientifique, de nouveaux sujets d'étude, en lien avec les questionnements actuels, arrivent toutefois lors des modifications de programmes : pour l'élémentaire, « les frontières » et « l'échelle locale » ont fait leur apparition en 2008 ; tout dernièrement, c'est la très vaste question de « l'habiter » qui va dessiner les textes de 2016.

Ces « thématiques » devraient servir utilement les approches pour tenter d'appréhender toutes les échelles du spectre spatial en tenant compte au mieux des pratiques des élèves mais également de leurs représentations, autre point fort du renouvellement méthodologique de la discipline. Les connaissances sont certes nécessaires mais elles doivent s'accompagner d'un raisonnement solide et logique issu d'une démarche scientifique. Un dosage entre connaissances et compétences, dont les proportions respectives restent à évaluer, s'avère donc nécessaire.

Enfin, les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont à citer dans les grandes potentialités qu'elles peuvent offrir dans le domaine de l'analyse d'images, photographiques et cartographiques. Encore faut-il que le matériel suive dans les écoles où, bien souvent, le tableau à craie et le photocopieur noir et blanc restent de mise. ■

« Ces finalités sont éminemment civiques : former un citoyen éclairé et réfléchi constitue un véritable but à atteindre. »

Quelles sont les finalités de la géographie scolaire ? En quoi l'enseignement de la géographie contribue-t-il à la formation des futurs citoyens ?

Les finalités de la géographie seraient déjà de ne pas se limiter à une « géographie scolaire » dont les savoirs et savoir-faire

réagir les historiens à travers le prisme de la laïcité mais la question sous-jacente de la religion est aussi fondamentalement spatiale et convoque l'un des outils majeurs de la géographie actuelle, à savoir les niveaux d'échelles : des grandes migrations à échelle mondiale au regrou-

*Xavier Leroux est docteur en géographie. Il est professeur des écoles.

Entretien réalisé par Séverine Charret.

LA REVUE
DU PROJET
FÉVRIER 2016

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

Qu'est-ce qu'une ingénieure agronome ?

Dans le cadre de notre série sur les métiers scientifiques et techniques, nous avons demandé à une jeune ingénieure agronome de nous parler des enjeux et des conditions concrètes de sa profession, tels qu'elle les voit à vingt-cinq ans.

ENTRETIEN AVEC **ÉLISE NERBUSSON***

La formation des ingénieurs est-elle publique ou privée ? Est-ce une profession plus masculine que féminine ?

Il y a des écoles publiques (AgroParistech, AgroCampus, ENITA de Clermont...) et des écoles privées (celles du réseau FESIA notamment), à peu près à parts égales. Bien qu'elles traitent du domaine agricole, elles se situent majoritairement dans les grandes villes. Généralement, l'entrée dans des écoles publiques se fait après deux ans de classe préparatoire, tandis que les écoles privées proposent plutôt des cursus post-bac en cinq ans avec cours préparatoires intégrés. Il est aussi possible de devenir élèves de ces écoles, privées comme publiques, après un BTS, un IUT, une licence ou bien dans le cadre d'une reconversion professionnelle après plusieurs années d'expériences. Au début du siècle, la profession était très largement masculine, elle s'est progressivement féminisée et, aujourd'hui, selon les statistiques agricoles, les femmes y sont même majoritaires. Dans ma promotion, il y avait autant de filles que de garçons mais la proportion a augmenté dans la suivante.

Concrètement, que font les ingénieurs ?

Le métier d'ingénieur agricole est très vaste ! De la recherche au conseil en passant par l'inspection, l'animation, l'analyse, la création... il y en a pour tous les goûts et pour toutes les ambitions ! Je vais essayer d'illustrer mes propos en

citant les missions et métiers que réalisent les personnes qui étaient avec moi sur les bancs de l'école. L'une d'entre elles fait de la sélection génétique de semences potagères dans une grosse entreprise française, un autre est animateur syndical à la Confédération paysanne, une autre travaille pour une grande marque d'alcool et développe de nouvelles gammes de Vodka, il y a aussi des commerciaux d'aliments ou de produits phytosanitaires, des conseillers à la chambre d'agriculture, une autre encore travaille en Slovaquie pour développer les marchés d'un grand groupe céréalier. Certains deviennent *traders* de blé ou de coton, d'autres intègrent la

des brebis. La formation d'ingénieur agricole offre des spécialisations très variées, donc un panel assez large de possibilités et de métiers.

Pierre Crépel : On pourrait ajouter qu'il faut être embauché. Or nous assistons au plan mondial à une offensive des agricultures de firme. Des compagnies privées et des États riches (y compris le Qatar ou l'Arabie saoudite) achètent ou accaparent des étendues de terres immenses, y développent de l'agriculture non familiale, orientée vers le rendement et l'évitement des normes sociales, environnementales et fiscales. Le traité transatlantique ou TAFTA, en

« Le risque est grand que la profession soit beaucoup plus soumise aux firmes »

fonction publique, sont chargés d'améliorer la qualité de l'eau d'un bassin-versant ou conseillent les agriculteurs dans le domaine de la finance. Il y a aussi des animateurs et des coordinateurs de structures associatives comme les groupements d'agriculteurs biologiques et les CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). Je pourrais aussi citer les copains qui travaillent à La Martinique sur des recherches très spécifiques liées aux productions de bananes, ou au Maroc pour développer la filière fraises de Danone. Enfin, il y a ceux qui s'installent pour élever des vaches, des porcs ou

cours de négociation, aggraverait considérablement chez nous l'importance de ces firmes et de l'import-export sans scrupule. Le risque est grand que la profession d'ingénieur agricole y soit beaucoup plus soumise.

Quelles sont les grandes techniques nouvelles ? Qu'est-ce qui a changé dans le métier depuis vingt ans ? Les ingénieurs sont-ils au service des grosses boîtes de l'agrobusiness (intrants, semences, alimentation de bétail, machines, transformation, etc.) ?

Du haut de mes vingt-cinq printemps il m'est assez difficile de donner une syn-

thèse de l'évolution. Aujourd'hui nous pouvons faire des statistiques très poussées et, dans le domaine de la recherche et de l'innovation technique, les possibilités se sont multipliées. Ceux qui travaillent dans le machinisme agricole voient apparaître les drones et les tracteurs qui se conduisent tout seuls à l'aide d'une gestion assistée par satellites. En outre, la profession a, en partie, progressivement quitté les seuls domaines de la chimie ou de l'agronomie pure et dure pour s'ouvrir aux sciences sociales. Beaucoup d'entre nous travaillent aujourd'hui dans l'animation, l'accompagnement, l'économie, la sociologie rurale. L'innovation n'est pas seulement technologique.

Khanh Dao Duc : L'évolution de la génétique et l'informatique ont joué aussi un rôle fondamental dans les techniques d'ingénierie employées par des industriels type Monsanto, en lien avec l'augmentation exponentielle d'espèces séquencées à un coût maintenant très faible. Pour donner un ordre d'idée, le coût de séquençage d'une mégabase est passé de 10 000 \$ en 2001 à moins de 0,10 \$ en 2013. On peut aussi penser à une extension à d'autres domaines comme celui des biocarburants ou encore la médecine avec la gestion du risque allergène... Il y a là des enjeux financiers énormes et les multinationales s'y engouffrent, avec le profit comme seul souci.

L'ingénieur agricole peut-il influencer pour que les paysans soient rémunérés à un juste prix ?

Oui, si l'ingénieur peut se trouver dans des structures ou filières qui défendent les intérêts des paysans : organismes de commerces équitables ou coopératifs qui défendent la juste rémunération des producteurs. Je pense également à ceux qui mettent en place des plateformes permettant de faciliter la commercialisation des produits en circuits courts : producteurs et consommateurs peuvent échanger directement ou par le biais d'un seul intermédiaire, cela réduit les coûts liés aux intermédiaires et permet de mieux rémunérer les producteurs. Il peut s'agir de collectivités, de structures agricoles ou d'entreprises privées.

Non, quand ces ingénieurs travaillent dans les coopératives et entreprises agroalimentaires qui, cet été, refusaient

d'acheter le porc au-dessus de son prix de revient. Cela participe à la dégradation des prix et à l'endettement des fermes et bien souvent à l'enrichissement des grosses firmes multinationales. Non, quand ils vendent des produits au plus bas prix car la rémunération des agriculteurs est forcément influencée.

Les choses ne sont pourtant pas si simples. Un ingénieur qui forme des paysans pour les aider à vendre au meilleur prix leur blé sur les marchés à terme permet à ces derniers d'être mieux rémunérés ; mais cela ne veut pas dire qu'il s'agit du « juste prix ». L'ingénieur agricole peut influencer dans les deux sens : il s'agit certes de choix éthiques personnels, mais aussi de choix stratégiques des entreprises et des politiques publiques. Par exemple, les organismes agricoles

Néanmoins, les postes ou possibilités de création d'emplois en agriculture dépendent aussi des moyens des structures et entreprises, de leurs orientations et, indirectement, des systèmes incitatifs et des aides publiques. On en revient donc à la politique générale.

Ensuite, il y a des différences entre les écoles. Certaines sont plus tournées vers le productivisme, d'autres vers les questions environnementales, sociales et sociétales, d'autres encore vers l'industrie agroalimentaire. Une formation reste une formation, les enseignements sont pluriels et riches de leur diversité, on peut les utiliser à bon escient et on conserve tout de même, à la sortie, un certain choix. Il est possible de travailler dans le bio, les filières de productions alimen-

« Il n'y a pas de syndicat d'ingénieur agricole au message politique fort »

ne sont pas tous aidés à la même hauteur par les pouvoirs publics ; de leurs moyens dépend aussi leur capacité d'embauche. Nous pouvons également tous influencer pour que les paysans soient rémunérés à un prix juste dans nos choix de vie, de consommation, mais aussi d'épargne : il existe des systèmes d'épargne comme Terre de Liens qui permet d'investir dans des terres agricoles pour installer des paysans. Les consommateurs ont ici probablement une plus grande influence que les ingénieurs agricoles en tant que tels.

Que peut-il ou elle faire en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, sociale et solidaire et moins branchée sur le productivisme aveugle, l'épuisement des ressources naturelles et les pesticides, voire une espèce de capitalisme agricole verdâtre ?

Il y a des réponses individuelles et collectives. Un ou une ingénieur qui souhaite soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement peut essayer de choisir un métier en ce sens, c'est-à-dire travailler dans des structures de développement agricole, des syndicats, de collectivités ou d'entreprises qui défendent ces valeurs. Il peut aussi s'installer et mettre en œuvre les bases d'une agriculture durable et responsable.

taires et énergétiques locales et durables, l'économie sociale et solidaire, le soutien des paysans en difficultés. D'autre part, les cours ne sont pas les seuls lieux de formation, il y a aussi les stages et les engagements extérieurs. J'ai pour ma part appris grâce aux associations d'éducation populaire (Mouvement rural de Jeunesse chrétienne), à quelques jours passés dans différentes fermes, à des articles glanés sur le net et dans les journaux, aux paysans et responsables agricoles croisés ici et là. Ce sont également ces rencontres et ces lectures qui forment les ingénieurs agricoles et les amènent à prendre du recul sur leurs pratiques. J'ai pu le souligner à plusieurs reprises : la profession d'ingénieur agricole est multiple et variée. Il ne s'agit pas d'une profession unie, preuve en est : il n'existe pas de syndicat des ingénieurs agricoles au message politique fort. ■

* **Élise Nerbusson** est ingénieure agricole..

Propos recueillis par Pierre Crépel et Khanh Dao Duc.

Pour poursuivre la réflexion, nous conseillons la lecture du n°8 (printemps 2015) de *Progressistes*, dont le dossier est intitulé AgricultureS : <http://progressistes.pcf.fr/72984>

La perception de la diversité

Il y a des sondages qui donnent parfois le vertige. Pour leur vacuité. Genre l'enquête Odoxa/*Le Parisien* du 2 janvier 2016 intitulé « Les Français demandent un renouvellement total de la classe politique ». À tout hasard, on regarde le résultat : les sondés demanderaient de sortir les sortants, sauf Juppé, et plébisciteraient Macron ! Seigneur ! Qui disait récemment que la vie politique française était au niveau zéro ? !

Plus intéressante est l'enquête Viavoice/Slate, de la mi décembre, aux lendemains des régionales, sur la perception par les Français de la diversité.

Quand ils entendent ce mot, les sondés pensent majoritairement couleur de la peau, religion et étrangers ; la plupart oublie les femmes ou les handicapés.

« Une vision qui correspond au discours médiatique » note l'Institut d'enquête.

Le sondage montre aussi que si les Français se disent assez majoritairement ouverts à la diversité (56 %), ils sont aussi 55 % à se dire plutôt pessimistes « sur l'avenir de la diversité ». Pour 17 %, la diversité est une menace. 28 % estiment que « la société en fait déjà assez, c'est suffisant ». Un score, note Viavoice, qui ressemble étrangement aux scores du Front national aux dernières régionales. Mais l'institut ajoute qu'en regardant le détail du sondage, « il existe une forte proportion de personnes hésitantes, qui, politiquement peuvent représenter un électorat volatile ». ■

Pour vous, la notion de diversité fait référence à :

PERSONNES DE DIFFÉRENTES COULEURS DE PEAU

56 % tout à fait

32 % un peu

12 % pas du tout

DIFFÉRENTES RELIGIONS

51 % tout à fait

37 % un peu

12 % pas du tout

REVENDEICATIONS SUR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

35 % tout à fait

31 % un peu

34 % pas du tout

PERSONNES HANDICAPÉES

38 % tout à fait

29 % un peu

33 % pas du tout

Chômage : quels ont été les effets de la crise de 2008 ?

En 2014, le taux de chômage⁽¹⁾ était de 9,9 % pour la France métropolitaine. Cela signifie que parmi les actifs, un sur dix n'a pas d'emploi. Les groupes les plus touchés par le chômage sont souvent les plus précaires : jeunes, peu qualifiés et immigrés.

Ainsi, le taux de chômage des 15-24 ans est de 23,4 %, contre 9,3 % pour les 25-49 ans et 6,7 % pour les plus de 50 ans. De même, alors que le taux de chômage des cadres est seulement de 4,4 %, celui des ouvriers qualifiés est presque trois fois plus élevé, à 11,4 %, et celui des ouvriers non qualifiés atteint même 19,5 %. Enfin, les immigrés connaissent un taux de chômage de 17,2 %, contre 9,1 % pour les non-immigrés.

Entre 2006 et 2014, le taux de chômage national a crû de 1,5 point, passant de 8,4 % à 9,9 %. La croissance n'a cependant pas été continue sur toute la période 2006-2014 : il a d'abord

baissé en 2007 et 2008, atteignant un taux de 7,1 %, puis a crû plus régulièrement entre 2008 et 2014. En distinguant les évolutions ayant eu lieu entre 2006 et 2010 d'une part, et entre 2010 et 2014 d'autre part, on peut comprendre comment la crise financière de 2008 a affecté les travailleurs, en deux étapes assez différentes.

Durant la première période 2006-2010, ce sont essentiellement les catégories les plus fragiles déjà citées précédemment qui ont subi un accroissement du taux de chômage, à savoir les jeunes, les moins qualifiés et les immigrés. Ainsi, alors que le taux de chômage des cadres, professions intermédiaires et employés est resté stable sur la période, celui des ouvriers qualifiés est passé de 7,6 % à 9,4 % et celui des ouvriers non qualifiés de 16,8 à 18,6 %. De même, les 15-24 ans ont connu une croissance du taux de chômage de plus d'un point entre 2006 et 2010, contre un demi-point environ pour les plus de 25 ans. Les actifs de ces différentes catégories étant plus souvent des hommes, c'est le taux de chômage de ces derniers qui a le plus crû, celui des femmes restant stable.

Sur la période 2010-2014, en revanche, l'ensemble des catégories a été concerné par la hausse du taux de chômage de façon relativement uniforme pour l'ensemble des catégories, à quelques exceptions près. Le taux de chômage des immigrés, par exemple, a connu une croissance plus rapide que celui du reste de la population.

La crise financière de 2008 semble donc avoir eu un effet en deux temps sur l'emploi. Dans une première période suivant immédiatement 2008, ce sont d'abord les catégories les plus précaires qui ont été touchées par l'augmentation du chômage, les autres étant relativement protégées par leur qualification ou leur expérience, entre autres. À partir de 2010, les effets de la crise s'installent plus durablement, et ces protections, efficaces à court terme, ne suffisent plus : toutes les catégories de travailleurs sont alors touchées par l'augmentation du chômage, de façon relativement uniforme. ■

Taux de chômage par catégories

	2006	2010	2014
France métropolitaine	8,4	8,9	9,9
Par sexe			
Hommes	7,9	8,7	10,2
Femmes	9,1	9,1	9,6
Par âge			
15-24 ans	21,3	22,6	23,4
25-49 ans	7,6	8,0	9,3
50 ans ou plus	5,1	5,5	6,7
Par catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	3,7	3,7	4,4
Professions intermédiaires	4,6	4,6	5,6
Employés	8,8	8,9	10,1
Ouvriers qualifiés	7,6	9,4	11,4
Ouvriers non qualifiés	16,8	18,6	19,5
Par statut d'immigration			
Non-immigrés	7,9	8,2	9,1
Descendants d'immigrés	--	14,7	14,3
Sans lien avec l'immigration	--	7,6	8,5
Immigrés	14,7	15,0	17,2
Par type de zone géographique			
Rurale	5,8	6,1	6,8
Urbaine	9,2	9,5	10,9

Source : INSEE, enquêtes Emploi

(1) La définition du taux de chômage utilisée ici est celle du Bureau International du Travail. Un chômeur est une personne n'ayant pas travaillé durant une semaine donnée, recherchant activement un emploi et disponible pour prendre un emploi sous 15 jours. Le taux de chômage correspond au nombre de chômeurs rapporté au nombre total d'actifs (chômeurs et personnes en emploi).

David Harvey et la géographie radicale

L'apport de David Harvey permet de penser l'espace géographique dans un rapport dialectique où les rapports sociaux de domination sont centraux.

PAR CORINNE LUXEMBOURG*

David Harvey est le principal représentant de la géographie radicale nord-américaine. Dans l'ensemble de ses travaux, il entend mettre au cœur de la géographie la question sociale fortement inspirée des travaux marxistes. Le contexte de cette œuvre est double. La géographie radicale ou géographie critique trouve son origine dans la contestation d'une géographie dominante fondée sur la modélisation quantitative des phénomènes sociaux mettant en évidence des invariants dans l'organisation de l'espace. La géographie radicale des années 1960-1970 aux États-Unis s'y oppose en mobilisant les structures économiques, sociales, culturelles, politiques, mettant en œuvre des jeux d'acteurs. C'est notamment la racine des travaux de géographie engagée, anticolonialiste, autour de thématiques centrées sur les rapports sociaux et spatiaux de domination. Le second fil directeur des textes de David Harvey est de construire une analyse marxiste qui prenne en compte la question de la spatialité et une géographie plus sensible aux dimensions sociales, une géographie marxiste intégrant la critique postmoderne.

Géographie et capital traduit et publié en français en 2010 réunit une dizaine d'articles parus entre 1984 et 2009. Rassemblés en trois grands chapitres ils sont consacrés à la question de l'espace, aux incarnations paysagères du capital, puis aux logiques spatiales de dépossession. Globalement le géographe s'appuie sur les travaux d'Henri

Lefebvre, notamment *Le droit à la ville* et *Production de territoire*, les écrits d'Antonio Gramsci et ceux sur l'impérialisme de Rosa Luxemburg.

Ce qui importe dans l'ensemble de ce recueil de textes, comme dans l'ensemble de l'œuvre de David Harvey, tient à une démarche empirique systématique quand d'autres théoriciens marxistes ont coupé le fil de la réalité. Ce parti pris permet à l'auteur d'insister sur « le caractère relationnel de l'espace-temps plutôt que sur l'espace de façon isolée ». « Les espaces construits ont des dimensions matérielles, conceptuelles et vécues. »

La théorie de la production de l'espace proposée par Harvey part d'une analyse des différents circuits de circulation du capital. Quand un premier circuit de production, de consommation immédiate de biens et de services est saturé, un second circuit est utilisé pour des investissements à long terme dans les infrastructures de production (usines, équipements...) et dans un fonds de consommation (logements, transports...). Ce circuit secondaire ancre le capital dans l'espace, produit l'environnement pour permettre à nouveau la consommation, la production, la reproduction du capital. C'est la concentration de ces équipements qui favorise l'urbanisation. Les villes sont ces lieux d'accumulation du capital, dont le développement est l'expression physique et spatialisée.

Le système capitaliste, instable parce que contradictoire, entre capital et travail, entre concurrence et monopole, va de crise en crise, au gré des saturations de marché inhérentes à la suraccumulation. Selon le géographe, les crises s'expliquent principalement par les obstacles à la circu-

« La géographie radicale trouve son origine dans la contestation d'une géographie dominante... »

lation du capital. Si le capital excédentaire ne trouve pas à être réinvesti pour être à nouveau valorisé (processus cumulatif), une crise surgit et conduit à la dévalorisation du capital inemployé. C'est dans les processus de formation et de sortie de crise que s'insèrent les processus généraux de production de l'espace.

L'expansion géographique du capital passe par la conquête ou l'aménagement de nouveaux territoires, l'ouverture de nouveaux marchés, notamment la reproduction ou la transformation d'espaces non encore absorbés par le capitalisme. Le but est d'absorber les surplus produits sur un territoire donné dans un autre territoire. C'est à cette production d'espace que le capitalisme doit sa survie, en effet, il doit, pour évoluer, compter sur les nécessaires maintien ou création d'un en dehors du système. Il profite alors d'une opportunité d'investissements particulièrement rentables. Harvey souligne la « faculté du capitalisme de comprimer la lutte des classes par le biais d'une division géographique visant sa domination ». On retrouve ici le mécanisme d'accumulation du capital pouvant mener à l'impérialisme. Le système capitaliste s'est transformé sous l'effet de la déréglementation financière voulue par les États dominants, par le développement d'un système de média et de communications faisant émerger un espace dématérialisé qui sert à toutes sortes de flux d'informations (dont, bien entendu, des transactions financières).

Harvey interroge l'idée de mondialisation et la confronte au développement géographique inégal, concept qui caractérise le capitalisme dans son développement même. En effet, la concurrence utilise et favorise les inégalités de richesses tout comme d'infrastructures. Ainsi les logiques de spécialisation territoriale, sous quelque forme que ce soit, participent de la mise en concurrence des territoires, des salariés.

Plus spécifiquement, la métropolisation est un stade avancé de l'accumulation de capital, par la concentration d'activités stratégiques. Point relais de la mobilité du capital les métropoles en cherchant à être de plus en plus attractives tendent à renforcer ou à créer des inégalités spatiales dans le développement capitaliste. Dans un autre ouvrage, *Le nouvel impérialisme*, édité en France également en 2010 par les Prairies ordinaires, Harvey approfondit la description de ce système entre pays dominants et pays dominés dans le contexte de néolibéralisme en mettant au centre du développement géographique inégal, l'accumulation par dépossession. L'espace spatialisé par le capitalisme finit par en acquiescer tous les aspects, dont la fragilité et la volatilité. David Harvey insiste avec force sur le fait que le capital investit autant les espaces qu'il les délaisse, une fois que ces

derniers se révèlent incapables de garantir des taux de profit suffisants. Et l'on sait que ces abandons, qu'ils correspondent à des délocalisations, à des friches urbaines ou rurales, etc., sont aussi traumatisants pour les communautés humaines que l'installation du capital lui-même. La mise en compétition des territoires est ainsi un des aspects de la mise en concurrence des peuples et des travailleurs.

En décrivant la production, la destruction, la reproduction de l'espace, ce sont les mécanismes de production et de renforcement des inégalités sociales et spatiales qui sont finement mises au jour. L'accumulation par dépossession étant l'un des outils de domination spatiale. L'apport de David Harvey permet de penser l'espace géographique dans un rapport dialectique où les rapports sociaux de domination sont centraux. Le raisonnement est réciproque, rendant indissociables l'espace, sa production, ses évolutions des réflexions sur l'émancipation.

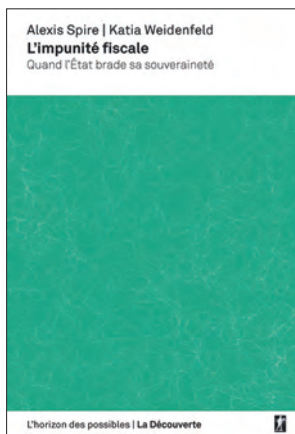
David Harvey comme Henri Lefebvre met le droit à la ville au centre de sa réflexion, tout en conservant la relation empirique. En 2011, en France, est traduit aux éditions Amsterdam *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Il s'agit bien de penser le droit à la ville comme droit à l'appropriation collective de la ville, à sa transformation.

La force de l'œuvre de David Harvey est de réussir à situer l'évolution du capitalisme autant dans l'espace que dans le temps, l'un et l'autre étant indissociables. C'est-à-dire que donner les moyens de combattre le capitalisme passe aussi par un refus de fragmentation de ce qui en fait son contexte social, politique, culturel. C'est notamment l'éclairage indispensable par les deux ouvrages les plus récents du géographe : *Brève histoire du néolibéralisme* et *Les villes rebelles : du droit à la ville à la révolution urbaine*. ■

La force de l'œuvre de David Harvey est de réussir à situer l'évolution du capitalisme autant dans l'espace que dans le temps, l'un et l'autre étant indissociables. C'est-à-dire que donner les moyens de combattre le capitalisme passe aussi par un refus de fragmentation de ce qui en fait son contexte social, politique, culturel. C'est notamment l'éclairage indispensable par les deux ouvrages les plus récents du géographe : *Brève histoire du néolibéralisme* et *Les villes rebelles : du droit à la ville à la révolution urbaine*. ■

La force de l'œuvre de David Harvey est de réussir à situer l'évolution du capitalisme autant dans l'espace que dans le temps, l'un et l'autre étant indissociables. C'est-à-dire que donner les moyens de combattre le capitalisme passe aussi par un refus de fragmentation de ce qui en fait son contexte social, politique, culturel. C'est notamment l'éclairage indispensable par les deux ouvrages les plus récents du géographe : *Brève histoire du néolibéralisme* et *Les villes rebelles : du droit à la ville à la révolution urbaine*. ■

*Corinne Luxembourg est géographe. Elle est maître de conférences à l'université d'Artois.



L'impunité fiscale

La Découverte, 2015

ALEXIS SPIRE
ET KATIA WEIDENFELD

PAR IGOR MARTINACHE

Alors que les ténors de la droite ne cessent de surenchérir dans la dénonciation d'un supposé « laxisme pénal » que la ministre de la Justice actuelle est supposée

incarner, il est pourtant un domaine qui échappe à leur vindicte : la fiscalité. Et pourtant, s'il en est bien un où l'administration fait preuve d'une mansuétude remarquable à l'égard des délinquants, c'est bien celui-là. Au prix d'une perte substantielle pour le budget de l'État – que les mêmes commentateurs se disent pourtant prompts à vouloir rééquilibrer –, mais plus profondément encore pour le pacte social qui unit ce dernier et l'ensemble des citoyens. C'est sur cette étonnante impunité que se penchent les auteurs, respectivement sociologue et historienne du droit, dans cet ouvrage issu d'une enquête de trois ans, composée d'entretiens auprès de divers acteurs de cette filière administrative et d'une base statistique construite *ad hoc*. Ils proposent ainsi tout d'abord un retour dans le passé pour montrer comment cette tolérance à la fraude est enracinée de longue date dans les mentalités. Sous l'Ancien Régime déjà, si la loi prévoit des sanctions très sévères contre ceux qui tentent de se soustraire à l'impôt, en pratique, seuls sont réellement punis ceux qui font de cette conduite un acte politique en affirmant par là un défi à l'autorité du roi. Ce deux poids, deux mesures va subsister jusqu'aujourd'hui, changeant simplement de forme, et signifiant une oscillation durable dans la considération de ce qui est ainsi mis en cause par cette fraude : les recettes de l'État ou le bien collectif ? Selon que cette dernière sera interprétée comme une simple « erreur » de déclaration ou une fraude volontaire, le traitement sera ainsi très différent, seule la seconde étant assortie de poursuites pénales tandis que la première donne lieu à un simple marchandage dont l'objectif est essentiellement pour l'État de récupérer son « dû ». Or, il existe quantité de filtres entre le contrôle initial et une hypothétique condamnation, parmi lesquels « l'injustement » méconnue Commission des infractions fiscales, composée de hauts magistrats à la retraite, qui aboutit à ce que les contribuables les plus puissants, particuliers comme firmes, soient finalement très rarement poursuivis en pratique, à la différence des plus faibles, étrangers ou PME concentrées dans certains secteurs. Après avoir éclairé les rouages de cette impunité sélective, les auteurs terminent en exposant un certain nombre de pistes pour tenter de l'atténuer, largement inspirées, une fois n'est pas coutume, de mesures mises en œuvre dans certains pays étrangers, notamment le Royaume-Uni, et consistant notamment à accroître les moyens de la « police fiscale » et à supprimer la Commission des infractions fiscales, mais aussi à élargir l'éventail des peines, et faire preuve de pédagogie auprès du public dans le récit des infractions afin que celui-ci comprenne concrètement ce qui est en jeu derrière des opérations aussi opaques que (faussement) techniques. En témoigne cette tendance, en réalité infondée, à distinguer évasion et fraude fiscales. Si la lutte contre ce phénomène délétère est encore loin

d'être gagnée, ce petit ouvrage participe en tous les cas à la nécessaire clarification de ses enjeux. ■

30 ans d'Humanité. Ce que je n'ai pas eu le temps de vous dire



Arcane 17.

JOSÉ FORT

PAR IRÈNE THEROUX

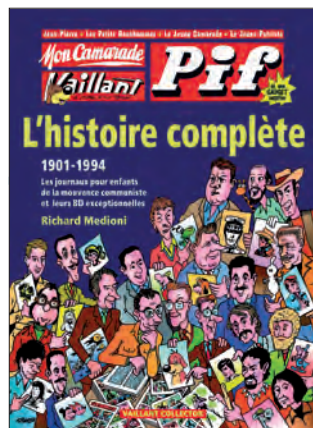
José Fort, pour des dizaines de milliers de jeunes, c'est d'abord une voix : celle qui retentit longtemps au début du meeting central de la fête de l'Humanité. Le petit ouvrage qu'il publie leur apprendra que José Fort, c'est plus encore une plume.

Né en plein cœur du tumultueux XX^e siècle d'une mère espagnole, infirmière au service des Brigades internationales, et d'un père volontaire français dans lesdites brigades – engagement qui lui coûte la vue, définitivement –, notre jeune homme est amené à croiser à la table familiale des figures de tout premier plan du communisme espagnol, à commencer par la Pasionaria. Passé entre les mains de quelques professeurs communistes de haut vol au lycée Jacques-Decour à Paris (Charles Fourniau notamment), il s'engage tôt aux JC et se fait journaliste puis directeur politique de l'*Avant-Garde* – l'organe des JC – dans la première moitié des années 1970. Mais c'est à l'*Humanité* qu'il s'illustrera des décennies durant, notamment comme chef de la rubrique internationale.

C'est ainsi à une plongée dans les tumultueuses années 1970-1990 que nous invite notre homme, en cinquante textes alertes, menant des rêves cubains au drame palestinien, en passant par le Chili, le Liban ou la RDA. Derrière les anecdotes qui parsèment l'ouvrage et lui donnent son charme léger, ce sont des hommes et des femmes qui sont rendus à la vie et à la mémoire – aussi variés que le rédacteur en chef de 1958 à 1985, René Andrieu (1920-1998), le chef de la rubrique internationale de 1963 à 1982, Yves Moreau (1917-2014), le secrétaire général de la rédaction Henri Alleg (1921-2013), le syndicaliste espagnol Marcelino Camacho (1918-2010), le père du Che (1900-1987)... Ce sont des séquences historiques qui sont éclairées, incarnées, en France et dans maints points chauds du monde. Fraternellement préfacé par l'ancien directeur de l'*Humanité*, Roland Leroy, l'ouvrage propose des incursions dans ce qu'a pu être le quotidien de cette rédaction aussi prestigieuse que singulière. Parmi ses figures de proue, l'*Humanité* d'alors compte bien sûr un dessinateur extraordinaire, Wolinski. Une belle place lui est faite dans le livre mais celle-ci aurait dû être bien plus importante, car c'est bien un livre à quatre mains qui était envisagé, avant la tuerie...

Reste qu'à travers ce point d'observation privilégié, José Fort, seul donc, nous livre un regard sur l'histoire de notre monde en ce temps décisif marqué par les derniers feux puis l'effondrement des principales tentatives de dépassement du capitalisme au XX^e siècle. Un détour léger et profond qui ravive la colère pour mieux assurer l'espoir, qui leste les luttes du présent d'une réflexion sur un passé qu'il ne s'agit ni d'effacer ni de caricaturer, mais de comprendre pour construire l'avenir. ■

Mon Camarade - Vaillant - Pif Gadget : L'histoire complète (1901-1994)



Éditions Vaillant collector

RICHARD MÉDIONI

PAR ARNAUD DAIMÉ

Le titre de l'ouvrage résume admirablement bien son contenu. Richard Médioni, ancien rédacteur en chef de *Pif Gadget* dans les années 1970, écrit ici un ouvrage de référence. Très acces-

sible, rempli d'anecdotes, on suit l'aventure racontée de l'intérieur des éditions Vaillant, de la Libération en 1944 à leur liquidation dans la fin des années 1990. Certains liront l'ouvrage à la recherche de quelque nostalgie. On retrouve en effet des paragraphes spécifiques consacrés aux auteurs ayant travaillé pour les quotidiens. Arnal bien évidemment, Tabary, Cezard, Gotlib, Hugo Pratt, Lecureux, Kamb... pour ne citer qu'eux ; ou sur leur héros, Loup Noir, Doc Justice, Rahan, Les Rigolus et les Tristus etc. Les nombreuses illustrations et le ton clair, précis et passionné du récit font que ce livre imposant se lit très facilement, réveillant à coup sûr des souvenirs.

D'autres liront l'ouvrage pour les éléments explicatifs précieux qu'il apporte au contexte politique et éditorial chez Vaillant, la dichotomie entre la direction du PCF et un journal porté par des jeunes militants souvent issus de la Résistance. Comment un journal clandestin de la

jeunesse communiste évolue pour devenir dans les années 1960 le journal de référence parfois tiré à plus d'un million d'exemplaire par semaine, marquant ainsi considérablement la jeunesse de son époque. L'auteur publie également ses recherches sur les « ancêtres » de Vaillant, en particulier sur *Mon Camarade* édité avant-guerre. Pour la plupart inédites, ces informations permettent de mieux comprendre la stratégie politique éditoriale de la mouvance communiste auprès des plus jeunes. À ce titre, l'ouvrage de Médioni se doit de compléter la bibliographie de quiconque étudie l'histoire du PCF, en particulier sur sa capacité à structurer les organisations de masse. Le livre ayant été rapidement épuisé à sa parution, il ressort aujourd'hui en version numérique à un prix accessible. Un livre à lire et à offrir aux lecteurs de bandes dessinées et aux amateurs de cette histoire encore trop peu étudiée des journaux destinés à la jeunesse. ■



Le parti pris des jeunes

Les éditions de l'Atelier, 2015

HENRIETTE ZOGHEBI

PAR PATRICK COULON

Présentons l'auteure : Henriette Zoughebi vit et travaille dans le 9-3 depuis l'âge de 20 ans.

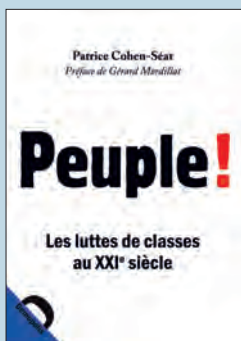
Bibliothécaire de profession, elle a fondé le Salon

du livre de jeunesse de Montreuil qu'elle a dirigé de 1985 à 2001. Communiste, conseillère régionale Front de gauche de 1998 à 2015, elle était vice-présidente de la région Île-de-France en charge des lycées et des politiques éducatives depuis 2010.

Venons-en au contenu. En une phrase tout est dit : « Nous aussi, on veut avoir notre mot à dire ». Et c'est la première. Mais il serait dommage de ne pas lire la totalité des 150 pages qui constituent cet ouvrage. Car l'originalité de ce livre vient qu'il résulte de cinq ans de dialogue entre Henriette Zoughebi et les 30 000 jeunes de plus de 280 lycées, toutes filières confondues. Un dialogue qui découle de la volonté politique de l'auteure lorsqu'en 2010 elle assume la responsabilité des lycées et politiques éducatives dans la région Île-de-France. Pour elle la politique doit être révolutionnée. Il faut mettre au centre des politiques publiques les préoccupations directes des personnes. En l'occurrence ici les lycéens et lycéennes. Et quand on les écoute pas mal de clichés et d'idées reçues s'écroulent. Soit d'égalité, refus des discriminations, engagement pour réussir sont les valeurs les plus (ultra majoritairement) partagées. Le livre décrit les processus de rencontres, les dispositifs mis en place, la teneur des échanges, des propos récoltés. Un véritable laboratoire d'innovation s'épanouit sous les yeux du lecteur.

Laissons la parole à la militante pour conclure : « J'ai pris le parti pris des jeunes en essayant de faire résonner leur parole dans l'espace public pour que soient reconnues leur belle liberté, leur intelligence, leur énergie. Leur engagement, leur force de conviction et de proposition sont, j'en suis convaincue, des leviers de transformation de la société, de construction de l'avenir, pour peu qu'on leur donne leur place comme citoyennes et citoyens à part entière. » ■

EXPRESSION COMMUNISTE



de Patrice Cohen-Seat



Oct./nov./déc 2015



nov./déc 2015



Livre-DVD

Sous le masque de la religion

Les « guerres de religion », par exemple celles du XVI^e siècle en Europe, portent-elles bien leur nom ? Autrement dit, les querelles religieuses peuvent-elles dégénérer en conflits armés ? Ne faudrait-il pas à l'inverse considérer la religion comme une apparence masquant la vraie nature des luttes opposant les hommes entre eux, luttes liées aux antagonismes entre les classes ? Mais si tel est le cas, il resterait encore à expliquer pourquoi le conflit de classe revêt le masque de la religion ? C'est que la religion, pour Engels, n'est pas qu'un ensemble de croyances, mais un pouvoir politique et matériel bien réel.

Malgré les expériences récentes, l'idéologie allemande continue à ne voir dans les luttes auxquelles a succombé le Moyen Âge que de violentes querelles théologiques. Si les gens de cette époque avaient seulement pu s'entendre au sujet des choses célestes, ils n'auraient eu, de l'avis de nos historiens et hommes d'État nationaux, aucune raison de se disputer sur les choses de ce monde. Ces idéologues sont assez crédules pour prendre pour argent comptant toutes les illusions qu'une époque se fait sur elle-même, ou que les idéologues d'une époque se font sur elle. Cette sorte de gens ne voit, par exemple, dans la Révolution de 1789 qu'un débat un peu bouillant sur les avantages de la monarchie constitutionnelle par rapport à la monarchie absolue dans la Révolution de juillet, qu'une controverse pratique sur l'impossibilité de défendre le droit « divin » ; dans la Révolution de février, qu'une tentative de résoudre la question « république ou monarchie », etc. Les luttes de classes qui se poursuivent à travers tous ces bouleversements, et dont la phraséologie politique inscrite sur les drapeaux des parties en lutte n'est que l'expression, ces

luttes entre classes, nos idéologues aujourd'hui encore, les soupçonnent à peine, quoique la nouvelle non seulement leur en vienne assez distinctement de l'étranger mais retentisse aussi dans le grondement et la colère de milliers et de milliers de prolétaires de chez nous. Même dans ce que l'on appelle les guerres de religion du XVI^e siècle, il s'agissait avant tout de très positifs intérêts matériels de classes, et ces guerres étaient des luttes de classes, tout autant que les collisions intérieures qui se produisirent plus tard en Angleterre et en France. Si ces luttes de classes portaient, à cette époque, un signe de reconnaissance religieux, si les intérêts, les besoins, les revendications des différentes classes se dissimulaient sous le masque de la religion, cela ne change rien à l'affaire et s'explique facilement par les conditions de l'époque.

Friedrich Engels, « La guerre des paysans », (1850), in *Sur la religion*, Éditions sociales, Paris, 1972, p. 98 sq.

PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER

**LES GUERRES DE RELIGIONS ?
UNE IDÉOLOGIE.**

Engels écrit *La guerre des paysans* en 1850 « sous l'impression directe de la contre-révolution qui venait à peine de s'achever » et qui avait mis un terme à la révolution démocratique de mars 1848 en Allemagne. Dans cet ouvrage, il s'agit de montrer que 1848 s'inscrit dans une tradition allemande de révoltes plébéiennes qui remonte au moins à celle menée par Thomas Münzer⁽¹⁾ au XVI^e siècle. Il s'agit aussi de relativiser l'échec du présent en montrant à quel point les forces révolutionnaires ont progressé depuis 1525, notamment du fait qu'elles comprennent désormais le véritable enjeu de l'opposition entre les classes. Engels considère donc la guerre des paysans, comme un épisode de la lutte des classes. Cela suppose de s'affranchir des interprétations qui voient dans ces révoltes des « guerres de religion ». Selon ces interprétations, les luttes qui mirent un terme au Moyen Âge avaient pour cause des désaccords « au sujet des choses célestes ». La querelle de la transsubstantiation, par exemple, dont l'enjeu était de déterminer si le pain et le vin consommés lors du sacrement de l'eucharistie étaient véritablement le corps et le sang du Christ, serait à l'origine de la contestation de l'autorité du Vatican et de la Réforme protestante.

Cette manière de comprendre l'histoire, Engels et Marx en avaient fait la critique sous le nom d'« idéologie », dès 1845. L'idéologie considère que le monde est dominé par des idées et que celles-ci sont les principes explicatifs des grandes évolutions historiques. L'idéologie ne revêt pas nécessairement une forme religieuse. Elle peut être politique. Ainsi, on peut concevoir la Révolution de 1789 comme la conséquence ultime d'un « débat un peu bouillant sur les avantages de la monarchie constitutionnelle par rapport à la monarchie absolue ». Là encore, la cause de la guerre

**LES LUTTES DE CLASSE DANS
L'ALLEMAGNE DU XVI^e SIÈCLE**

Dans ce texte rédigé en 1850, Engels propose une analyse historique du soulèvement des paysans allemands de 1524-1526 qui a accompagné la Réforme protestante. On y découvrira une lecture sociale de conflits ordinairement présentés comme étant de nature principalement religieuse. Ce travail lui offre également l'occasion de faire le parallèle avec les bouleversements révolutionnaires qu'il vient de vivre dans l'Allemagne de la fin des années 1840.

réside dans la différence des idées. L'idéologie occulte des facteurs autrement plus déterminants selon Engels : les classes sociales, l'opposition de leurs intérêts matériels.

La critique de l'idéologie ne conduit pas à nier le rôle des idées dans l'histoire. Il s'agit seulement de relativiser leur importance. Ainsi des idées religieuses. Si elles ont bien un poids dans l'histoire, elles n'expliquent pas en dernière instance les luttes historiques. Pour éclairer celles-ci, il faut en revenir aux « intérêts matériels » des classes en présence. Les querelles théologiques s'enracinent dans des antagonismes sociaux.

**QUE DISSIMULENT LES
GUERRES DE RELIGION ?**

S'il est nécessaire d'aller regarder « sous le masque de la religion » pour découvrir la lutte des classes, une question demeure : qu'est-ce qui rend ce masque religieux nécessaire ? Pourquoi la lutte des classes ne se manifeste-t-elle pas directement sous la forme d'une lutte ayant pour objet des intérêts matériels ? C'est tout l'enjeu de l'analyse de ces « guerres de religion du XVI^e siècle » auxquelles Engels s'intéresse dans le texte. Si l'on s'intéresse au conflit entre catholiques et protestants, on peut en effet être tenté de croire qu'il ne s'agit que de questions d'ordre théologique. Mais faut-il s'arrêter à cela ? Non d'après Engels, car la Réforme protestante dissimule une lutte bien plus déci-

sive, une lutte contre le pouvoir de l'Église. Si la lutte prend une forme théologique, c'est parce que le pouvoir de l'Église catholique est alors un pouvoir politique et matériel bien réel. Comme l'affirmera Engels un peu plus loin, « les dogmes de l'Église étaient en même temps des axiomes politiques, et les passages de la Bible avaient force de loi devant tous les tribunaux ». Il est symptomatique à cet égard que la Réforme protestante ait pris pour cible la richesse démesurée de la papauté. Mais Engels ne se contente pas de mettre en évidence ce point, il va également proposer ce qu'on pourrait appeler une analyse de classe de la Réforme protestante et distinguer trois camps : le camp conservateur catholique, le parti de la Réforme luthérienne bourgeoise modérée et le parti révolutionnaire paysan et plébéien groupé autour de Thomas Münzer.

Ce n'est donc pas en s'en tenant à la surface des discours que les agents tiennent sur eux-mêmes que l'on peut correctement analyser une séquence historique où la religion semble prédominer, mais bien en soulevant le masque de la religion et en s'intéressant aux groupes sociaux qui le portent. ■

1) Thomas Münzer (1490-1525) : d'abord proche de Luther, ce prêtre sera l'une des figures de la guerre des paysans et développera une théologie révolutionnaire et égalitaire.



Pierre Laurent
Secrétaire national du PCF
Responsable national
du projet



Isabelle De Almeida
Responsable nationale
adjointe du projet



Marc Brynhole



Olivier Dartigolles



Jean-Luc Gibelin



Isabelle Lorand



Alain Obadia



Véronique Sandoval



AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT

Xavier Compain
xcompain@pcf.fr



ÉDUCATION

Marine Roussillon
marine.roussillon@wanadoo.fr



RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS

Pierre Dharréville
pdharville@bdr13.pcf.fr



CULTURE

Alain Hayot
ahayot@wanadoo.fr



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE

Anne Mesliand
amesliand@orange.fr



SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Jean-Luc Gibelin
jean-luc.gibelin@orange.fr



DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME

Laurence Cohen
cohenperdrix@gmail.com



JEUNESSE

Isabelle De Almeida
idealmeida@pcf.fr



SPORT

Nicolas Bonnet
nbonnet@pcf.fr



ÉCOLOGIE

Hervé Bramey
hbramycg93@wanadoo.fr



LUTTE CONTRE LE RACISME

Fabienne Haloui
fabienne.haloui@wanadoo.fr



TRAVAIL, EMPLOI

Véronique Sandoval
sandoval_ve@yahoo.fr



ÉCONOMIE ET FINANCES

Yves Dimicoli
ydimicoli@pcf.fr



PRODUCTION, INDUSTRIE ET SERVICES

Alain Obadia
alain.obadia@orange.fr



VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Isabelle Lorand
ilorand@pcf.fr



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Sylvie Mayer
mayersy@wanadoo.fr



PROJET EUROPÉEN

Patrick Le Hyaric
plehyaric@humanite.fr



**ÉCONOMIE
POLITIQUE**
Frédéric Rauch
frauch@pcf.fr



Progressistes
Amar Bellal
bellal.amar@gmail.com



**LA REVUE DU
PROJET**
**Guillaume
Roubaud-Quashie**
gquashie@pcf.fr



**espaces
Marx**
explores, confronte, innove
Patrice Cohen-Seat
pcohen-seat@pcf.fr



Lem
Michel Laurent

Lieu d'études sur le mouvement
des idées et des connaissances
mlaurent@pcf.fr



**Guillaume
Roubaud-Quashie**
Directeur



Clément Garcia
Rédacteur en chef



Léo Purguette
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
Combat d'idées
Sondages



Caroline Bardot
Rédactrice en chef
adjointe



Hélène Bidard
Rédactrice en chef
adjointe



Davy Castel
Rédacteur en chef
adjoint



Igor Martinache
Rédacteur en chef
adjoint



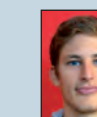
Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Séphanie Loncle
Collaboratrice



Marine Roussillon
Critiques



Maxime Cochard
Critiques



Nadhia Kacel
Féminisme



Mickaël Bouali
Histoire



Camille Ducrot
Lire



Florian Gulli
Mouvement réel
Dans le texte



Corinne Luxembourg
Production de
territoires



Séverine Charret
Production de
territoires



Étienne Chosson
Regard



Victor Blanc
Poésies



Alain Vermeersch
Revue des média



Pierre Crépel
Sciences



Michaël Orand
Statistiques



Quentin Corzani
Travail de secteurs



Alexandre Fleuret
Vidéo
Lectures & lecteurs



Vincent Borda
Relecture



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme

PROCHAINS NUMÉROS

Mars : **Logement**

Avril : **Sommes-nous (anti-)productivistes ?**

Mai : **Méditerranée**

Juin : **Le bonheur**



Parti communiste français